



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

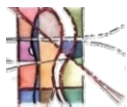


AGENCE URBAINE DE TANGER



CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE DE LA VILLE D'ASSILAH

Janvier 2013



NABILA SEQQAT
ARCHITECTURE
URBANISME
PAYSAGE

Sommaire

Objectif de la charte	03
Rappel	04
Historique	05
Composition spatiale	09
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	18
PAYSAGE ARCHITECTURALE	18
Dispositions d'interdiction	19
Composition architecturale	21
Colorimétrie	22
Volumétrie du bâti	23
Traitement de façades	24
Intégration des commerces	25
Traitement des devantures commerciales	26
ELÉMENTS ARCHITECTONIQUES	27
AMÉNAGEMENT PAYSAGER	40
Aménagements paysagers	41
Traitements paysagers	42
Choix de la plantation	43
AMÉNAGEMENT URBAIN	52
Compositions urbaines	53
Traitements urbains	54
Traitements des trottoirs	55
Eclairage extérieur	56
Mobilier urbain	57
ACTIONS D'ORDONNANCEMENT	
ETUDE DE CAS	83
ACTIONS	84
Axe IMAM AL ASSILI	85
Axe IMAM HANBAL	95
Axe MOHAMMED AL HASSANI	103
Axe MY AL HASSAN BEN MEHDI	112
Axe MOHAMMED VI	119
Espace vert V7	130
Espace vert V32	132
Khendeq Lalla Rahma	134
CONCLUSION	137

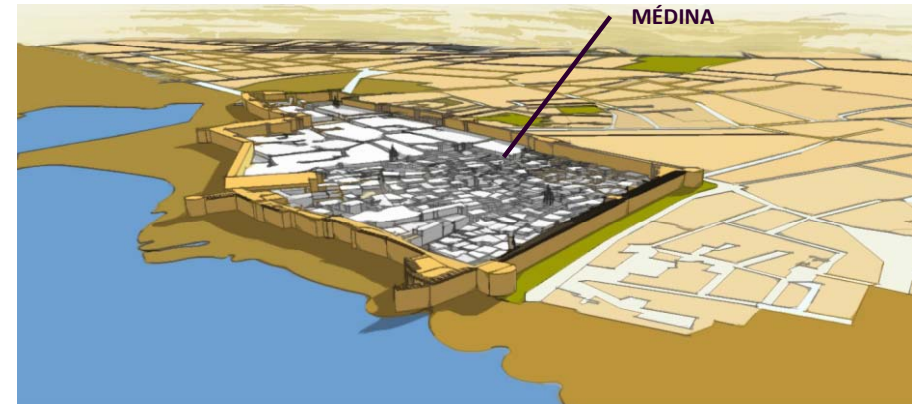
Objectif de la charte

Le document de la Charte Architecturale et Paysagère d'Assilah dont l'objet serait d'informer, de sensibiliser, d'encadrer, de conseiller, les particuliers, les professionnels et les élus sur les choix architecturaux et paysagers à adopter, devra expliciter l'ensemble des orientations et recommandations arrêtées en commun accord avec l'Administration.

Pour compléter les actions stratégiques à une échelle plus directement perceptible par les habitants et usagers, la Charte Architecturale et Paysagère a détaillé une série de mesures simples à mettre en œuvre localement pour appliquer les principes retenus. Le document à valeur pédagogique est assorti de recommandations à l'usage des décideurs et des particuliers. Il est complété par un manuel de référence définissant les prescriptions architecturales à respecter et qui constituera la base d'un Arrêté Communal Permanent.

A cet égard le document est hiérarchisé de manière thématique selon les aspects intrinsèques à l'aire de l'étude. Il est étoffé suffisamment en iconographie lisible et compréhensible, et accompagné de textes explicatifs accessibles à tous les usagers.

La finalité de ce document n'est pas seulement, suggérer un certain nombre de recommandations pour la mise à niveau du paysage urbain de la ville d'Assilah, mais l'intension en est que cette charte, bien qu'avançant des propositions d'aménagement globales et communes, puisse proposer des traitements spécifiques distinguant les zones concernées (axes: Imam al assili, Imam ibn hanbal, Al hassani, My al hassan ben mehdi, Mohammed VI, Khendeq Lalla Rahma et les deux espaces verts V7 et V23), selon leur situation et leurs spécificités. L'objectif c'est de faire encore plus intégrer les bâtisses dans leur environnement, en insistant sur la qualité des matériaux utilisés.



Rappel

Cette phase Diagnostic et Analyse nous a permis de formuler une idée globale sur la spécificité architecturale et paysagère de la ville d'Assilah. Ce qui est primordial, dans le cadre de l'élaboration de la charte architecturale et paysagère de la ville c'est sa mise en œuvre sur la base d'un cheminement fondé sur la connaissance du territoire, la définition d'un projet et l'élaboration d'un plan d'action propre à la ville. L'ensemble de ce processus exige une opération répartie dans un délai possible de deux à trois ans et doit être perçu comme une démarche à moyen ou long terme.

Concernant l'élaboration des recommandations majeures de cette charte, il est important d'interpeler les divers intervenants et de se concerter sur les règles pour assurer la protection ou la valorisation du paysage d'un territoire dont ils partagent le devenir. Pour cela, le travail en concertation avec les partenaires concernés, est essentiel afin de prédéfinir des modalités d'application territoriales qui prennent en compte la spécificité de la ville d'Assilah.

Les réunions préparatoires nous ont permis d'esquisser une image prospective pour la ville d'Assilah. L'ensemble des actions, des choix et options majeurs, retenus depuis les réunions avec les partenaires concernés, à savoir les représentants de l'agence urbaine et les représentants du conseil communal définiront la future image architecturale et paysagère de la ville d'Assilah que notre équipe s'est chargé d'inscrire dans une stratégie générale qui informe sur la nature des interventions, elle a également inséré toutes les données qui concernent les délais, coût de réalisations sur des fiches détaillées.

La transition à partir des quartiers « de base » d'Assilah (médiina et quartier Espagnol) vers les autres zones de développement urbain qui a eu lieu depuis l'indépendance, ce passage semble brutal et impose un arrêt pour réflexion.

Il s'avère en effet que la distinction est fort perceptible, chose due à une déperdition qualitative en matières de conception et d'approche spatiale.

Il est à noter que, et d'une manière générale, l'ensemble de l'espace bâti souffre beaucoup plus de problèmes de qualité que de quantité.

Le problème essentiel du cadre bâti dans l'aire d'étude concerne la qualité des espaces urbains, de l'environnement architectural et des constructions ainsi que l'insuffisance des équipements d'accompagnement et des espaces verts. En effets, la ville d'ASSILAH souffre d'un grand déficit en espaces verts et en espaces ouverts destinés aux rencontres et aux loisirs.

Le développement rapide de l'urbanisation à ASSILAH, conjugué aux moyens limités de la commune urbaine et à la faiblesse de la sensibilisation des acteurs locaux, avait marqué la ville par la prépondérance du bâti et du minéral au détriment du végétal et de l'aquatique. Par ailleurs, les sites naturels plantés de la ville méritent d'être revalorisés, équipés et aménagés en tant qu'espaces de détente, de promenade et de loisir.

Les surfaces urbanisables ou bien ouvertes à l'urbanisation par le plan d'aménagement en vigueur sont relativement importantes. Cependant l'assiette foncière disponible dans les zones favorables est en général privée, ce qui a pour conséquence un développement et une croissance assez souvent contre toute logique urbaine et économique, au gré des opportunités foncières. L'acteur principal de ce développement est l'Etat par le biais de ses établissements publics.

La ville souffre de plusieurs dysfonctionnements qui nuisent à la qualité de son paysage urbain et diminue par la suite son attractivité :

- Aspect inachevé des constructions;
- Présence de chutes non aménagées;
- Insuffisance des infrastructures;
- Enclavement de quartiers périphériques;
- Encombrement et manque d'organisation des activités;
- Présence de bâtiments délaissés;
- Odeurs nauséabondes;
- Mauvaise répartition des espaces publics et des centres d'animation;
- Manque d'entretien des aménagements existants ;
- Non respect des dispositions des documents d'urbanisme et des règlements de construction ;

Tous ces éléments constituent entre autres des champs d'intervention pour améliorer le paysage et le cadre de vie au sein de la ville d'ASSILAH.

Historique

Processus de la production du cadre bâti, des compositions urbaines et des aménagements paysagers

La ville d'Assilah a toujours bénéficié de sa localisation côtière, puisque son quotidien a été étroitement attaché à la mer. En effet, Zilil était un grand centre commercial d'où on exportait différents produits vers les pays méditerranéens.

A signaler que, d'après de récentes recherches archéologiques, La ville où nous sommes, est relativement moderne par rapport à la ville qui porte le nom de ZILIL, et dont les vestiges se trouvent à 13 km (vers L'EST). Cette localisation l'avait classé parmi l'une des villes littorales les plus convoitées par les grandes puissances d'antan, notamment les phéniciens, les carthaginois, les grecques et les romains qui essayaient constamment d'exercer leur domination sur l'océan Atlantique.

Cependant, la date de fondation de cette cité a suscité de nombreuses polémiques vu que les sources gréco-latines sont contradictoires.

Les quelques traces qui persistent de ces civilisations antiques remontent à l'époque romaine d'après les fouilles archéologiques qui ont permis de dégager des quartiers d'habitation, un grand temple, un ensemble thermal, une imposante citerne à quatre compartiments, alimentée par un aqueduc en partie souterrain.



Croquis de la tour al Kamra avant sa restauration
Source : mémoire de fin d'étude de Mohamed Hobaibi,
« Pour une architecture adoptée à la mémoire d'Assilah »

Ruines du Dchar Jdid



Source : photo prise depuis un site web retouché par le BET Seqqat

Historique

Le destin d'Assilah et l'image de la ville vont se dessiner et s'affirmer beaucoup plus au cours du XV^{ème} siècle.

Tout comme plusieurs ville marocaines côtières, Assilah suscitera l'intérêt des Portugais. Dès 1471, et sous l'emprise du roi Alphonse V, celui-ci la baptisera Arzila, et il la fortifiera pour devenir un centre commercial sur la route saharienne de l'or.

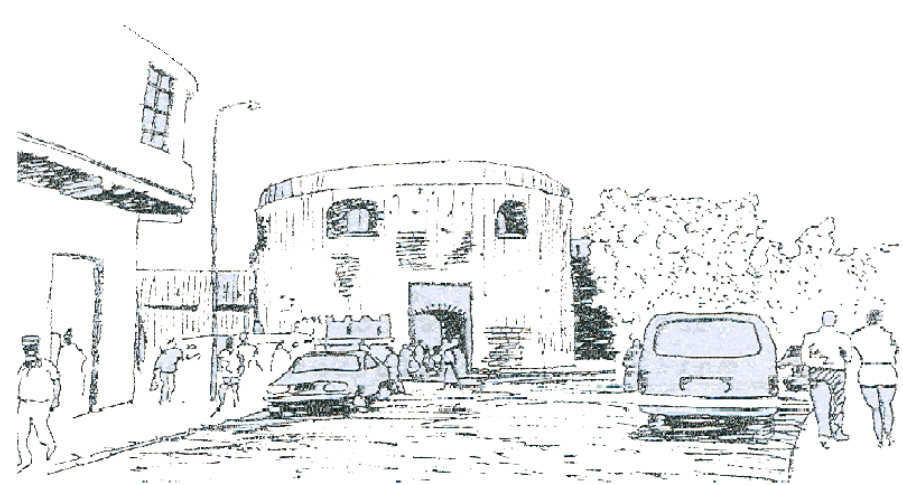
Ainsi, en quelques années seulement la ville fut transformée en un véritable comptoir commercial stratégique et important où il construisit une place forte, avec un donjon et une vaste enceinte d'ailleurs, le système défensif de la ville sera, par conséquent, renforcé en adoptant des fortifications bastionnées, jalonnées de tours semi-circulaires et prêtes à recevoir des pièces de l'artillerie, c'est ainsi qu'au cours du XV et XVI siècle, Arzila est devenue une importante forteresse bien protégée par des canons de différents calibres sur les tours.

Le sultan saadien Mohamad el-Cheikh obligea les Portugais à abandonner la ville en août 1550, mais elle revint vite aux mains lusitaniennes en 1577, avant la bataille des trois rois. Ce n'est qu'une année après que Assilah va revenir au Sultan Ahmed El Mansour Saadi, après la bataille de Ouad El Makhazine et la défaite de l'armée hispano-portugaise en 1578.

La ville ne cessera d'être disputée entre les rois d'Espagne et les monarques Marocains. Ce n'est qu'en 1691, au cours du règne de Moulay Ismail qu'elle sera rattachée à nouveau au royaume chérifien unifié par le sultan Alaouite. Ce dernier n'épargnera aucun effort pour la repeupler, il y fit construire deux mosquées, une medersa et quelques bains publics.

Mais la ville ne connaîtra point de répit total du moment qu'elle va être à nouveau bombardée par l'armée autrichienne, en 1829, ce qui va permettre aux Espagnols de récupérer la ville, jusqu'en 1956 quand l'indépendance du Maroc fut proclamée par le roi Mohammed V.

Ainsi, de 1912 à 1956, la ville restera sous le protectorat espagnol qui a laissé au sein de la médina quelques casernes conservées, des écoles et autres édifices à caractère assez distinctif.



Croquis de la porte Bab el Hommar avant sa restauration
Source : mémoire de fin d'étude de Mohamed Hobaibi,
« Pour une architecture adoptée à la mémoire d'Assilah »

Historique

Evolution historique

Après ce long parcours historique mouvementé, la ville d'Assilah s'est développée d'une manière lente, parfois anarchique, pendant la période du protectorat et après l'indépendance à partir de son noyau principal c'est-à-dire, la médina.

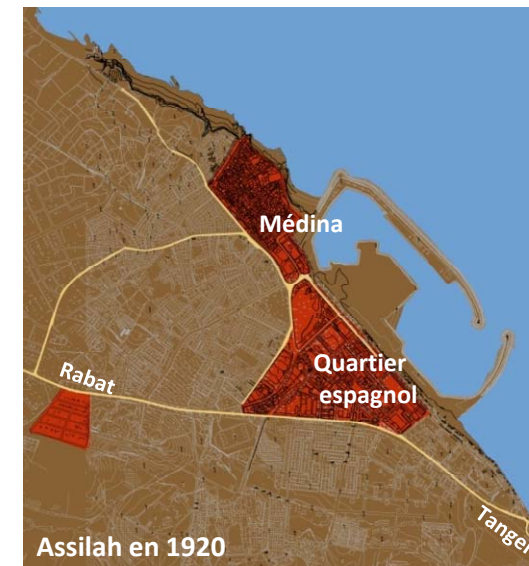
Dés les années 20, l'intervention des Espagnols consistait à implanter la ville sur les grandes pistes – Orientées Nord Est et Est- liant les portes de la médina à la campagne, tout en installant des équipements militaires sur les points culminants de celles-ci.

En ce qui concerne leur mode d'organisation spatial; il se basait essentiellement sur la séparation spatiale, voire sociale, et le contrôle militaire.

Ces implantations espagnoles constituent actuellement un quartier résidentiel qui s'articule autour d'un petit centre administratif et commercial, entre les deux axes Nord-Est et Est d'Assilah.



Assilah au début du XXI siècle

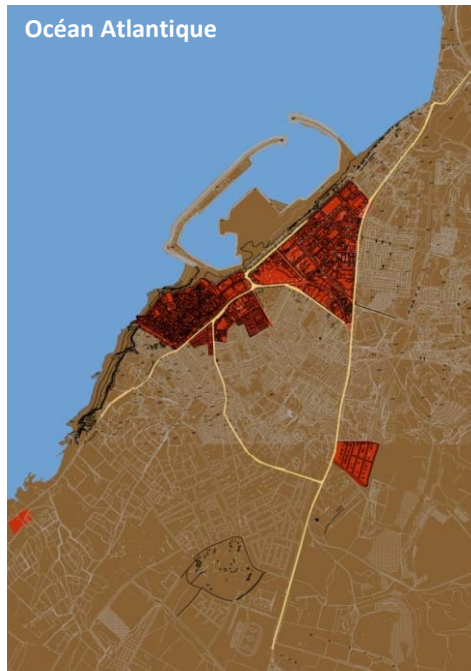


Assilah en 1920

Dessin: B.E.T Seqqat

Historique

Dessin: B.E.T Seqqat



Assilah en 1949



Assilah en 1963



Assilah en 1981



Assilah en 2011

Composition spatiale

La forme générale d'Assilah, une ville marquée par ses murailles

Assilah fut un village de pêcheurs connu pour ses plages. Il est devenu le port naturel de différents groupes, notamment les Arabes, les Byzantins, les Portugais, les Normands, les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains. Cependant, ce sont les Portugais qui ont le plus marqué la cité, en construisant des remparts et des fortifications le long de la grande ville au pur style lusitanien. Sachant que les premières murailles datent de l'époque Califale. Elles ont dû être restaurées par les almohades, les mérinides et ensuite par les wattassides. Cependant, cette première muraille ne résista pas aux attaques d'artillerie des portugais. Un peu après la conquête portugaise la muraille a été entièrement refaite cette fois-ci en pierre et pour compléter leur système défensif, ils ont fait construire un fossé.

En 1505, la muraille fut reconstruite par le roi portugais Alfonso V, ce dernier fut obligé de réduire la superficie de la ville afin de bien dominer le lieu. Aujourd'hui la restauration des ruines historiques, des remparts, et des murs d'Assilah a fait de cette ville une œuvre d'art qui rappelle dans sa morphologie le tissu ancien des villes fortifiées lusitaniennes.



La Tour Al Kamra avant et après la restauration

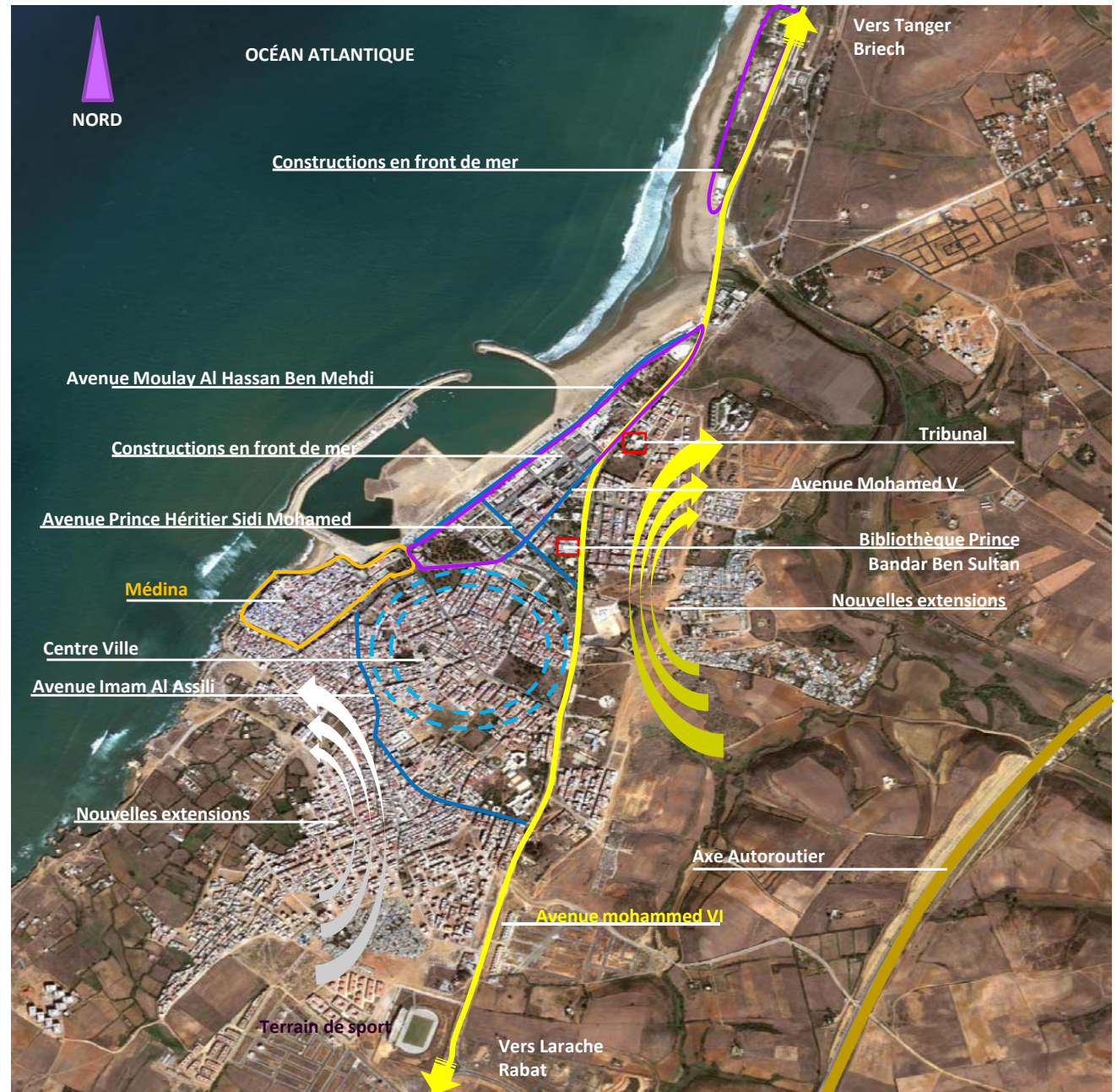
Source : Photos prises depuis le site du Festival d'Assilah : www.c-assilah.com



Composition spatiale

Architecturalement, la ville d'Assilah présente une diversité formelle et conceptuelle assez contrastée, matérialisée par les productions relatives à la médina, au quartier espagnol, l'habitat économique marocain et aux nouvelles zones touristiques.

L'évolution des nouvelles extensions que se soit celles dédiées au logement ou au tourisme se sont développées d'une manière irréfléchie. Cela a fait que plusieurs quartiers souffrent jusqu'à nos jours d'une infrastructure boiteuse et dégagent par conséquent un sentiment que la ville s'est encore métamorphosée. Il est à noter que ces opérations d'expansion citadine ont besoin d'être reliées à une vraie stratégie urbaine qui prend en compte toutes les spécificités de la ville d'Assilah, que le nouveau P.A se chargera de concrétiser par la suite dans l'espace.



Composition spatiale

AXES STRUCTURANTS DE LA VILLE / IBN BATOUTA

La voie Ibn Batouta est une voie qui lie l'avenue Mohammed al Hassani aux nouvelles extensions de la ville en direction de Larache.

La majorité des constructions est en R+1 économique, l'état de la voie carrossable est très dégradée et se transforme sur des tronçons en pistes. La mise à niveau de cette voie fait partie des priorités des décideurs vue qu'elle pourra assurer en cas de sa remise en état, la liaison entre le centre de la ville à savoir la médina, le quartier espagnol et les nouveaux quartiers balnéaires.



Prises de vues: B.E.T Seqqat

Composition spatiale

AXES STRUCTURANTS DE LA VILLE / HASSAN II

L'Avenue Hassan II se démarque par son tracé sinueux et l'étroitesse de son emprise, sa morphologie est plus adaptée aux activités commerciales. C'est en effet un axe commercial très animé pendant la journée qui lie l'avenue Mohamed al Hassani à l'avenue Mohammed VI.

Le type de constructions varie entre le R+1 et le R+2 avec rez de chaussée commercial. Ceci dit, il est regrettable de constater l'absence quasi-total de l'élément végétal qui pourrait adoucir l'aspect rigide de l'avenue.



Prises de vues: B.E.T Seqqat

Composition spatiale

AXES STRUCTURANTS DE LA VILLE / RUE D'ALGÉRIE

La rue d'Algérie a une forte charge symbolique vue sa proximité du rempart de la médina et du mausolée Lala Rahma avec une vue imprenable sur la mer.

Cette percée devrait être mise en valeur par a un alignement paysager, une animation nocturne adéquate et un ravalement des façades respectant le caractère singulier de cette rue.



Prise de vue: B.E.T Seqqat

Composition spatiale

AXES STRUCTURANTS DE LA VILLE / MOHAMMED AL HASSANI

Mohamed Al Hassani est l'une des artères les plus emblématiques d'Assilah. Adossée aux remparts de la médina, elle offre un lieu privilégié pour la restauration et la promenade.

Toutefois, l'ordonnancement de cet axe est une priorité toute en repensant le type de structure de couverture des cafés terrasses. Reste à signaler que sur cet axe nous avons noté l'existence de deux anciens fondouks qui peuvent être parfaitement restaurés.



Prises de vues: B.E.T Seqqat

Composition spatiale

AXES STRUCTURANTS DE LA VILLE / AL HASSANI BEN MEHDI

L'avenue Al Hassan Ben Mehdi représente l'ancienne entrée de la ville depuis l'avenue Mohammed VI du côté de Tanger. Elle est très attrayante vue son importante emprise. Un ordonnancement approprié serait souhaitable et participerait à l'embellissement de la corniche; aussi il faudra compléter les alignements de palmiers de l'autre côté de la double voie toute en mettant en valeur les aménagements des giratoires existants sur cet axe et aussi veiller à la conservation des sculptures qui ponctuent l'avenue.



Prises de vues: B.E.T Seqqat

Composition spatiale

AXES STRUCTURANTS DE LA VILLE / AVENUE MOHAMMED V

Au cœur du quartier espagnol se dressent les palmiers de l'avenue Mohammed V , celui-ci est lié à plusieurs artères secondaires où s'alignent de part et d'autre les bâtiments de l'époque de l'occupation espagnole, à l'exemple de l'église saint Bartolomé, le marché central... sans oublier les multiples connexions en direction de la mer.



Prise de vue: B.E.T Seqqat

Composition spatiale

AXES STRUCTURANTS DE LA VILLE / AXE MOHAMMED VI

L'avenue Mohammed VI est la plus longue artère de la ville d'Assilah avec des percées sur le front de mer au bout de quelques unes de ses connexions. Cette voie offre plusieurs atouts :

- La proximité par rapport à l'entrée de l'autoroute
- la disponibilité de terrain pour l'injection de projets immobiliers de grandes envergures
- des hauteurs en R+3 et 4^{ème} étage en retrait, ce qui permettrait des conceptions plus recherchées, au lieu de se limiter aux anciens R+2 économiques.



Prises de vues: B.E.T Seqqat

Le paysage urbain et architectural d'Assilah, comme analysé auparavant, connaît actuellement un grand déficit en matière de qualité conceptuel pourtant, la réalité montre que la ville n'est pas pour autant dépourvue de productions architecturales et de détails architectoniques aptes à être encore reproduits voire, adaptés au gout du jour.

ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

Ces éléments, à caractère distinctif et dont l'aspect esthétique révèle des intensions fortes dans leur conception ne peuvent que nous servir de base pour cette charte qui ne peut que recommander leur préservation sans toutefois s'opposer à les mélanger à des conceptions contemporaine, à condition que l'harmonie et la cohérence soient maitres mots dans l'aboutissement des idées et des réalisations finalisées.

Fenêtres, portes, balcons, ferronnerie, couleurs, volumétrie, couronnement et autres détail, tout cela va être traité dans ce chapitre où nous allons essayer de faire sortir les composantes clefs du paysage architectural d'Assilah, tout en précisant et explicitant les mesures à prendre pour les mettre beaucoup plus en évidence et en valeur, en préservant leur âme et leur charme, l'objectif étant de proposer des solutions pour rehausser la qualité architecturale, notamment dans les axes objets de notre analyse, et avec les éléments disponibles in situ, ou inspirés du contexte local d'Assilah.



PAYSAGE ARCHITETURAL

Dispositions d'interdiction

La servitude d'aspect étant très importante dans la production architecturale, et afin d'améliorer la qualité du paysage urbain de la ville et son image esthétique, quelques dispositions d'interdiction s'imposent, touchant les éléments suivants :

- a. **Les fenêtres** : élément structurant de la façade, il faut insister pour que leur forme et dimensions répondent à un tracé équilibré conjugué à une qualité plastique affirmée. C'est pourquoi il faut éviter :
 - De se perdre dans des formes géométriques non justifiées et étrangères au style propre à la ville ;
 - Multiplier sans argument les formes et ce sur la même façade ;
 - Percer de nouvelles fenêtres, déséquilibrant de la sorte l'aspect général et le rapport entre pleins et vides ;
 - Les encadrements de fenêtre, spécialement en escalier, et qui ne font qu'alourdir l'aspect général de la façade ;
 - Le recours aux auvents garnis de tuiles s'ils ne répondent pas à une composition agencée valorisant l'aspect général ;
 - Faire usage d'enduit en relief ou de palette trop élargie de couleur ou même aux carreaux de céramique pour souligner ou encadrer façade et fenêtres.

- b. **Les balcons ou encorbellements ouverts** : apportant rythme à la façade, ils ne doivent jamais perturber le rapport entre pleins et vides. Il faut tout aussi bien éviter :
 - Les encadrements en escaliers ou trop en relief sans justification esthétique ;
 - Les proportions exagérées ou répétitivité inutiles ;
 - Le marquage en couleur n'ayant aucun rapport avec le reste de la façade.



Dispositions d'interdiction

- c. La ferronnerie** : de décor ou de protection, l'usage de ferronnerie doit être appliqué avec soin, il faut donc :
- Encourager l'usage de la ferronnerie au lieu des balustrades pour les balcons ;
 - Faire appel à des motifs inspirés de l'art traditionnel local ;
 - Eviter de peindre la ferronnerie avec des couleurs inadaptées au contexte.
- d. Bardage et couronnement** :
- Eviter l'usage des balustrades
 - Eviter les couronnements avec des formes fantaisistes, des ajouts sans qualité plastique et esthétique
 - Eviter les couronnements répétitifs
- e. La voirie** : il faut veiller sur le bon entretien de la voirie, évitant les bitumes inadaptés aux endroits où ils sont appliqués
- Eviter l'égalisation du niveau des voies avec celui des trottoirs à force de multiplier, avec temps, les couches de bitume
 - Eviter stagnation des eaux pluviales
 - Eviter les encombrements sur le domaine public.
- f. Les toitures** : généralement plates comme on peut le constater à partir du paysage architectural de la ville, il serait recommandé de garder cette caractéristique dans les conceptions proposées; ceci afin de mieux s'intégrer dans l'environnement prédominant et harmoniser la production conceptuelle architecturale.
- g. Les tuyaux de descente** : à interdire en apparence sur les façades.



Composition architecturale

Hauteur et volumétrie

Les hauteurs doivent respecter l'existant et surtout les dispositions de la réglementation et des documents d'urbanisme en vigueur
Les volumétries aussi garderont leur aspect où les décrochements, pleins et vides rythment les façades sous l'effet des jeux d'ombres et de lumières.

Cadre bâti, principe d'intervention et éléments architectoniques

Les propositions d'intervention sur le cadre bâti et ravalement de façades de l'axe s'inspirent des éléments et détails existants, touchant les ouvertures, les couleurs, les volumétries, ...

AXE IMAM AL ASSILI



AXE IMAM IBN HANBAL



AXE MY AL HASSAN BEN MEHDI



AXE MOHAMMED AL HASSANI



AXE MOHAMMED VI



Les portugais nommaient Assilah « Taza de Plata » (boîte d’argent) en s’inspirant de la couleur blanchâtre de ses constructions et celle ocre de la muraille qui les couronne.



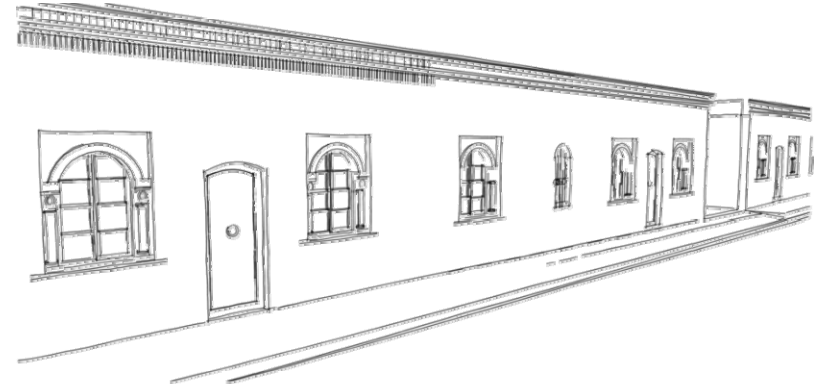
Colorimétrie

Pour garder une homogénéité de l’ensemble, il faut respecter la palette des couleurs existantes, les murs des façades doivent garder la blancheur caractérisant la ville, aussi bien que la couleur bleu et vert bouteille qui soulignent les volumes et les ouvertures dans la ville suivant l’arrêté communal du 6 mars 1972 .

Composition de la couleur

	ROUGE:46 VERT:86 BLEUE: 135		ROUGE:26 VERT:72 BLEUE: 46
--	-----------------------------------	--	----------------------------------





Les façades sont animées dans un souci de composition avec le plein et le vide. La pierre de taille locale est utilisée pour attirer l'attention sur les détails architectoniques; telles les arcades.

Volumétrie du bâti

Le maintien de la structure originale des volumes et des percements, nous permet de proposer des ordonnancements réalisables.

Le principe est de pouvoir offrir un enchaînement équilibré pour un ensemble existant, afin d'éviter la répétition et la monotonie visuelle sur l'axe, à savoir:

- La reproduction de la même structure volumétrique des façades;
- La création d'effets de volume par une mise en relief et le placage de matériaux telle la brique...

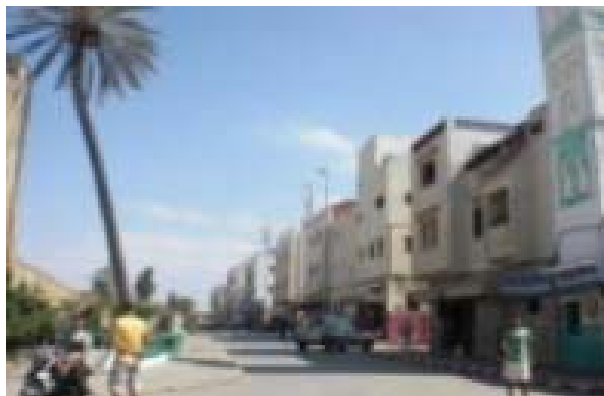


Traitement de façades

Le ravalement doit non seulement permettre l'entretien des façades (murs-pignons aussi) mais surtout leur assurer un aspect agréable mettant en valeur la ville. Il doit tout aussi bien permettre de maintenir et de faire ressortir les techniques constructives d'origine, ainsi que les décors structurels et ornementaux, lorsqu'ils ont un intérêt particulier.

Les techniques, les matériaux et les couleurs doivent donc être parfaitement adaptés à la nature de la construction, à son caractère architectural ainsi qu'à l'impact de la construction dans son milieu environnant, tout en veillant à l'interdiction de certains usages à l'exemple :

- Des revêtements ou peintures d'imitation ;
- Des placages de pierres étrangères à la région ou au style de l'immeuble concerné ;
- De l'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (parpaings, briques creuses, etc.) ;
- De tout carrelage destiné au revêtement de l'intérieur.



AXE MOHAMMED AL HASSANI



AXE Mohammed VI



AXE MY AL HASSAN BEN MEHDI



AXE IMAM AL ASSILI



AXE IMAM IBN HANBAL

Intégration des commerces

Les commerces doivent bien s'intégrer dans les bâtisses où ils se trouvent. Faisant partie intégrante d'une construction, leurs vitrines et devantures doivent respecter et conserver l'ordonnancement ainsi que les modénatures de la façade. Il est tout aussi bien important de soigner les détails et opter pour des matériaux de qualité assortis à la façade. Pour les menuiseries, choisir entre le bois, l'aluminium anodisé, l'aluminium laqué inoxydable et le fer peint. Les produits verriers eux aussi doivent être de qualité.



AXE MY AL HASSAN BEN MEHDI



AXE MOHAMMED AL HASSANI



AXE IMAM AL ASSILI

Traitement des devantures commerciales

AXE IMAM AL ASSILI

Les portes de magasins peuvent être munies de rideaux en tôle galvanisée ajourée.

Un encadrement constitué d'éléments rectangulaires est placé de parts et d'autres de l'ouverture (voir modèles ci contre).

Ces couronnements doivent être exécutés dans le respect des épaisseurs, des proportions proposées.

Les différents motifs et encadrement doivent faire partie intégrante de la masse du mur. Les plaquages sont strictement interdits.

AXE MOHAMMED AL HASSANI

Ces portes sont réservées uniquement aux commerces se conformer strictement au modèle»

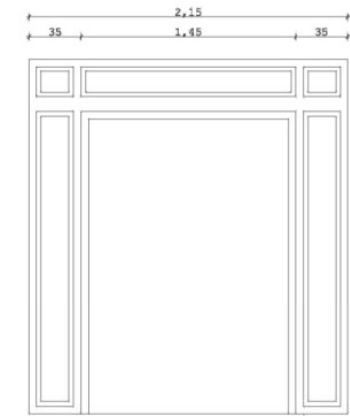
Structure : Ouverture avec arc brisé outrepassé.

Ouvrant : doubles vantaux en bois simple, pivotant sur crapaudine, sans cadre.

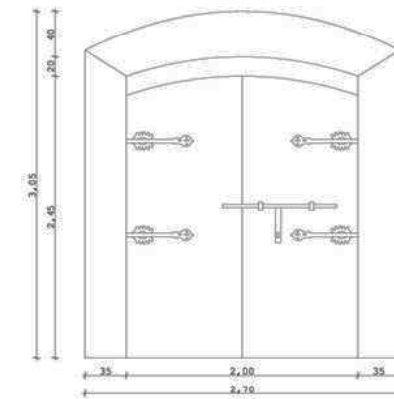
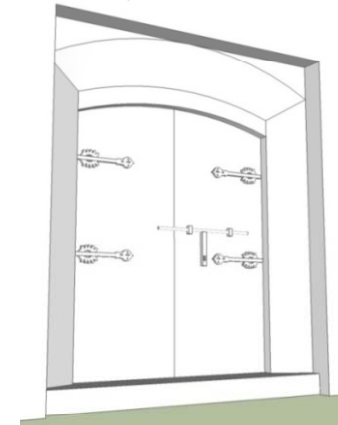
Dimensions : min 2m x 2,50m.

Chambranles : sans chambranle.

Garniture : éventuellement verrous « les pentures ne sont pas obligatoires » ;

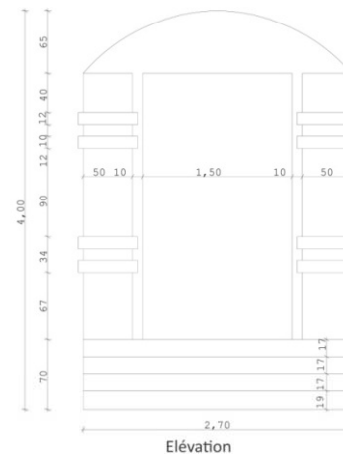
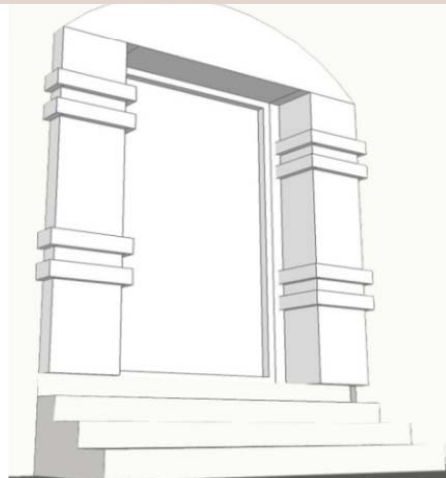


Élévation

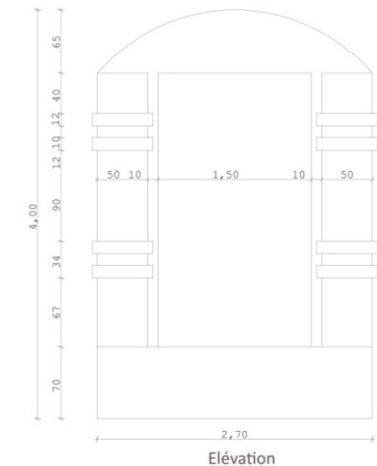
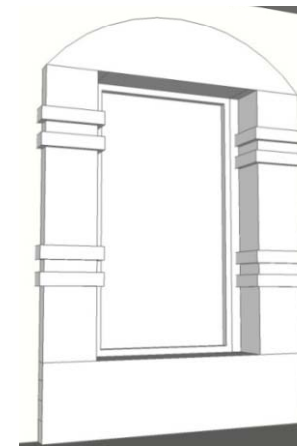


Élévation

AXE IMAM AL ASSILI



Élévation



Élévation

AXE MY AL HASSAN BEN MEHDI

ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

Les éléments architectoniques existants doivent être maintenus s'ils sont d'origine, ayant un intérêt artistique et plastique particulier, à l'exception des éléments défectueux. Le remplacement de ceux-ci doit respecter l'aspect originel sinon, il reste fortement recommandé de s'inspirer d'un modèle existant sur place. En aucun cas il n'est autorisé de reproduire un style étranger à la tradition locale.



ÉLÉMENTS ARCHITECTONQUES

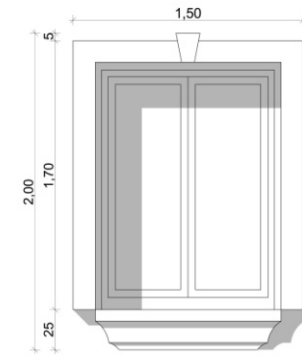
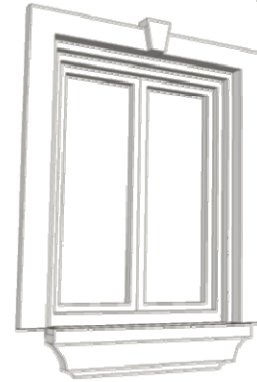
Aspect des fenêtres

AXE IMAM AL ASSILI

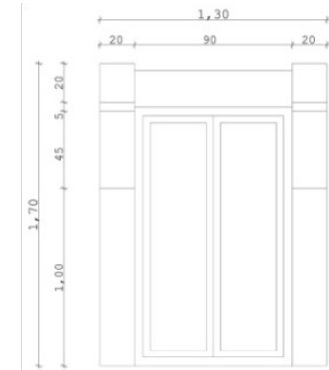
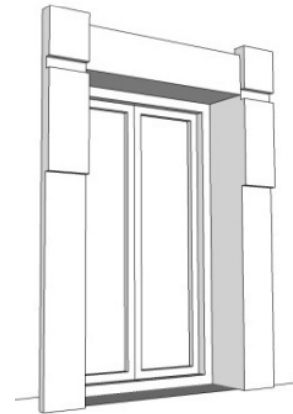
Les fenêtres extérieures doivent être réservées à l'éclairage des pièces habitables avec des ouvrants à la française et des volets en bois. Les volets roulants sont strictement interdits dans l'ensemble de cette zone.

Elles doivent être plus hautes que larges avec une surface totale inférieure à 1,50m².

Les ouvrants et les linteaux peuvent être droits ou sous formes d'arcs à l'exemple des fenêtres déjà existantes sur les lieux.

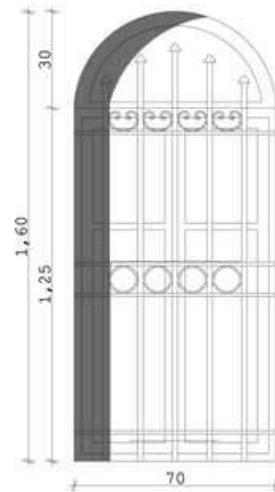
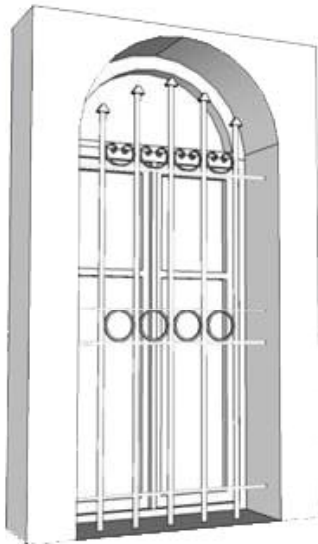


Elévation



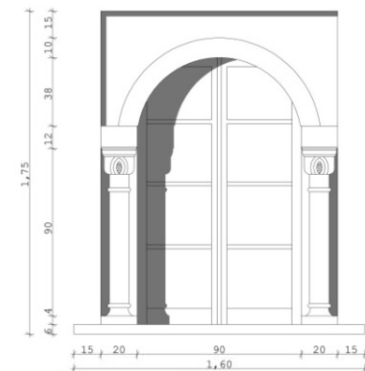
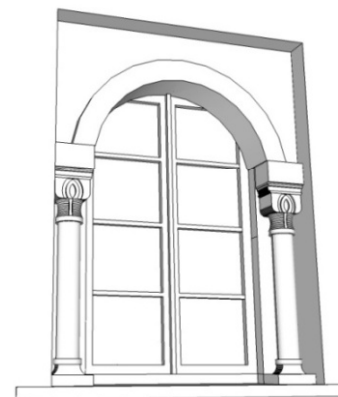
Elévation

AXE IMAM AL ASSILI



Elévation

AXE MOHAMMED VI



Elévation

AXE MOHAMMED VI

Fenêtres : spécificités architecturales

AXE MOHAMMED AL HASSANI

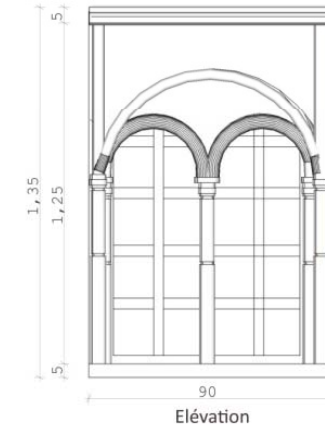
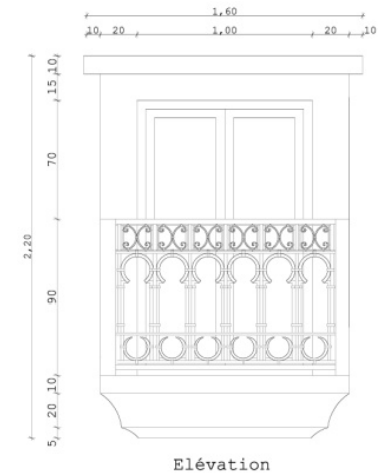
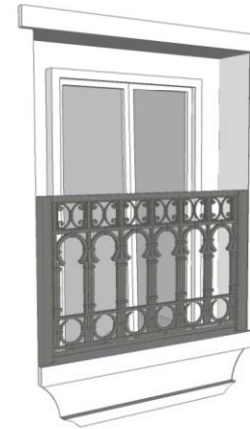
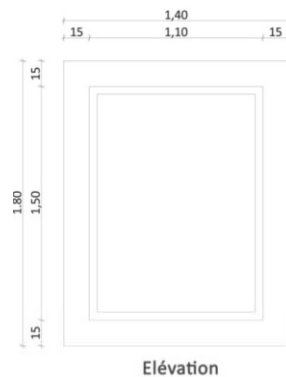
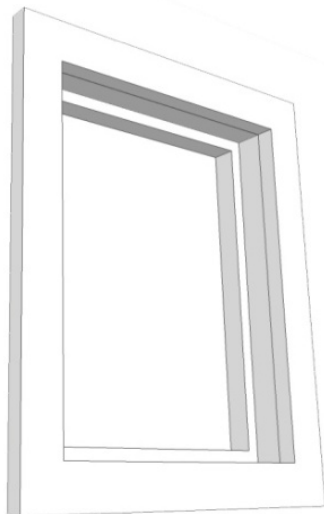
Les fenêtres extérieures doivent contenir des ouvrants à la française, avec volets. Les volets roulants sont autorisés.

Les ouvrants et les linteaux peuvent être droits ou sous formes d'arcs à l'exemple des fenêtres proposées.

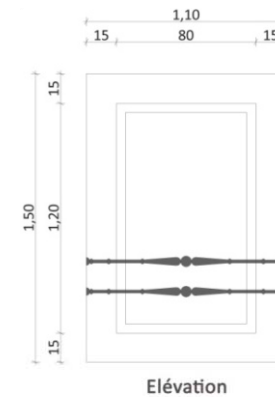
Les fenêtres peuvent recevoir un couronnement. Ces couronnements sont constitués d'un double encadrement avec une arcature plein cintre, légèrement en creux par rapport au nu de la façade. D'autres encadrements plus complexes sont constitués de deux demi colonnettes sculptées placées de parts et d'autres de l'ouverture garnie de frises (voir modèles ci contre).

Ces couronnements doivent être exécutés dans le respect des épaisseurs, des proportions et des détails reproduisant toutes la finesse et la richesse des décors. Les plaquages sont strictement interdits.

La composition des grilles de protection sur la deuxième fenêtre est obtenue par un assemblage des éléments de base, disposés d'une manière symétrique par rapport aux barreaux verticaux et ce dans le respect des tailles et des proportions.



AXE MOHAMMED AL HASSANI



AXE MY AL HASSAN BEN MEHDI

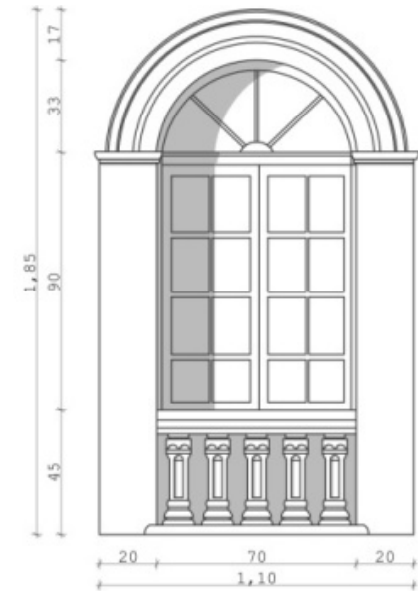
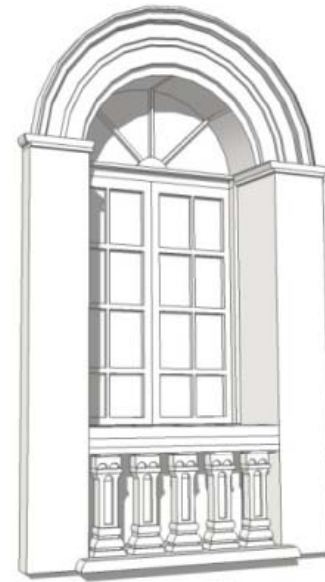
Portes-fenêtres

AXE IMAM AL ASSILI

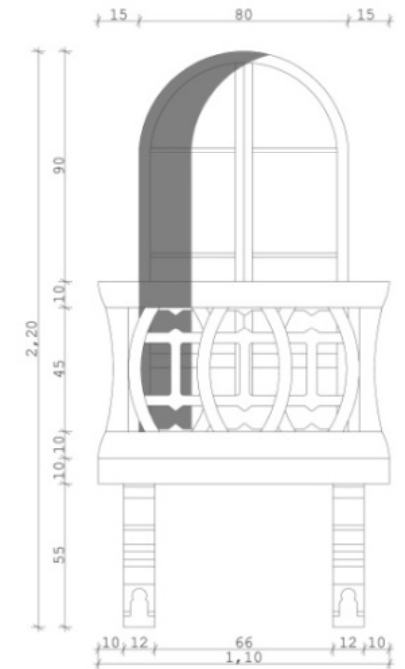
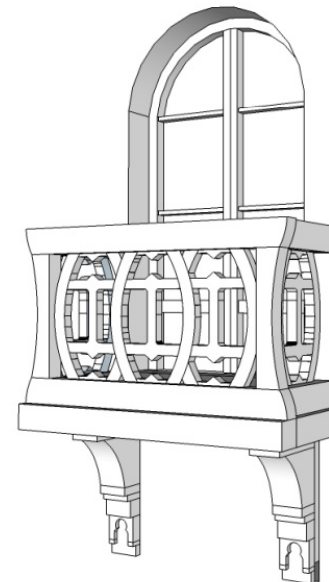
La porte fenêtre proposée pour ce ravalement peut recevoir un couronnement de forme circulaire, il peut être constitué d'un simple encadrement avec une arcature plein cintre, légèrement en creux par rapport au nu de la façade.

Un autre encadrement constitué d'une colonnette parallélépipédique est placé de parts et d'autres de l'ouverture (voir modèles ci contre).

Ces couronnements doivent être exécutés dans le respect des épaisseurs, des proportions et des détails reproduisant toutes la finesse et la richesse des décors. . Les différents motifs et encadrement doivent faire partie intégrante de la masse du mur . Les plaquages sont strictement interdits.



AXE IMAM AL ASSILI



Elévation

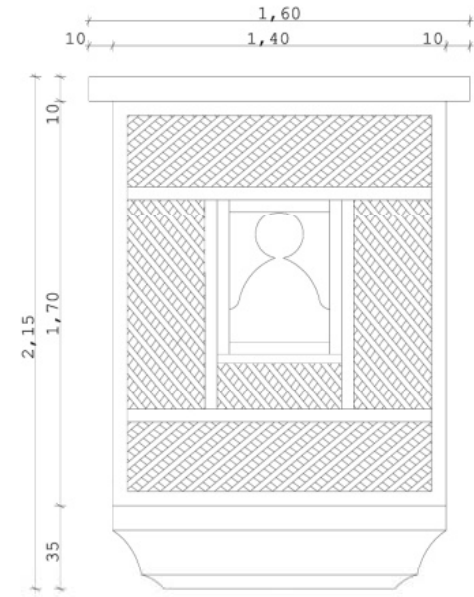
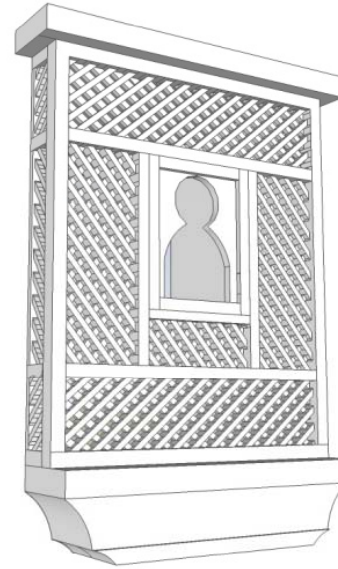
AXE MOHAMMED VI

Chammassia

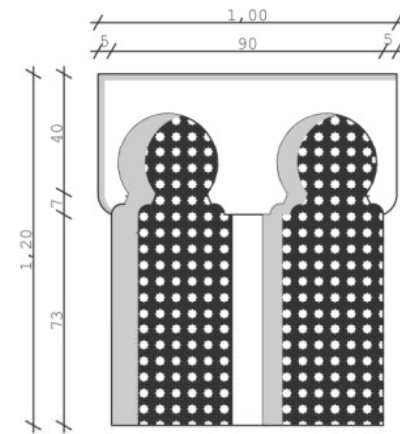
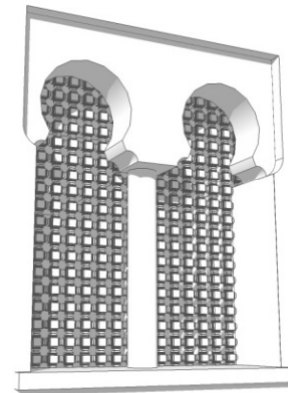
AXE MOHAMMED AL HASSANI

Ces ouvertures garnies de moucharabiés en bois servent à donner un jeu de lumière et de couleur dans les salons et pièces importantes de la maison.

Les exemples proposés sont une réplique exacte des modèles existants dans la médina d' Assilah. Cependant les réalisations futures doivent impérativement respecter les mensurations des modèles ci-contre.



Elévation



Elévation

AXE MOHAMMED AL HASSANI

Portes

AXE IMAM AL ASSILI

Nous nous sommes conformés à l'existant afin de garantir l'homogénéité de la façade.

Dans le cas de création de nouvelles **portes** et en cas d'impossibilité de reconstituer la porte d'origine, il faudra se conformer à la typologie existante dans la médina pour favoriser l'uniformisation du tissu ancien.

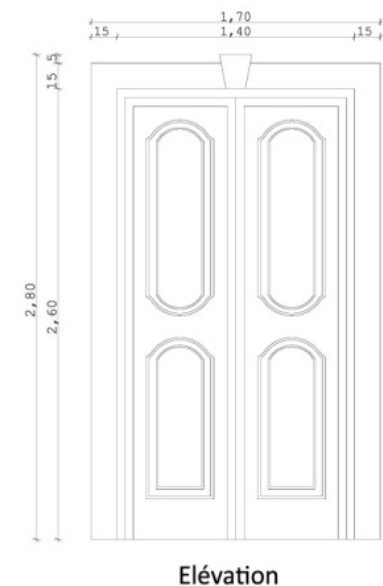
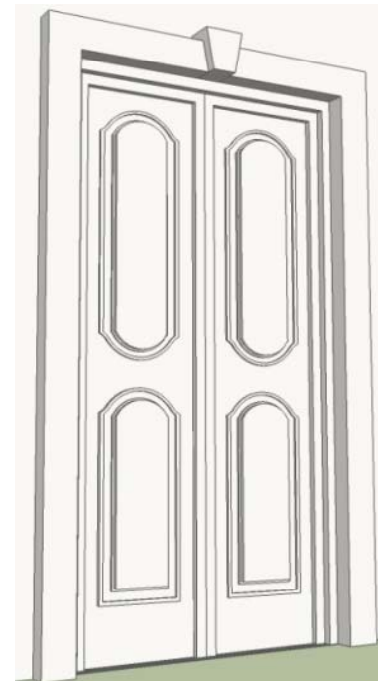
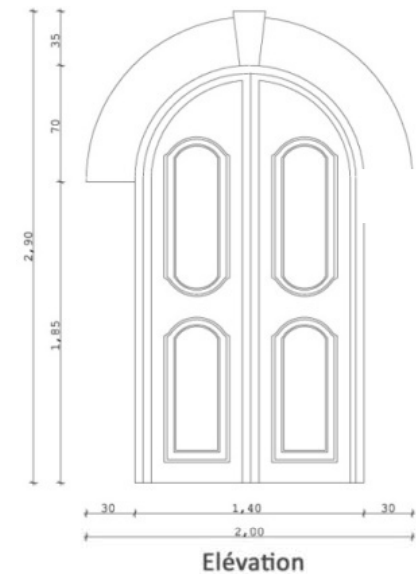
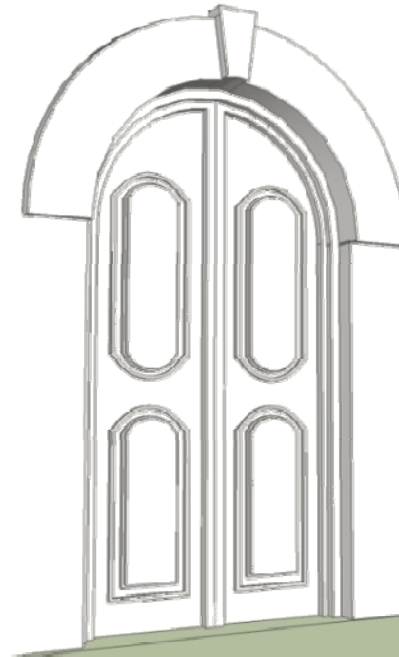
Structure : Ouverture avec arc ou rectangulaire.

Ouvrant: doubles vantaux en bois simple, pivotant sur crapaudine;

Dimensions : min 2m x 2,90m y compris couronnement;

Garniture: éventuellement heurtoirs, verrous « les pentures ne sont pas obligatoires » ;

Éléments complémentaires: couronnement en bas relief; Les jambages peuvent être garnis d'un lambris de bois à la manière traditionnelle.



AXE IMAM AL ASSILI

Portes

AXE MOHAMMED AL HASSANI

Sur les portes pour habitation l'ouvrant est composé de planches fixées sur un quadrillage fait de montants et de traverses par un cloutage décoratif, exécutées selon la manière traditionnelle (voir détail ci-contre).

Le chambranle est obligatoire dans le cas des portes cloutées, il est constitué de :

- Un chambranle fin sous forme d'une baguette à rainure de 1,5 cm de large et d'un encadrement large constitué d'une réglette de 5 à 10 cm de large. Le traitement de la réglette doit être compatible avec celui du cache linteau :
- Avec rainures parallèles si le cache linteau est décoré avec de simples rainure;
- De préférence sculpté, si le cache linteau est sculpté, tout en veillant à l'harmonisation des motifs décoratifs.

La peinture décorative est vivement recommandé. La forme et la taille de la peinture sont déterminés dans le modèle ci-contre.

L'heurtoir est obligatoire dans ce type de porte.

AXE IMAM IBN HANBAL

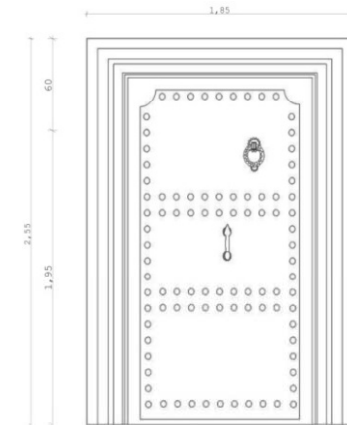
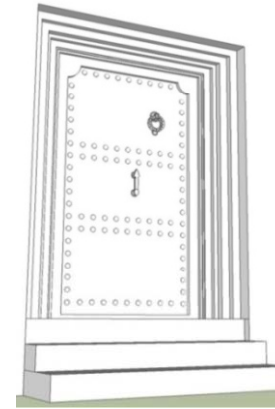
L'imposte est recommandée dans les portes de l'axe Imam Ibn Hanbal. Elle peut être soit intégrée au corps de la porte ou indépendante :

- Dans le cas des cages d'escalier sur la façade nous pouvons préconiser une imposte indépendante ;
- Dans le cas des entrées en chicane, nous pouvons préconiser plutôt une imposte intégrée.

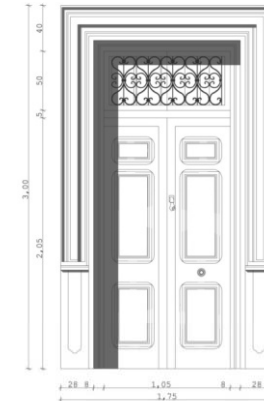
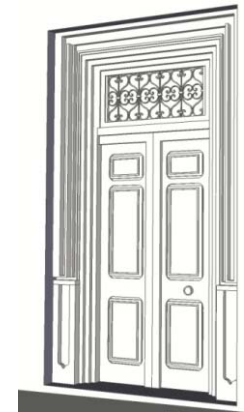
Les grilles en ferronneries doivent être travaillées à la manière traditionnelle dans le choix des motifs et leur mise en œuvre.

Le chambranle est, il est constitué d'un chambranle fin sous forme d'une baguette à rainure de 1,5 cm de large et d'un encadrement large constitué d'une réglette de 5 à 10 cm de large.

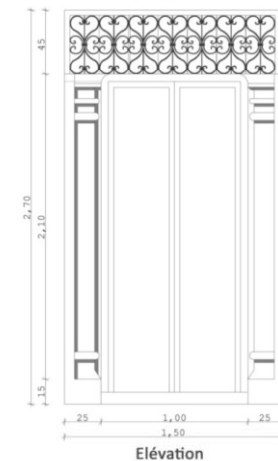
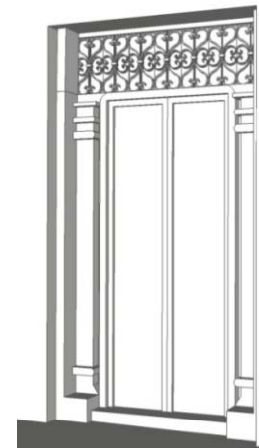
L'heurtoir est souhaitable dans le cas des portes à deux vantaux.



Elévation

AXE MOHAMMED AL HASSANI

Elévation



Elévation

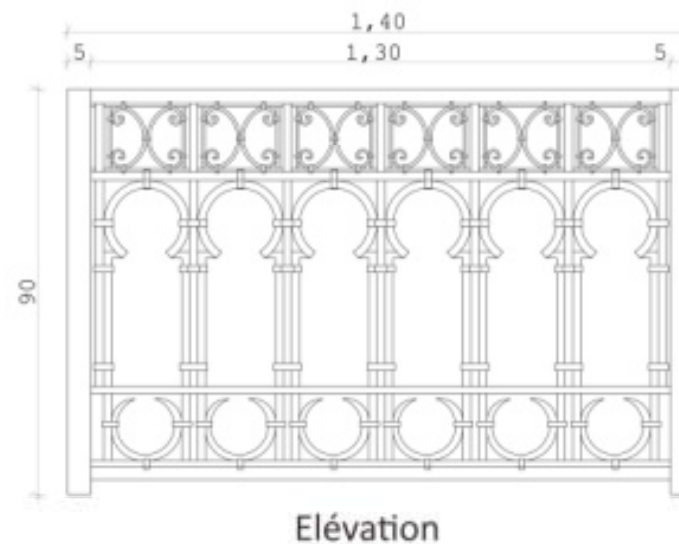
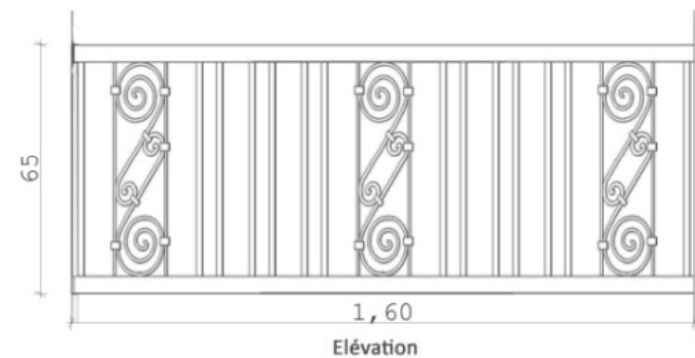
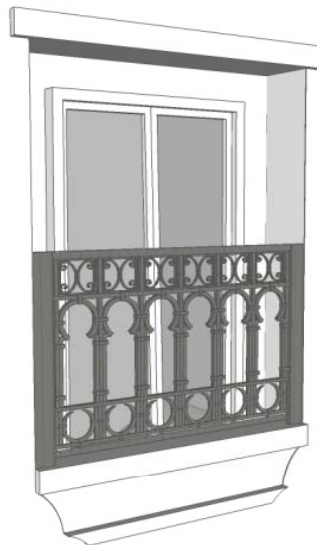
AXE IMAM IBN HANBAL

Ferronnerie

La composition des grilles de protection est obtenue par un assemblage des éléments de base, disposés d'une manière symétrique par rapport aux barreaux verticaux et ce dans le respect des tailles et des proportions.

Certaines grilles peuvent être composées par l'alternance de deux ou plusieurs éléments de base, tout en veillant à la compatibilité des éléments de base entre eux.

Dans ce cas de figure les éléments de ferronneries sont placés sur les bardages et les balcons.

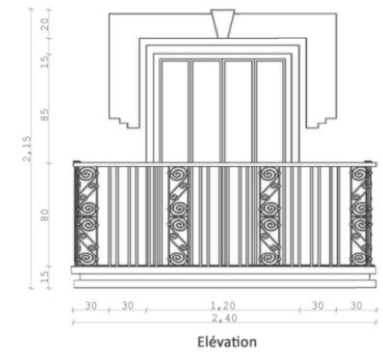
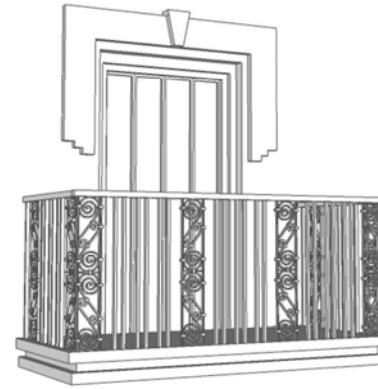


Aspect des balcons

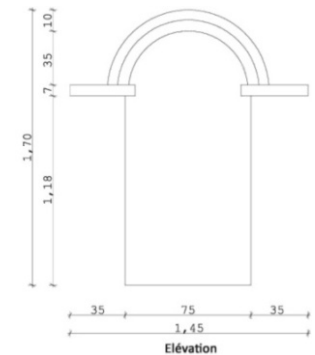
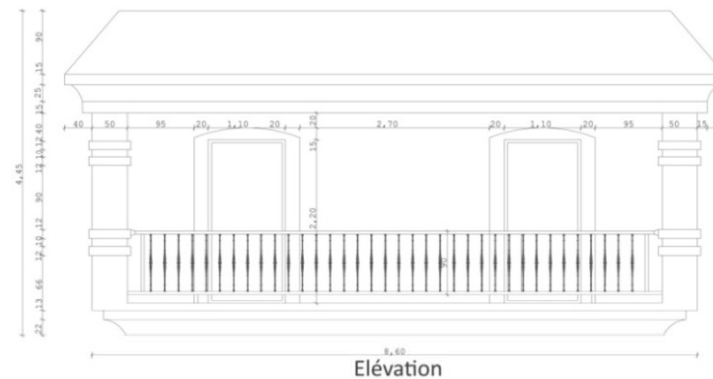
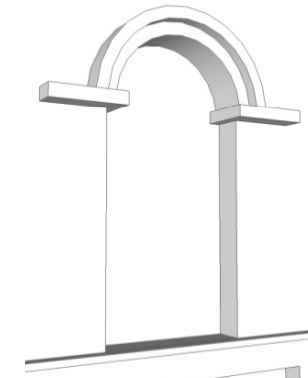
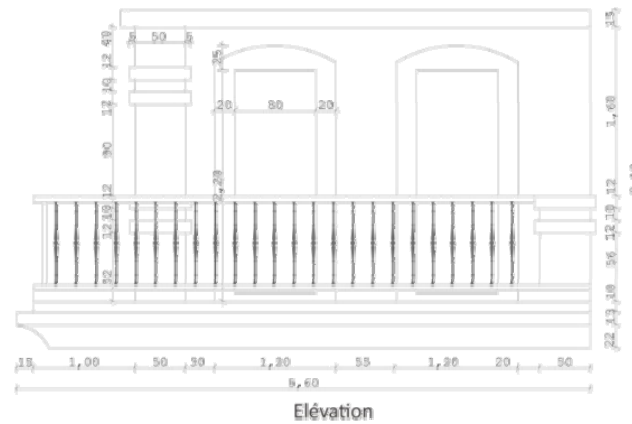
AXE IMAM AL ASSILI

Les balcons doivent permettre l'accès à deux portes fenêtres au maximum avec des ouvrants à la française et des volets en bois peints en bleu.

Le garde corps doit être composé d'un assemblage en ferronnerie à 1m de hauteur.



AXE IMAM AL ASSILI



AXE MY AL HASSAN BEN MEHDI

AXE IMAM AL ASSILI

Typologie de balcons

AXE IMAM IBN HANBAL

L'ensemble des détails architectoniques qui composent la volumétrie des balcons sont fortement inspirés des éléments existant sur la même artère ou provenant de la médina.

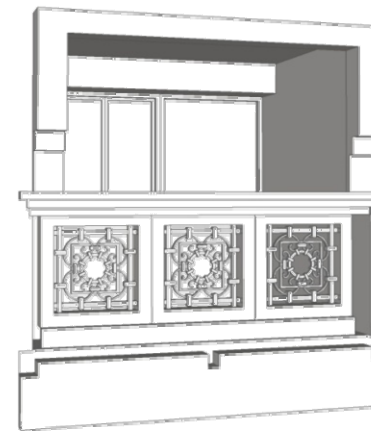
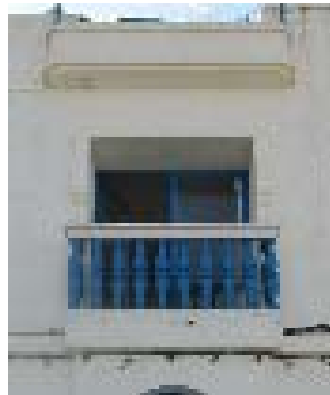
Afin d'éviter les aberrations, il est recommandé de respecter les mensurations figurant sur les détails ci-dessus.

Concernant le garde corps, trois expressions sont proposées :

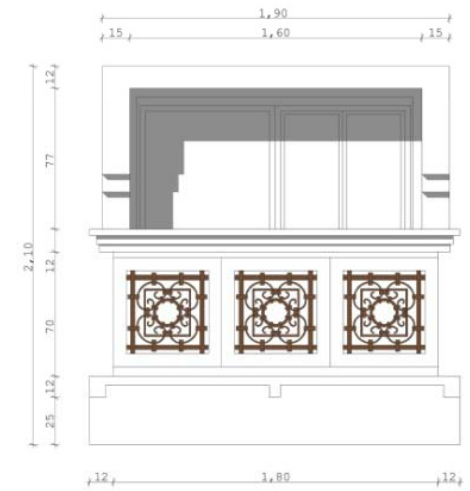
1/ avec grille obtenue par un assemblage des éléments de base, disposés d'une manière symétrique par rapport aux séparations verticales et ce dans le respect des tailles et des proportions.

2/ avec plaquage d'éléments en Zellige.

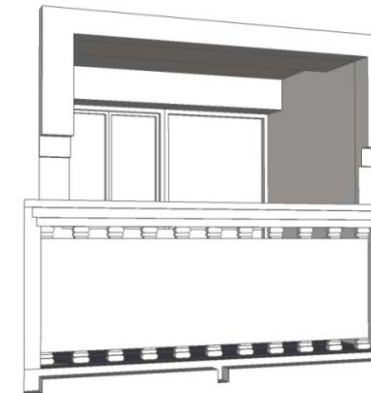
3/ avec balustrade en béton peint en blanc.



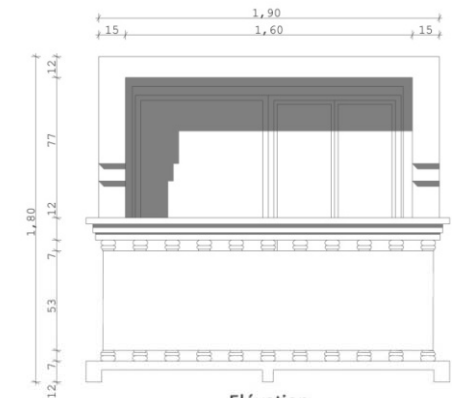
BALCON 1



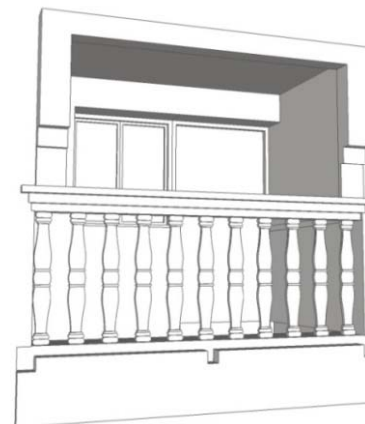
Elévation



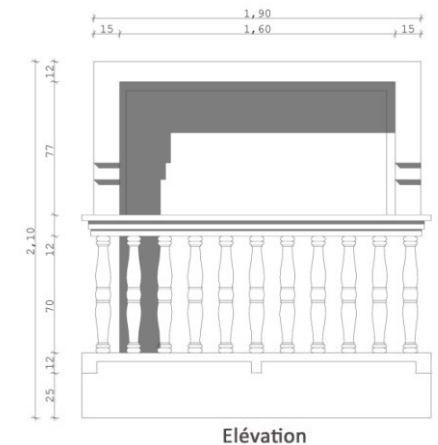
BALCON 2



Elévation



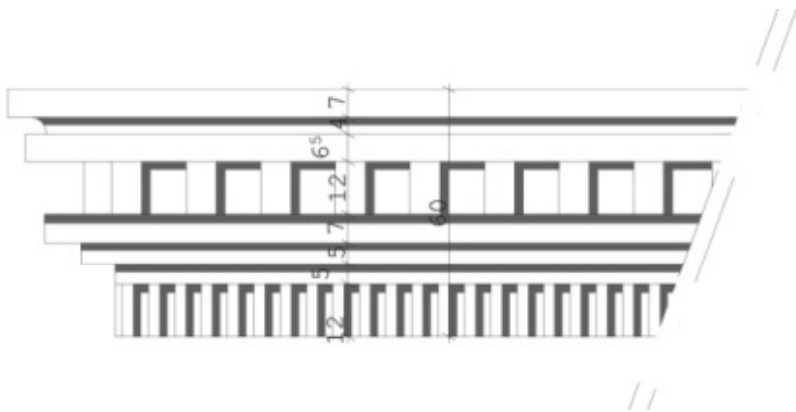
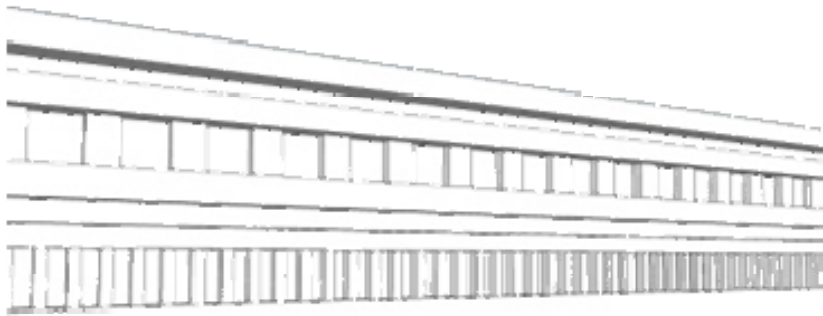
BALCON 3



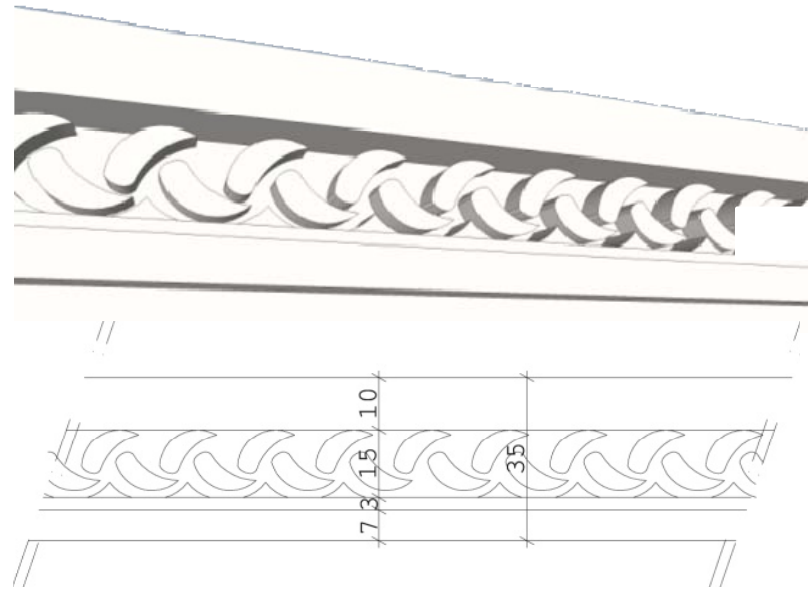
Elévation

Frise

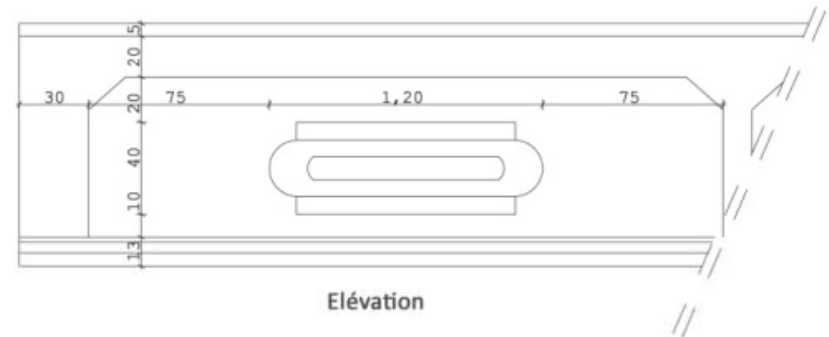
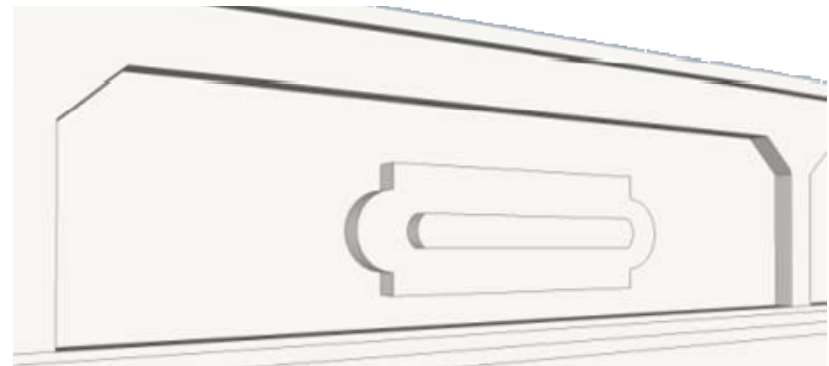
La frise doit être exécutés dans le respect des épaisseurs, des proportions et des détails reproduisant toutes la finesse et la richesse des décors. Les différents motifs et encadrement doivent faire partie intégrante de la masse du mur. Les plaquages sont strictement interdits.



AXE Mohammed VI



AXE IMAM IBN HANBAL

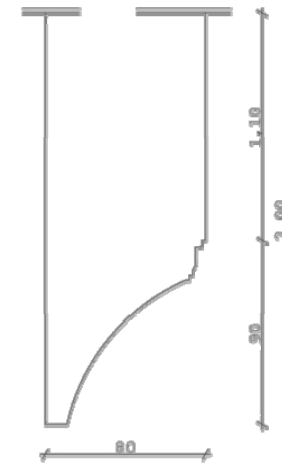
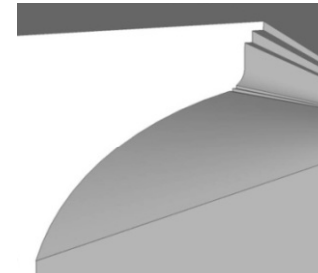


Elévation

Encorbellement

AXE MOHAMMED AL HASSANI

Le traitement des encorbellements au niveau de Mohammed El Hassani se fera dans le respect du modèle présenté ci-contre. Cette forme concave nous servira de base pour supporter le volume de quelques éléments architectoniques sur les façades proposées.



Accessoires et réseaux

PARABOLES ET CLIMATISEURS

Les paraboles doivent se trouver à l'air libre, elles ne peuvent pas être placées sur la façade ;

Il faut les placer à l'intérieure des terrasses pour être aussi peu visible que possible depuis la rue ;

Même chose pour les climatiseurs, ils sont interdits sur la façade.

CAPTEURS SOLAIRES

Il faut les placer à l'intérieur des terrasses pour être aussi peu visible que possible depuis la rue, et dans une orientation bien particulière selon les normes techniques.

RÉSEAUX D'ADDUCTION DIVERS

Cet article concerne les réseaux d'adduction divers. Ces dispositions s'appliquent aux particuliers, aux concessionnaires de réseau et à la commune.

Tous les réseaux doivent être discrets voire, invisibles, notamment les **réseaux d'alimentation électrique**, en plaquant les lignes nouvelles contre les façades, soit horizontalement sous certains éléments de la façade à savoir les corniches ou autre, soit verticalement en limités mitoyennes. Le réseau torsadé, utilisé jusqu'à présent devrait disparaître à terme en totalité.

Pour mieux s'intégrer dans leur environnement, **les postes transformateurs** ne peuvent être implantés que dans les endroits prévus à cet effet. Dans l'impossibilité- extrême de les construire en souterrain, les postes transformateurs peuvent être construits en surface à condition que leur édification ne porte aucun préjudice ni aux bâtisses avoisinantes ni à l'aspect urbain de la ville.

L'emplacement des boîtes de distribution des **lignes téléphoniques** doit se faire dans des conditions similaires à l'implantation des postes transformateurs. Ces boîtes seront protégées dans des locaux fermés.

Cet article traite également du système de **collecte des ordures ménagères**. Il est préconisé d'effectuer une collecte dans des containers qui restent en permanence dans les rues à la disposition du public.

Il convient donc de dissimuler au maximum ces containers. Comme solution, on peut chercher à les intégrer dans des abris, mais cette issue reste limitée, ne pouvant être adoptée dans les ruelles étroites d'Assilah.



ETAT DES LIEUX

AMENAGEMENT PAYSAGER



Aménagements paysagers

Les Zaïlachis ont tissé au fil du temps des liens solides avec la composante verte et se sont engagés depuis plusieurs années à l'embellissement de leurs quartiers par la plantation du seuil même de leurs maisons. De plus un prix est décerné chaque année lors du festival culturel international d'Assilah pour encourager ces projets environnementaux. Certes, la sensibilité de ces citoyens jouerait un rôle crucial dans l'élaboration d'une protection permanente des espaces verts de la ville d'Assilah. La cité blanche est une ville balnéaire qui renferme plusieurs espaces verts et places publiques qui ont, pour la plupart, été réaménagés récemment.

Il est connu que l'espace vert sous toute sa typologie (parcs urbains et suburbains, forêt, bosquets, promenades ou coulées vertes...) et avec toutes ses composantes (verdure, eaux, aménagements ludiques...) participe à la protection de l'environnement en constituant un vrai poumon purifiant l'atmosphère au sein de la ville.

Ces dernières années, Assilah a accueilli plusieurs projets d'aménagement et d'embellissement des espaces publics, au bonheur des estivants et amoureux de la ville. Les projets ne se concentrent plus que dans la médina mais concernent aussi la réalisation de projets de plantation d'arbres dans plusieurs rues et avenues.

Des travaux similaires de plantation d'arbres, d'éclairage, ainsi que des travaux de pavage, de voirie et de bordures ont concerné, entre autres, le front de mer et plus précisément l'avenue Moulay Al Hassan Ben El Mehdi qui a été la plus grande bénéficiaire de ce projet de réaménagement. Elle a été brodée de plusieurs dizaines de palmiers à savoir : Phoenix Canariensis, Sabal palmeto et Washingtonia robusta.



Traitements paysagers

Le traitement de l'élément végétal doit être confié à des spécialistes notamment les paysagistes, il doit privilégier la recherche des aspects suivants :

- Produire des sites de qualité et favoriser la production d'une image et d'une silhouette propre à la ville;
- Tenir compte du paysage environnant existant ;
- Privilégier les essences locales ;
- Assurer une gestion et un entretien durable ;
- Veiller au respect des normes en matière d'aménagement des espaces verts ;
- Éviter les arbres dont les racines peuvent détériorer les revêtements du sol ou porter atteinte aux fondations des constructions voisines.

Il est tout aussi important de distinguer entre les arbres d'alignements et ceux des places en effet, le choix des espèces doit tenir compte tout aussi bien de l'effet recherché que des emprises où ils sont implantés, de la largeur des trottoirs, la hauteur des constructions, leur implantation par rapport à l'alignement de la rue et de la nature des activités qu'elles abritent.

Toutefois, les espèces de Palmier utilisées sur les axes structurants de la ville sont très flexibles en termes d'exigence : ***Phoenix canariensis*** caractérisé par un tronc très régulier et droit, il est indifférent par rapport au type de sol et de Climat. Il accepte les emplacements à mi-ombre, les étés peu chauds et les sols pauvres, L'hiver ne pose pas de problème jusqu'à -8 °C, certains sujets supportent même jusqu'à -12 °C. Grâce à son gros tronc le Phoenix est utilisé essentiellement en alignement, pour structurer les grandes avenues.

Washingtonia filifera peut être planté dans des sols légers, riche en Calcium, cette espèce peut tolérer des températures min de (-7°C).

Ne supporte pas l'humidité excessive, ni les gelées surtout quand l sujet est jeune, mais s'adapte aux différents sols, y compris les sols salins.

Washingtonia robusta tolère les sols pauvres et la sécheresse, il résiste à -7° c pour les jeunes sujets, et jusqu'à -10 °c quand l'espèce atteint sa maturité.

Choix de la plantation

Les espèces utilisées sont celles présentes dans les milieux de la Région d'Assilah: méditerranéen, atlantique et continental. La majorité est indigène ou a été introduite et s'est naturalisée depuis si longtemps qu'elle est considérée comme spontanée par le public. Quelques espèces d'introduction plus récente, mais devenues pour la plupart subspontanées, font également partie de la palette végétale. En revanche, les nombreuses espèces exotiques plantées pour l'ornement, et dont la spontanéité n'est pas encore avérée, sont maintenues dans les aménagements ponctuelles.

PRECISIONS SUR LA TAILLE

Les informations mentionnées concernent des sujets ayant atteint leur développement maximal, ce qui, chez certains arbres, n'est pas toujours facile à apprécier, leur croissance pouvant s'étaler sur plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'années. D'autre part, d'importantes variations dans le développement, dues à divers facteurs environnementaux ou géographiques, peuvent être observées au sein d'une même espèce. Enfin, les arbres sont souvent élagués ou taillés ce qui modifie parfois considérablement leurs silhouettes.

LES INFLORESCENCES

Souvent, les fleurs sont groupées en bouquets appelés inflorescences. On distingue plusieurs types principaux d'inflorescences:

- **En grappes** : les pédicelles floraux, de longueur sensiblement égale, sont répartis de part et d'autre du pédoncule,
- **En épis** : grappes de fleurs sessiles sans fleur terminale sur le pédoncule,
- **En chatons**: épis, souvent pendants, de fleurs unisexuées,
- **En corymbes**: grappes dont les fleurs sont portées par des pédicelles de longueur variable mais insérés à des niveaux différents sur le pédoncule, de sorte que les extrémités fleuries se situent presque toutes sur un même plan,
- **En ombelles** : inflorescences à pédicelles rayonnant et partant tous du même point du pédoncule,
- **En capitules** : ensembles de fleurs sessiles, serrées les unes contre les autres autour d'un réceptacle commun et ressemblant à une fleur unique,
- **En cymes**: inflorescences à pédoncule terminé par une fleur et portant un ou plusieurs pédicelles eux-mêmes ramifiés.

type de plantes	Nom de l'espèce	exigence
arbres	<i>DOMBEYA X CAYENXII</i>	tout type de sol
	<i>CITRUS PARADISI</i>	Sol riche et bien drainé
	<i>ERYTHRINA CAFFRA</i>	tout type de sol
	<i>ERYTHRINA CRISTA-GALLI</i>	tout type de sol
	<i>FICUS ELASTICA</i>	tout type de sol
	<i>FICUS MICROCARPA</i>	tout type de sol
	<i>MELIA AZEDARACH</i>	terre franche
	<i>CALLISTEMON LANCEOLATUM</i>	sol frais riche en Ca
	<i>AILANTHUS ALTISSIMA</i>	tout type de sol
	<i>BRACHYCHITON POPULNEUM</i>	sol riche en Ca
	<i>CATALPA BIGNONIOIDES</i>	tout type de sol
	<i>CELTIS AUSTRALIS</i>	sol frais
	<i>CASUARINA CUNNINGHAMIANA</i>	tout type de sol
	<i>CITHAREXYLUM QUADRANGULARIS</i>	sol frais
arbustes	<i>ABUTILON STIATUM</i>	sol humide
	<i>ACALYPHA WILKESIANA</i>	sol frais
	<i>ATRIPLEX HALIMUS</i>	sol sec riches en Ca
	<i>BUDDLEIA DAVIDII</i>	sol riche
	<i>CALLISTEMON SPECIOSUS</i>	sol riche en Ca, ne tolère pas le froids
	<i>CARISSA GRANDIFLORA</i>	tout type de sol riche en Ca, résiste aux vents marins
	<i>CESTRUM NOCTURNUM</i>	sol frais
	<i>CESTRUM DIURNUM</i>	sol léger et riche
	<i>DATURA ARBOREA</i>	indifférent au sol
	<i>NERIUM OLEANDER</i>	tout type de sol riche en Ca
	<i>HIBISCUS MUTABILIS</i>	ne tolère pas la sécheresse
	<i>CYCAS REVOLUTA</i>	sol riche, résiste au gel
	<i>IOCHROMA GRANDIFOLIA</i>	sol frais
	plantes à massif	<i>CLIVIA MINIATA</i>
plantes grimpantes	<i>JASMINIUM OFFICINALIS</i>	sol riche
plantes à massifs	<i>STRELIZIA REGINEA</i>	sol frais, riche et profond
	<i>ACANTHUS MOLLUS</i>	riche, frais ou sec, drainé
	<i>AGAPANTHUS ORIENTALIS</i>	drainé, humifère
	<i>ANTHEMIS CUPANIANA</i>	Sol léger, même calcaire, plutôt sec
	<i>CANNA INDICA</i>	Humide, fertile et drainé
	<i>AGAVE AMERICANA</i>	drainé, sinon normal, même sableux, sec en hiver.
plantes grasses	<i>ECHINOCACTUS GRUSONII</i>	drainé, sablonneux, un peu fertile
	<i>FURCREA SELLOA</i>	tout sol drainant
	<i>KALANCHOE BEHARONSIS</i>	bien drainé, humifère, acide ou neutre assez sablonneux

Axe Imam Al Assili

Nom commun : palmier de Californie, *Washingtonia filifera*.

Nom latin : *Washingtonia filifera*.

famille : Arecaceae

catégorie : Arbre, palmier.

Port: Erigé, évasé, retombant pour les palmes.

feuillage : Feuilles palmés presque ronde, vert clair. La base des segments laisse pendre des fils blancs, d'où le nom de ce palmier. Le pétiole puissant est bordé de petites épines redoutables.

floraison : Palmier hermaphrodite (mâle et femelle).

Longues inflorescences jusqu'à 4 m de long.

couleur : fleurs claires.

fruits : Fruits ronds très petits, noir brillant. Germination assez rapide, entre 1 à 3 mois.

croissance : Moyenne.

hauteur : De 15 à 18 m de haut. Croissance très rapide au soleil et avec beaucoup d'eau pendant la période chaude. Stipe épais élargi à la base.

plantation : Semis à chaud.

sol : Tout sol bien drainé, même aride.

emplacement : Soleil.

origine : Sud de la Californie, Arizona, Mexique, dans les canyons et les gorges en zones désertiques.



Nom commun: Banian de Malaisie , nommé par les anglophones 'Chinese banyan tree'.

Nom latin : *Ficus microcarpa* L. synonyme *Ficus retusa* L.

famille : Moraceae

catégorie : arbre

feuillage : persistant

port : érigé puis étalé

floraison : toute l'année

croissance : moyenne

hauteur : jusqu'à 25 m dans sa région d'origine (Asie tropicale)

plantation : automne ou printemps

multiplication : semis au printemps, bouture en été

sol : riche, humifère, drainé

emplacement : soleil, mi-ombre

origine : Asie du sud-est (Malaisie).



Actions

Maintenir l'alignement d'arbre existant en *Washingtonia Filifera*. Compléter cet alignement afin de garantir une continuité visuelle équilibrée.

Planter les arbres sur une équidistance de 15 m.

Animer l'avenue par l'implantation d'une nouvelle essence « *Ficus microcarpa* » afin de créer un jeu de volume et de garantir de l'ombre aux terrasses de cafés où les pergolas seront interdites.

Axe Imam Ibn Hanbal

Nom commun: Syagrus, Palmier reine.
Nom latin : *Arecastrum romanzoffianum*.
famille : Arecaceae
catégorie : Palmier.
port : Stipe unique grisâtre au diamètre variable.
feuillage : persistant, grandes palmes de 2 à 3m pennées, très segmentées.
floraison : très ramifiées, fleurs mâles et femelles sont séparées.
couleur : jaune
fruits: ovoïdes couverts de fibres: petites noix de cocos.
croissance : lente.
hauteur : 10-12 m.
multiplication : par semis, germination très longue 3 à 6 mois.
sol : drainé, riche, frais, acide ou neutre ou alcalin
emplacement : soleil.
origine: Amérique du Sud (Brésil).



Arecastrum romanzoffianum



Brachychiton Populneum



Nom commun: Arbre bouteille.
Nom latin : *Brachychiton populneum*.
famille : Sterculiaceae
catégorie : arbre
feuillage : caduc ou semi-persistant, de forme très variable : de entier à trilobé.
port : colonne large
floraison : printemps à été
couleur : rouge
croissance : assez rapide.
hauteur : 6-15 m
plantation : printemps
multiplication : semis (lent), bouture en été (difficile)
sol : drainé, riche, plutôt frais surtout en été, mais supporte de longues périodes de sécheresse, acide ou neutre
emplacement : soleil.
Phytopathologie: Peut subir des attaques de pucerons.

Axe Mohammed Al Hassani

Nom commun: Arbousier.

Nom latin : *Arbutus unedo*.

famille : Ericaceae

catégorie : arbuste fruitier.

feuillage : dense, persistant, coriace, tiges rougeâtres, les nouvelles légèrement poilues de couleur framboise. Feuilles brillantes, vert foncé au revers vert plus clair.

port : dressé, buissonnant, tronc court, écorce rouge, écailleuse gris-brun s'exfoliant légèrement, avec des branches tortueuses, ascendantes.

floraison : automne, en grappes terminales, retombantes petites fleurs mellifères, en grappes renflées au col resserré. Fruits comestibles globuleux, verruqueux d'aspect.

couleur : blanc souvent teinté de rose ou de verdâtre à la base.

croissance : moyenne

hauteur : 3-10 m.

plantation : début automne ou printemps

multiplication : par semis la croissance est très lente, boutures et marcottage peu évident, greffage.

sol : sec ou frais, pauvre ou fertile, acide ou neutre ou alcalin, supporte le calcaire.

emplacement : ensoleillée de préférence, n'aime pas être déplacé.

origine : zone tempérée à climats marins de l'Europe méridionale et du sud-ouest (Gascogne), se retrouve aussi en Irlande du Nord.



ARBUTUS UNEDO

Nom commun : Washingtonia ou Palmier du Mexique.

Nom latin : *Washingtonia robusta*

famille : Arecaceae

catégorie : Palmier.

port : stipe marron cylindrique droit, rugueux, conservant les bases des feuilles.

feuillage : persistant, orbiculaire (1 m de diamètre, segments piquants, pétioles épineux de plus d'un mètre.

floraison : spadice de 2 à 3 m retombant entre les feuilles, fleurs bisexuées

couleur : crème, drupes ovoïdes noirâtres.

croissance : lente.

hauteur : 25 m.

plantation : se transplante sans problème.

sol : tous, fertile ou même pauvre et sec (pas trop les premières années) ou frais, acide ou neutre ou alcalin, accepte le calcaire.

emplacement : soleil.

origine: Mexique.



Actions

Sur le flan droit allant vers la rue d'Alger il est recommandé de compléter l'alignement d'arbre existant en *Washingtonia robusta*.

Sur le flan gauche, vue l'activité commerciale qui s'y déroule, notre choix s'est penché sur une essence qui s'adapterait par sa taille réduite à l'étréouesse de l'artère et en même temps à la salinité de l'aire.

WASHINGTONIA ROBUSTA



Axe Moulay Al Hassan Ben Mehdi

Nom commun: Palmier des Canaries.

Nom latin : *Phoenix canariensis*.

famille : Arecaceae

catégorie : arbre, Palmier dioïque.

port : gros stipe unique et droit surmonté d'une couronne touffue.

feuillage : persistant, penné vert brillant, long 5 à 7m, folioles acuminées, à la base des feuilles de longues épines géminées.

floraison : spadices très ramifiés à pédoncules épais, courbes (1m)

couleur : crème, fruits longs, ovoïdes (20mm) jaune-rougeâtre.

croissance : lente.

hauteur : 20 m.

plantation : printemps.

multiplication : par semis ou bouturage pour conserver le caractère.

sol : indifférent, même en bord de mer.

emplacement : soleil.

origine : endémique aux îles Canaries.



Actions

Compléter et renforcer l'alignement d'arbre existant au niveau du front de mer en phoenix sur l'ensemble de l'axe Moulay Al Hassan Ben Mehdi.

Planter d'autres espèces qui s'adaptent aux particularités du bord de mer à savoir: *Callistemon lanceolatus*, *Lagunaria patersonii*, *Melia azedarach*, *Strelitzia augusta*, *Washingtonia robusta*, *Yucca elephantipes*, *Atriplex halimus*, *Chamaerops humilis*, *Lavandula angustifolia*, *Rosmarinus officinalis*, *Santolina chamaecyparissus*, *Tecomaria capensis*.

En guise de couvre sol on peut utiliser aussi des espèces du littoral à savoir: *Agave*, *Phormium tenax*, *Coreopsis lanceolata* et *Echium candicans*.



Lagunaria patersonii



Callistemon lanceolatus



Strelitzia augusta



Washingtonia robusta



Phoenix canariensis

Axe Mohammed VI

Nom commun: Ailante.

Nom latin : *Ailanthus altissima*.

famille : Simaroubaceae.

catégorie : Arbre dioïque à écorce lisse et grisâtre.

port : largement étalé, rameaux duveteux (jaunâtre).

feuillage : caduc aromatique (désagréable), imparipenné de 13 à 41 folioles ovales, acuminées en partie inférieure pourvues de 2 ou 4 dents et d'une glande oléifère, globuleuse.

floraison : à la fin du printemps, grandes panicules à odeur fétide.

Fruits: samares ailées, rougeâtres.

couleur : jaune verdâtre.

croissance : rapide.

hauteur : 20 à 25 m.

plantation : à l'automne.

emplacement : soleil ou mi-ombre.

origine : des régions tempérées de Chine et des Moluques.



Ailanthus altissima



Actions

Remplacer l'alignement d'arbre existant au niveau de L'axe Mohammed VI , qui est à base de platane, essence qui a prouvé son échec dans le contexte de la ville d'Assilah, par un alignement en *Ailanthus altissima* sur l'ensemble de L'axe Mohammed VI . Le choix de l'espèce *Ailanthus altissima* se justifie par sa résistance au froid, au vent, à la salinité de l'aire et à la pollution chose qui est récurrente au niveau de L'axe Mohammed VI .



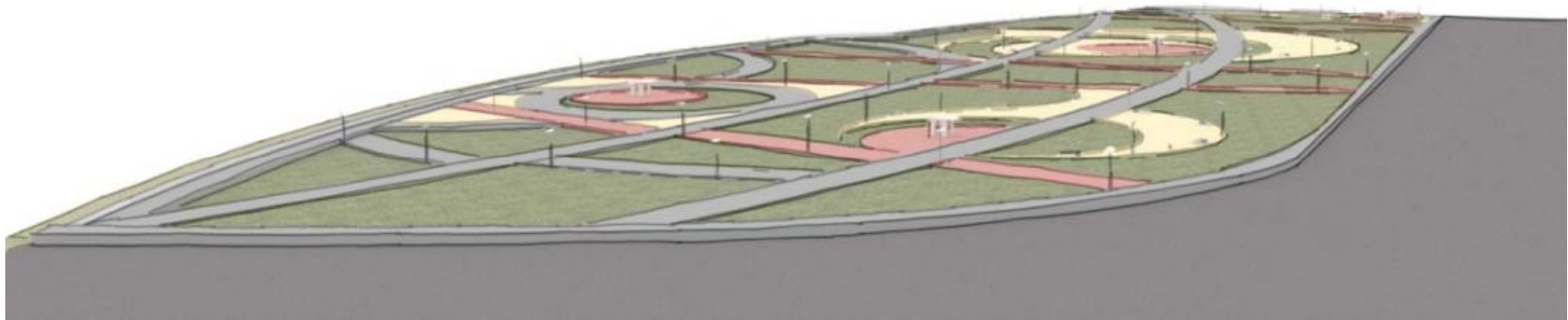
Traitements verts

LES ESPACES VERTS

Éléments structurants du paysage urbain, ils constituent des dégagements qui apportent équilibre et agrément pour les quartiers. Leur mise en valeur s'avère de ce fait chose élémentaire à travers la création de nouveaux alignements ainsi que l'injection du mobilier urbain nécessaire en termes de bancs publics, candélabres, poubelles, kiosques...

Étant fortement fréquentés, ces espaces seront dotés d'une charte esthétique pour le mobilier urbain. Il a été conçu pour être solide, fonctionnel et résistant aux intempéries. L'éclairage nocturne est fait par des luminaires assurant un éclairage d'ambiance adéquat, une bonne visibilité et lecture de l'espace. Les kiosques participeront par leur propre éclairage à une animation nocturne sereine.

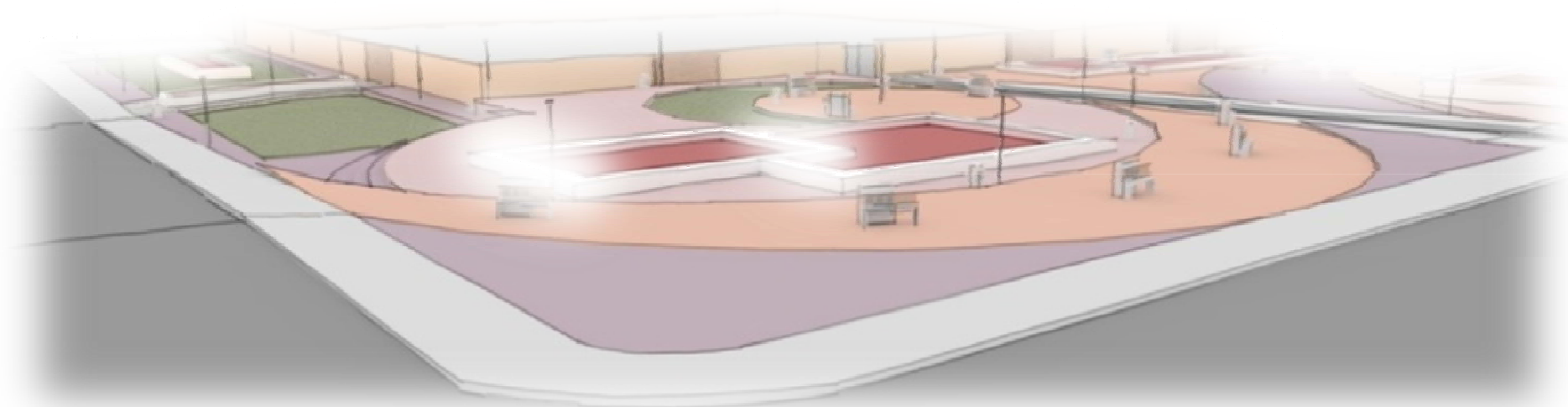
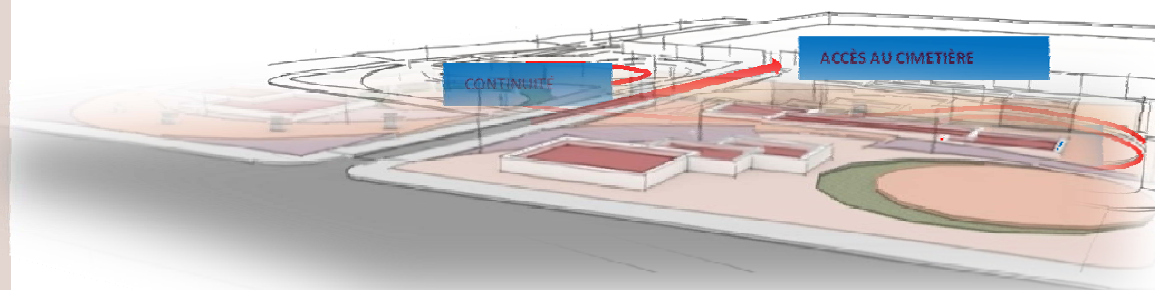
Aussi privilégiés que les espaces près de la mer, ceux-ci peuvent accueillir des activités de divertissements diverses notamment en période estivale, ils représentent de ce fait un bon investissement pour le secteur touristique. Un réel planning d'actions devrait être dressé afin de profiter au mieux des atouts des différents sites qui entrent dans le cadre de cette charte.



Espace vert V32

Les principes d'aménagement sont basés sur la création d'un effet d'unité et de continuité à travers des alignements paysagers et sur la création de jalons appuyés par l'élément structurel qu'est l'entrée vers le cimetière, ceci en favorisant une circulation piétonne simple et animée.

Pour ce faire, nous avons défini une charte esthétique pour le mobilier urbain. Il a été conçu pour être solide, fonctionnel et résistant aux intempéries. L'éclairage nocturne est fait par des luminaires afin d'assurer un éclairage d'ambiance adéquat, une bonne visibilité et lecture de l'espace. Les kiosques participeront par leur propre éclairage à une animation nocturne sereine.



Espace vert V7

Le parti architectural a choisi de respecter le cheminement des courbes de niveau du site en lui apportant une meilleure lecture paysagère. Ainsi l'espace central sous forme de rotule laisse le choix en milieu de parcours entre s'asseoir ou continuer le long des sentiers de l'espace aménagé.

FORME

L'utilisation de la forme initiale de l'espace vert V7 comme pivot de la création de l'espace est une priorité.

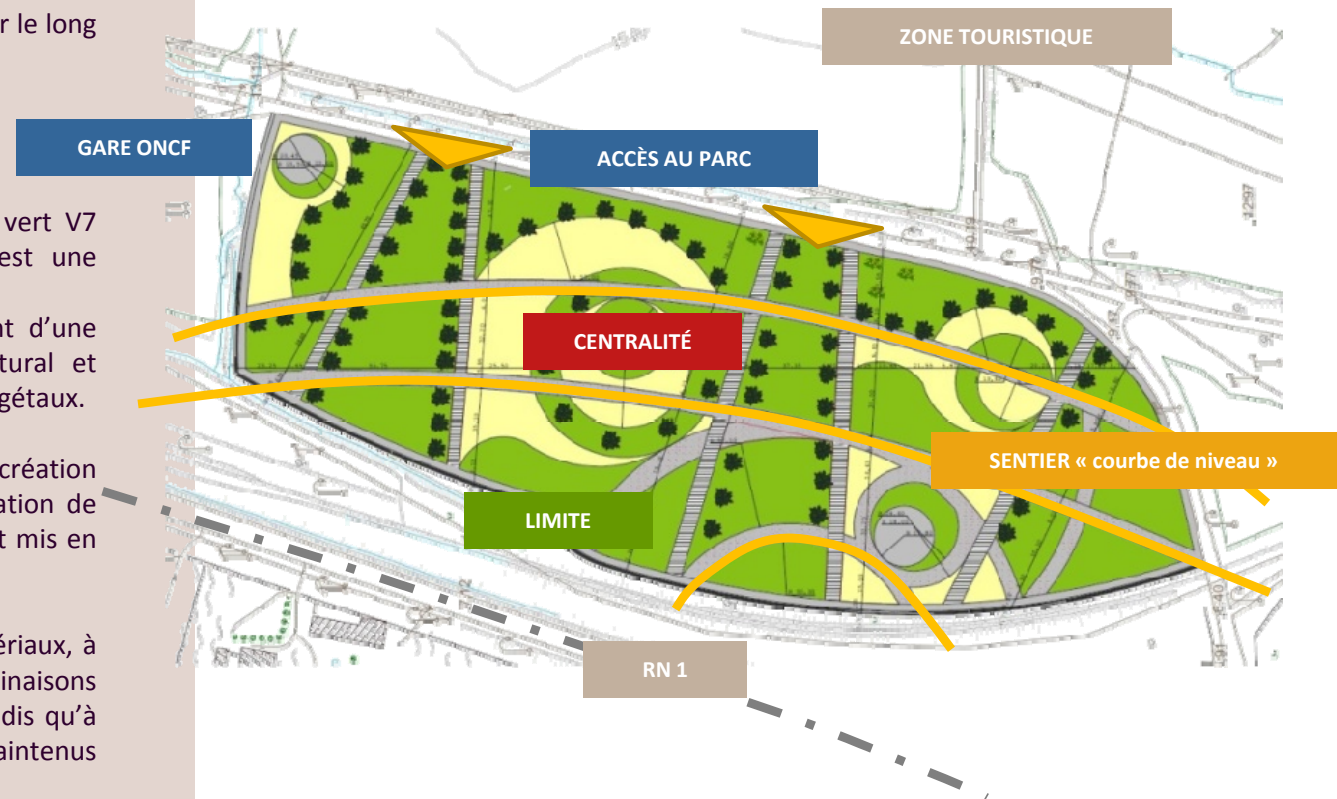
La forme des cheminements est un élément d'une grande importance pour son intérêt sculptural et l'expression des éléments architecturaux et végétaux.

TEXTURE

Nous avons pleinement pu exprimer notre création dans le traitement des textures. La simplification de l'espace et la priorité donnée à la lumière ont mis en valeur la qualité intrinsèque des surfaces.

MATÉRIAUX

Nous avons eu recours à une palette de matériaux, à des endroits nous avons opté pour des combinaisons spécifiques qui signent nos aménagements, tandis qu'à d'autres les cheminements piétons ont maintenus leurs aspects naturels.

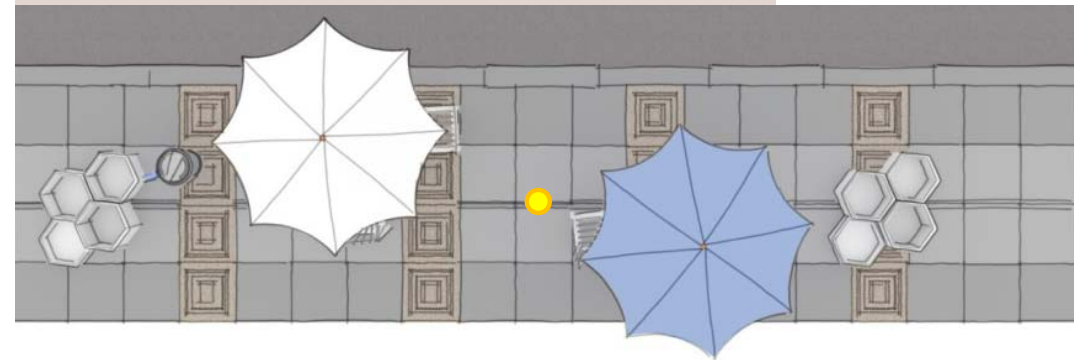


Le paysage urbain ne saurait être complet sans une attention particulière pour l'espace public et les aménagements à y apporter, ceci afin de marquer les lieux, les diverses fonctions et les types d'utilisation, le tout façonné avec les éléments nécessaires pour matérialiser les intentions et concrétiser les objectifs fixés.

AMENAGEMENT URBAIN

Dans ce sens, l'importance de ce chapitre réside dans le souci porté à la « consommation » de l'espace public, faite par la population et par les usagers, afin de leur faciliter son accès et de répondre aux exigences et besoins de la vie quotidienne.

L'accent est donc grandement mis sur le degré de confort, d'agrément et de sécurité qui doivent être garantis pour assurer une appropriation totale de cet espace et ce dans les meilleures conditions, tout en participant à l'amélioration de l'image de la ville.



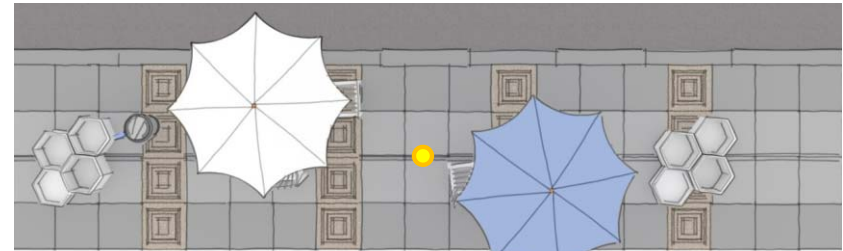
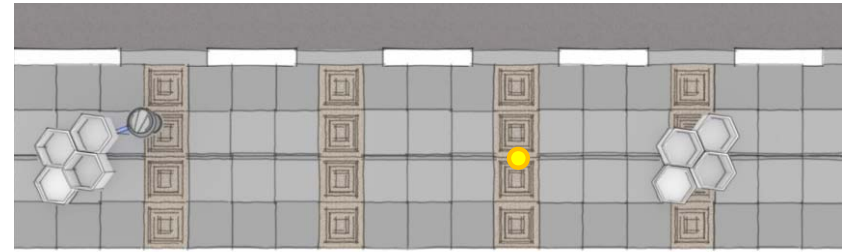
Compositions urbaines

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

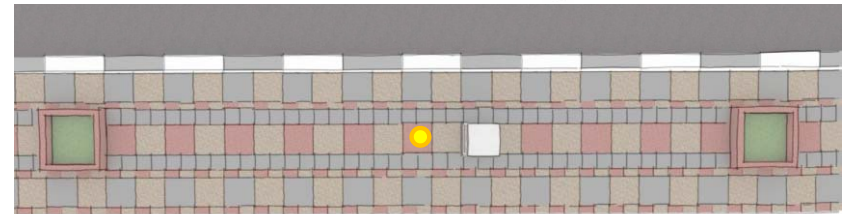
L'ensemble des axes doit être pensé avec tous les éléments assurant un paysage urbain harmonieux et bien agencé, mettant en valeur la ville, où les objets sont conçus avec soin s'intégrant parfaitement dans leur environnement.

Les aménagements doivent mettre l'accent sur tous les éléments aptes à valoriser le paysage urbain à savoir: les alignements paysagers et leurs accessoires, l'éclairage des voies et des trottoirs, le revêtement des trottoirs et leurs bordures, le mobilier urbain (tel les bancs publics, les poubelles, jardinières, pergolas, kiosques, panneaux signalétiques informatifs ou indicatifs ou bien publicitaires, fontaines, abri bus, ...) La disposition des objets ne doit aucunement nuire à la circulation ainsi qu'à la destination de l'espace à aménager et ses environs

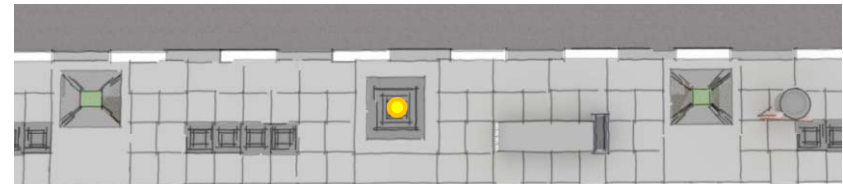
AXE IMAM AL ASSILI



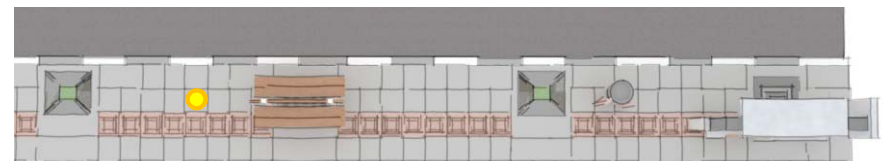
AXE IMAM IBN HANBAL



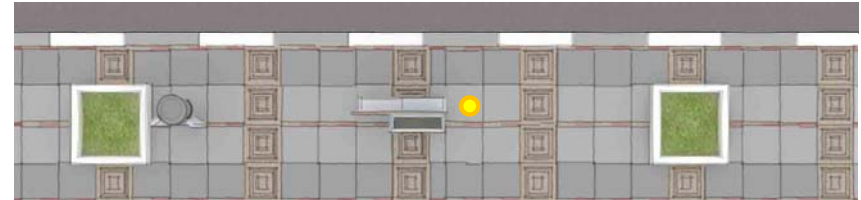
AXE MOHAMMED AL HASSANI



AXE MY AL HASSAN BEN MEHDI



ROUTE NATIONALE n°1



Traitements urbains

□ Accessibilité

Faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en prévoyant de larges trottoirs abaissés ainsi que des rampes d'accès. Les accès aux parkings d'immeubles seront munis de part et d'autre d'éléments faisant obstacle au stationnement des voitures sur les trottoirs (jardinières, bornes fixes ...) sans pour autant gêner le passage des piétons.

□ Évacuation des eaux de pluie

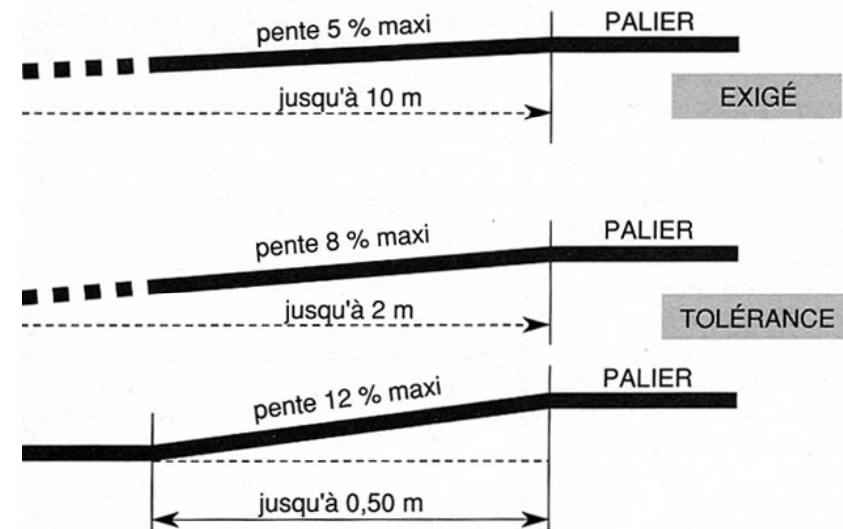
L'évacuation des eaux pluviales doit être assurée de manière à éviter toute stagnation sur les trottoirs. Y prévoir des grilles d'évacuation intégrées dans le revêtement qui doit être effectué sur une pente suffisante aidant à drainer les eaux de pluie.

□ les escaliers urbains

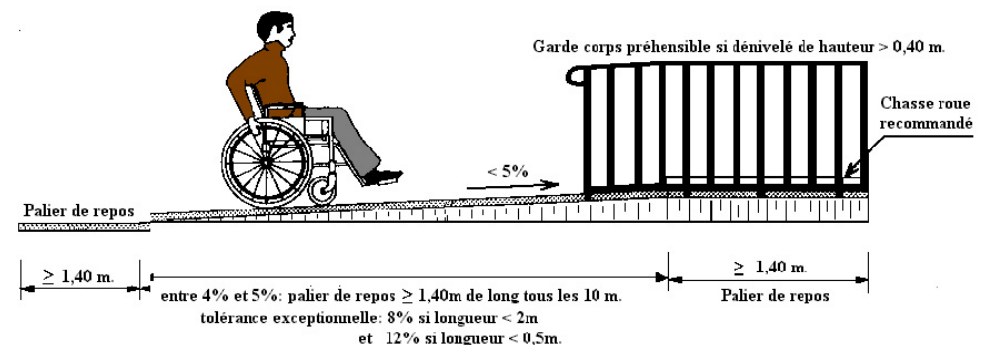
Doivent être bien marqués dans leur environnement (changement de matériaux, de tons de couleurs, etc.). Ils doivent être réalisés en matériaux naturels (pierre taillée, pavé, galets, etc.). Le nez de marche peut être sous forme de cornière en pierre de taille. Les dimensions de la marche et de la contremarche doivent répondre à la règle suivante : $L + 2h$ supérieure ou égale à 64 cm. Quand les marches sont nombreuses les escaliers seront dotés d'une main courante. Des rampes d'accès seront tout aussi bien prévues quand les conditions le permettront.

PROFIL EN LONG

Une pente de 4 % est recommandée et permet de ne pas comporter de palier de repos



PENTE



Traitements des trottoirs

❑ Traitement des trottoirs

Le choix du revêtement des trottoirs doit répondre aux normes de qualités requises, il doit ainsi être fait de manière à permettre une circulation piétonne ne causant aucun risque à la sécurité et le confort des passants. Les motifs et les couleurs sont tout aussi importants pour apporter plus d'agrément à la l'ensemble (Voir modèles proposés selon chaque axe).

L'emploi de matériaux durables tels que le granite pour les bordures de trottoir est recommandé, dans le respect des normes de circulation et de sécurité.

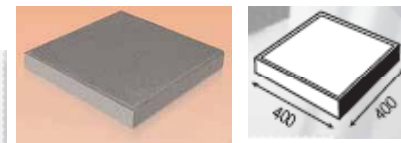
Pavé autobloquant « MATUROCK » 210 x 140 x 60

Épaisseur	: 60 mm	
Dimensions	: 210 x 140 mm	
Nombre/m ²	: 34	
m ² /palette	: 12,4	

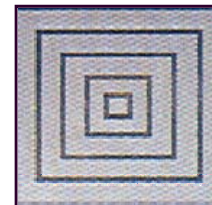


Pavé autobloquant « MEGA 400 »

Épaisseur	: 50 mm	
Dimensions	: 400 x 400 mm	
Nombre/m ²	: 6,25	
m ² /palette	: 11,5	



Modèle PATMAS E1



Eclairage extérieur

Les équipements d'éclairage public installés dans les espaces urbains doivent respecter une harmonie esthétique de matériaux, de couleurs et de hauteur. Ils sont réalisés en métal résistant aux effets d'humidités. Leur design doit être simple afin de pouvoir s'intégrer à tous les paysages

Dans tous les cas, la puissance lumineuse ne doit pas être trop forte afin de ne pas éblouir les piétons et les automobilistes.

Des appliques en façade ou en sous face des auvents doivent être installées pour éclairer les entrées des immeubles.

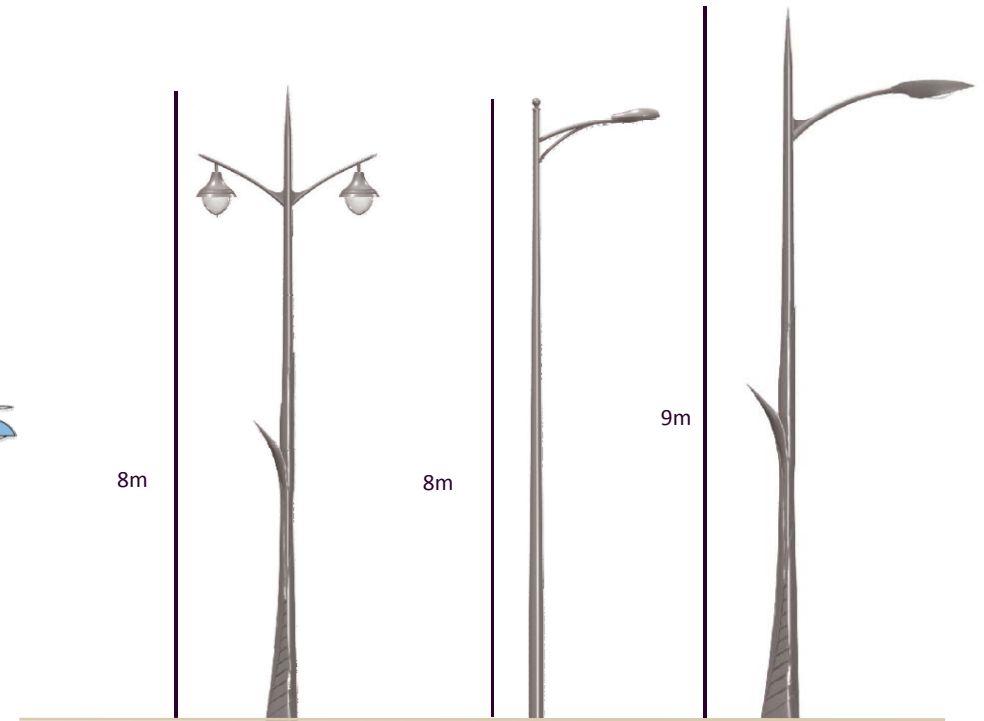
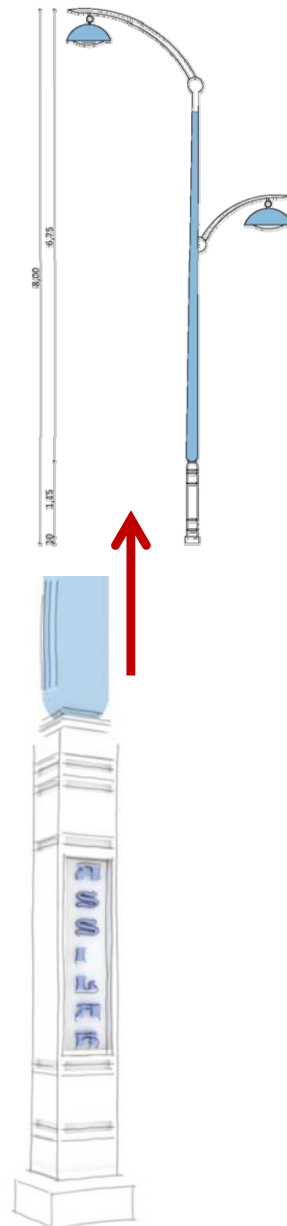
Au niveau des voies principales, la hauteur des lampadaires doit varier de 5 à 8 m et leur espacement doit être de 2 à 4 fois leur hauteur (soit 10 à 30 m) selon l'ambiance voulue.

Lorsque la voie est bordée d'arbres, le lampadaire doit être implanté entre deux arbres en respectant leur alignement.

Dans les parkings, des candélabres de 7 à 8 m de hauteur équipés de consoles doivent être installés. Ils doivent être protégés en pied contre les chocs des véhicules.

Pour permettre une bonne visibilité pour les piétons, les candélabres installés au niveau des chemins principaux, doivent être de 4 à 6 m de hauteur et espacés de 20 à 25m. (Voir les modèles proposés sur les axes).

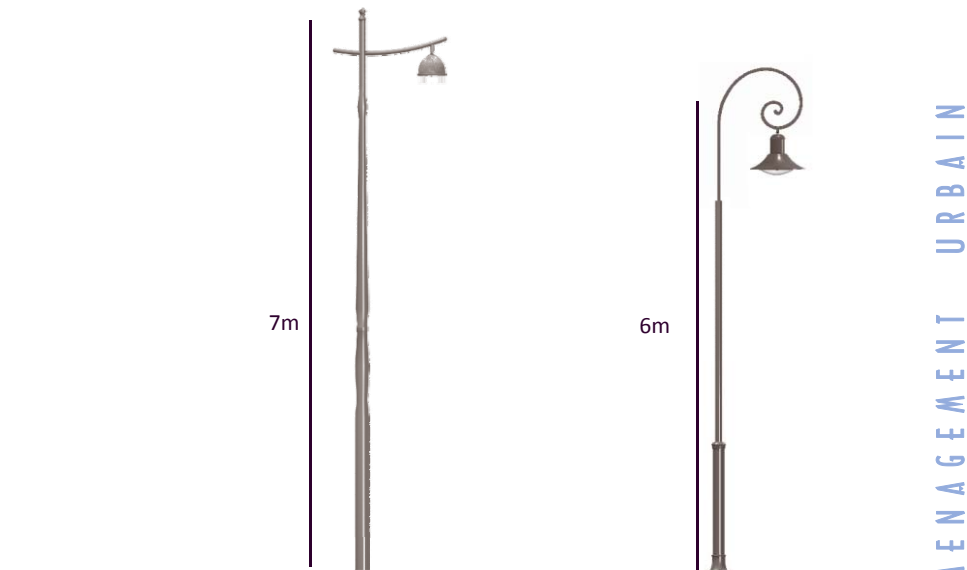
L'ensemble des candélabres proposés pour la ville comporteront une base de mat contenant l'insigne de la ville d'Assillah « voir le détail ci-contre ».



Sur l'axe
Mohammed Al Hassan

Sur l'axe
Assillah

Sur la Route
Nationale n°1 .



Sur l'axe
Imam Ibn Hanbal .

Sur l'axe
Imam Al Assili .

CANDÉLABRE / VARIANTE I

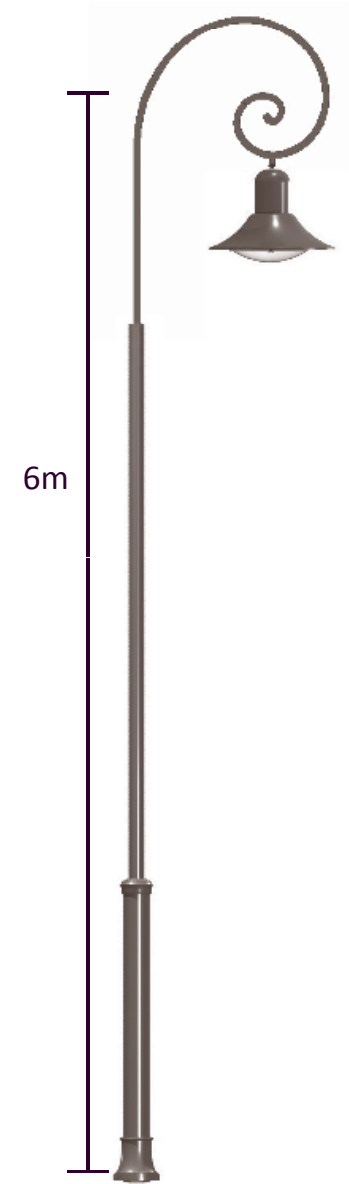
Il est recommandé d'implanter ce modèle de candélabre sur l'ensemble de la traversée Imam Al Assili.



Luminaire Odélia

Candélabre de section cylindrique ou octogonale en acier galvanisé.

Crosse tubulaire en acier galvanisé. Conforme à la norme EN 40.



Luxem CC
crosse : Spirale C750
luminaire : Odélia

CANDÉLABRE / VARIANTE II

Il est recommandé d'implanter ce modèle de candélabre sur l'ensemble de la traversée Moulay Al Hassan Ben Mehdi.



Luminaire Murena

Candélabre cylindro-conique à crosse en acier galvanisé. Entraxes : 300*300 mm.

Fixation par quatre scellements de \varnothing 24/650 mm (\varnothing 18/400 mm pour modèle GR).

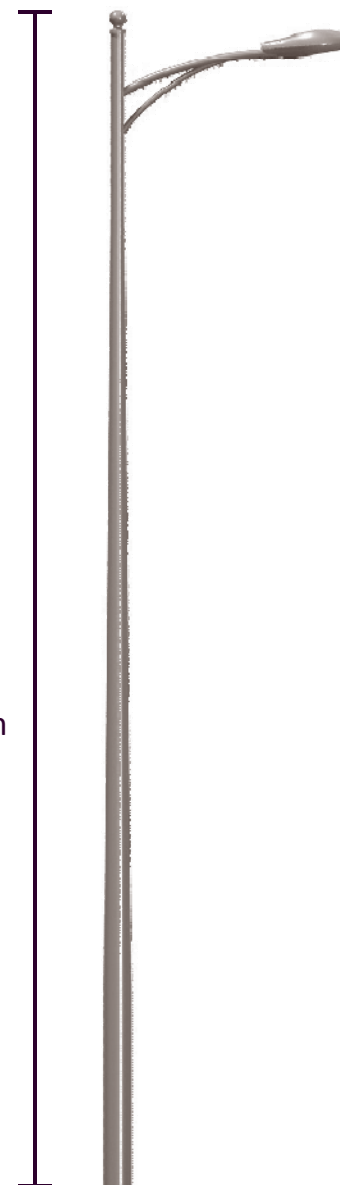
Hauteurs de fixation du luminaire : 7.00 m, 8.00 m, 9.00 m et 10.00 m.

Fixation du luminaire : \varnothing 60 mm. Inclinaison standard : 5°.

Options : Crossette rappel piéton. Borne enjoliveur : Axiom, Beaufort ou Sorgo selon hauteur.



8m



Arcos GA

luminaire : Murena
Saillie au point de fixation du luminaire : 1.20 m et 1.50 m.

CANDÉLABRE

/ VARIANTE III

Il est recommandé d'implanter ce modèle de candélabre sur l'ensemble de la traversée Mohammed Al Hassani.



Luminaire
Ysalis C1

Embase en fonte à graphite sphéroïdal.
Fût crosse en acier galvanisé.
Entraxes : 400*400 mm. 4 scellements
Ø 24 mm.



Hauteur fixation du luminaire 8.20 m.
Saillie 1.20 m.
Support kakemono possible.
En option sonorisation intégrée (HP).

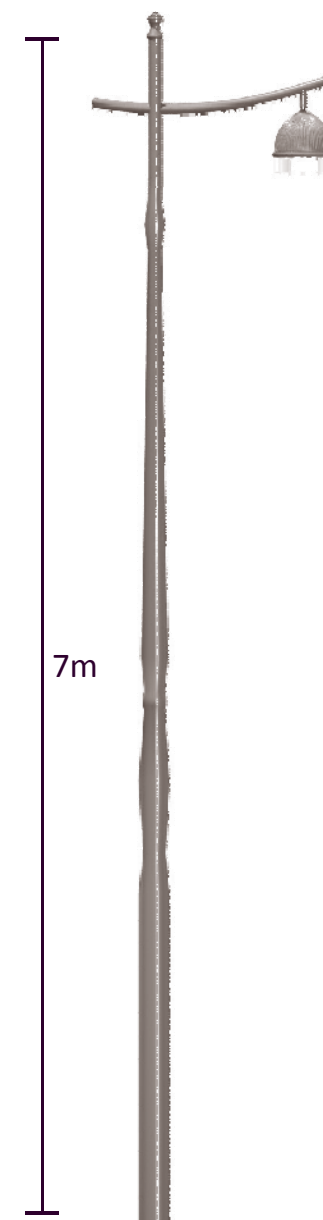
CANDÉLABRE / VARIANTE VI

Il est recommandé d'implanter ce modèle de candélabre sur l'ensemble de la traversée Imam Ibn Hanbal.



Luminaire
Perle

Crosse simple ou double tubulaire courbe en aluminium pour luminaire suspendu. Fixation du luminaire : Ø 34 pdg.
Hauteurs de fixation du luminaire : 6.50 m, 7.50 m et 8.50 m.
Saillies au point de fixation du luminaire : 1 m, 1.50 m.



Expression
crosse : Kendo
luminaire : Perle

CANDÉLABRE

/ VARIANTE V

Il est recommandé d'implanter ce modèle de candélabre sur l'ensemble de la traversée Mohammed VI.



Luminaire
Cytise

Embase en fonte à graphite sphéroïdal. Fût crosse en acier galvanisé.

Entraxes : 400*400 mm. 4 scellements Ø 24 mm.

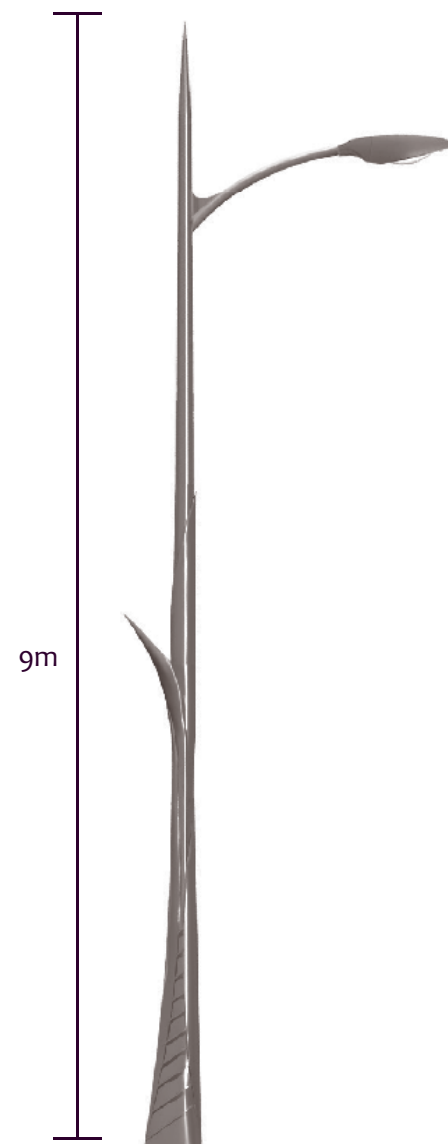
FLORE GM CL

Hauteur fixation du luminaire 8.30 m.

Saillie 1.20 m.

Support kakemono possible.

En option sonorisation intégrée (HP).

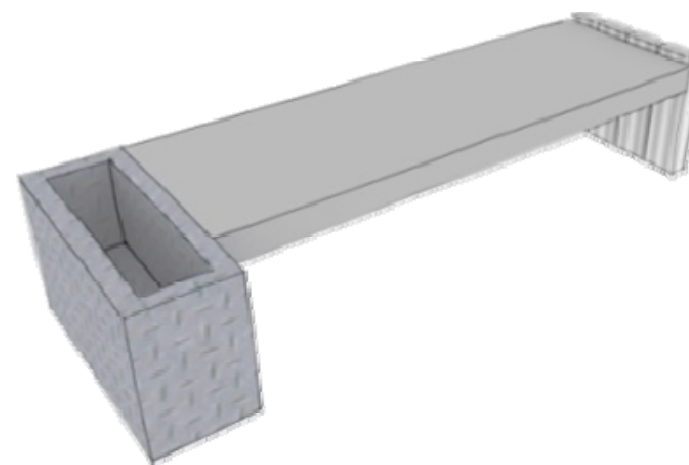
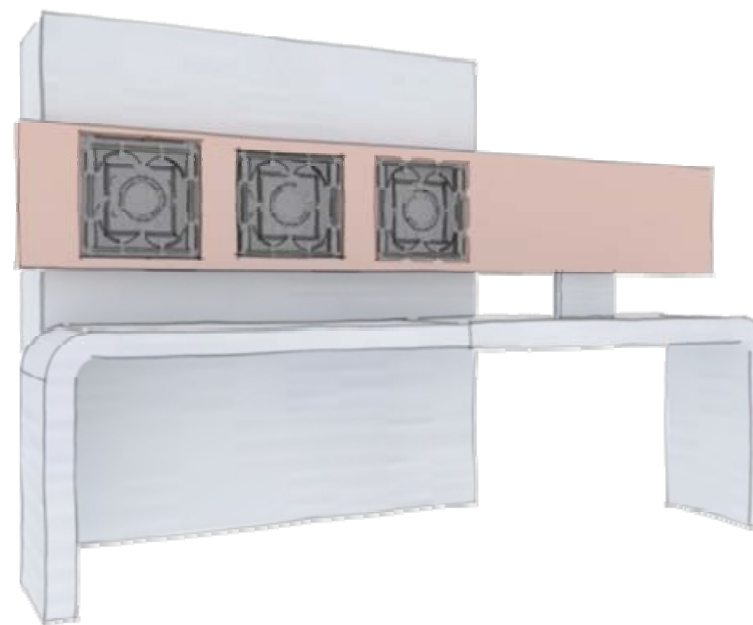
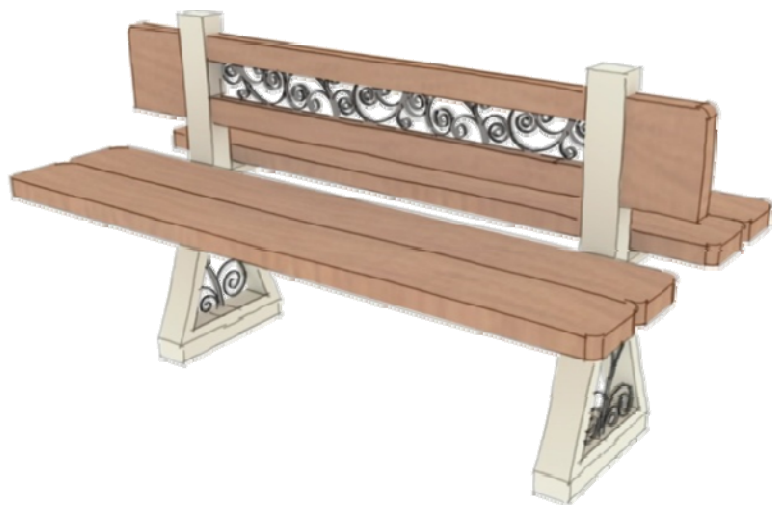


Bancs publics

L'installation des bancs le long des avenues plantés d'arbres et ayant une largeur de trottoirs d'au moins 3 m est recommandée tous les 100 mètres.

Bois, acier, béton brut ou revêtu, ce sont là les trois éléments qui seront adoptés pour les bancs publics et ce selon l'ambiance recherchée dans l'espace où ils seront installés (trottoirs, place, jardin). Aussi, le revêtement du sol et sa couleur sont déterminants dans le choix du matériau qui peut être utilisé seul ou agencé avec un autre. Le bois, vu son aspect naturel, chaleureux, et son caractère isolant reste favorisé en particulier dans les espaces de rencontre (places, jardins...), alors que l'usage du béton peut être conseillé dans les espaces à dominante minérale.

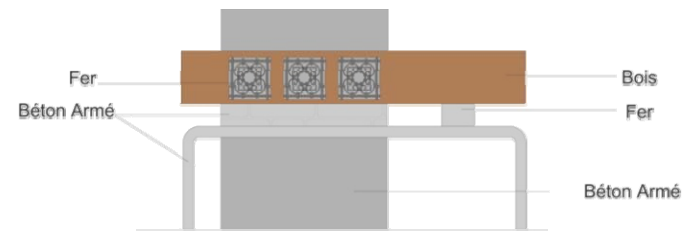
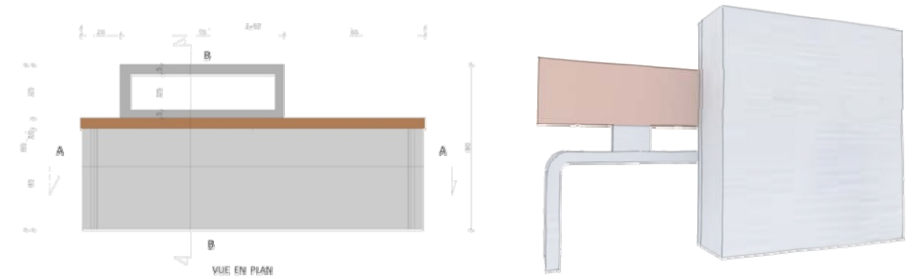
Chaque banc doit accueillir au moins (4) quatre personnes. (Consulter détails)..



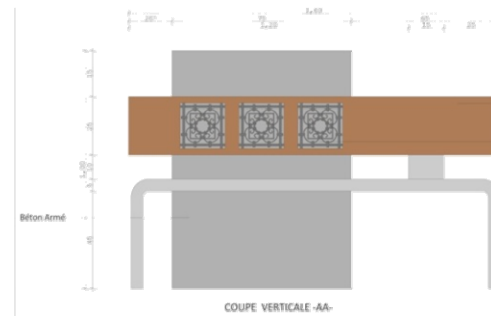
BANC / VARIANTE I

Ce banc a été conçu avec des éléments de ferronneries inspirés des détails architectoniques relevés en médina. Ce choix vise à maintenir un rappel du patrimoine de la ville tout en associant deux matériaux traditionnels : le bois et le fer forgé.

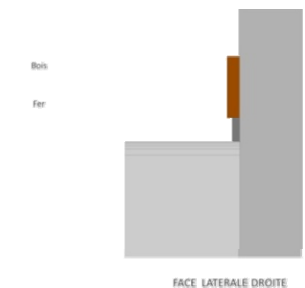
Le banc est proposé pour l'axe Mohammed VI et le jardin V32 .



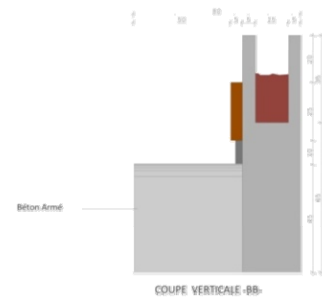
FACE PRINCIPALE



COUPE VERTICALE-AA-



FACE LATÉRALE DROITE

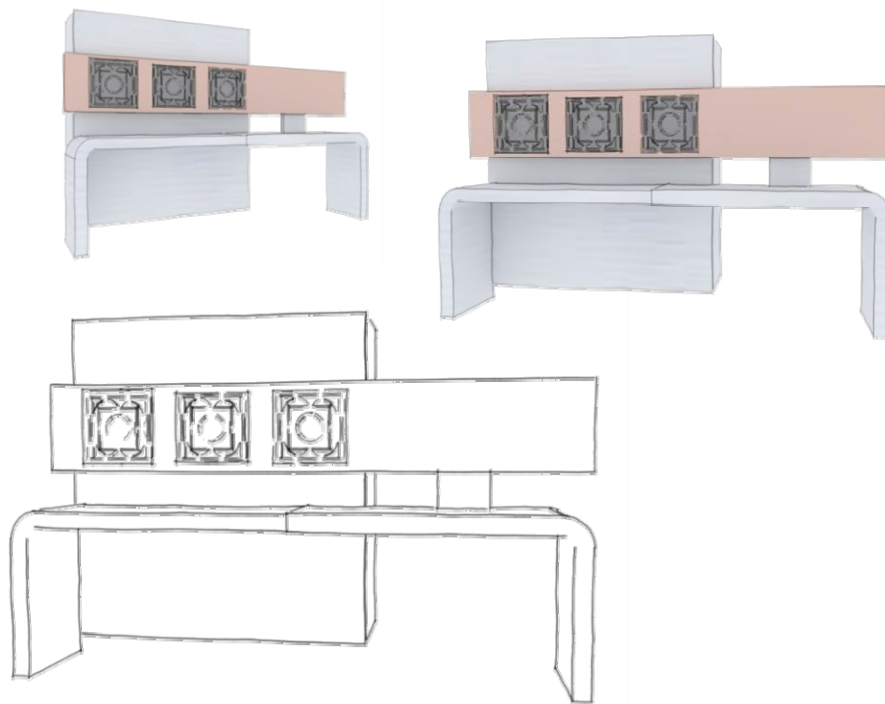


COUPE VERTICALE-BB-



FACE ARRIÈRE

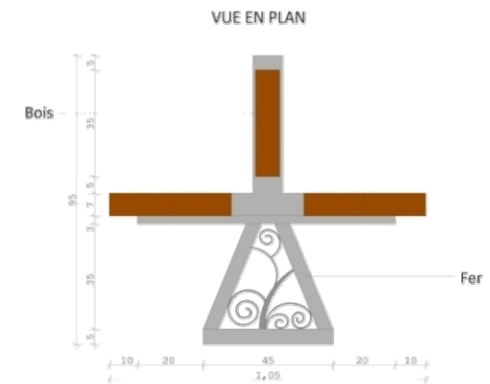
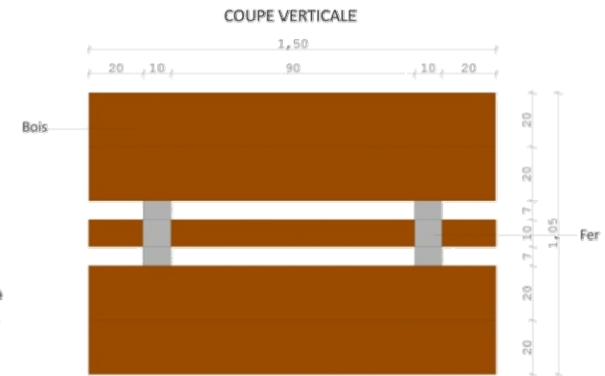
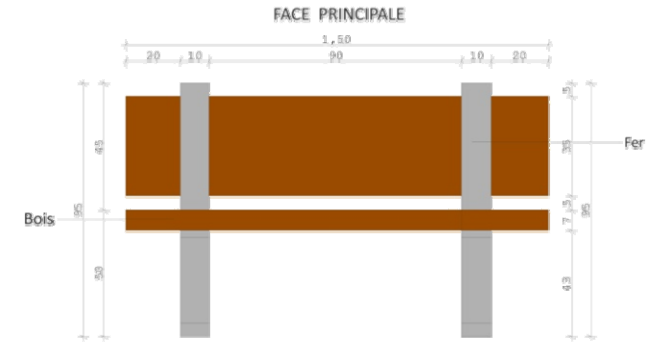
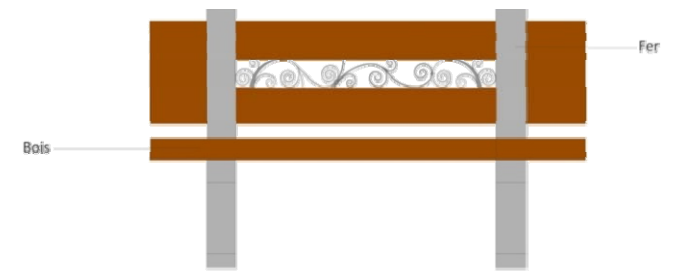
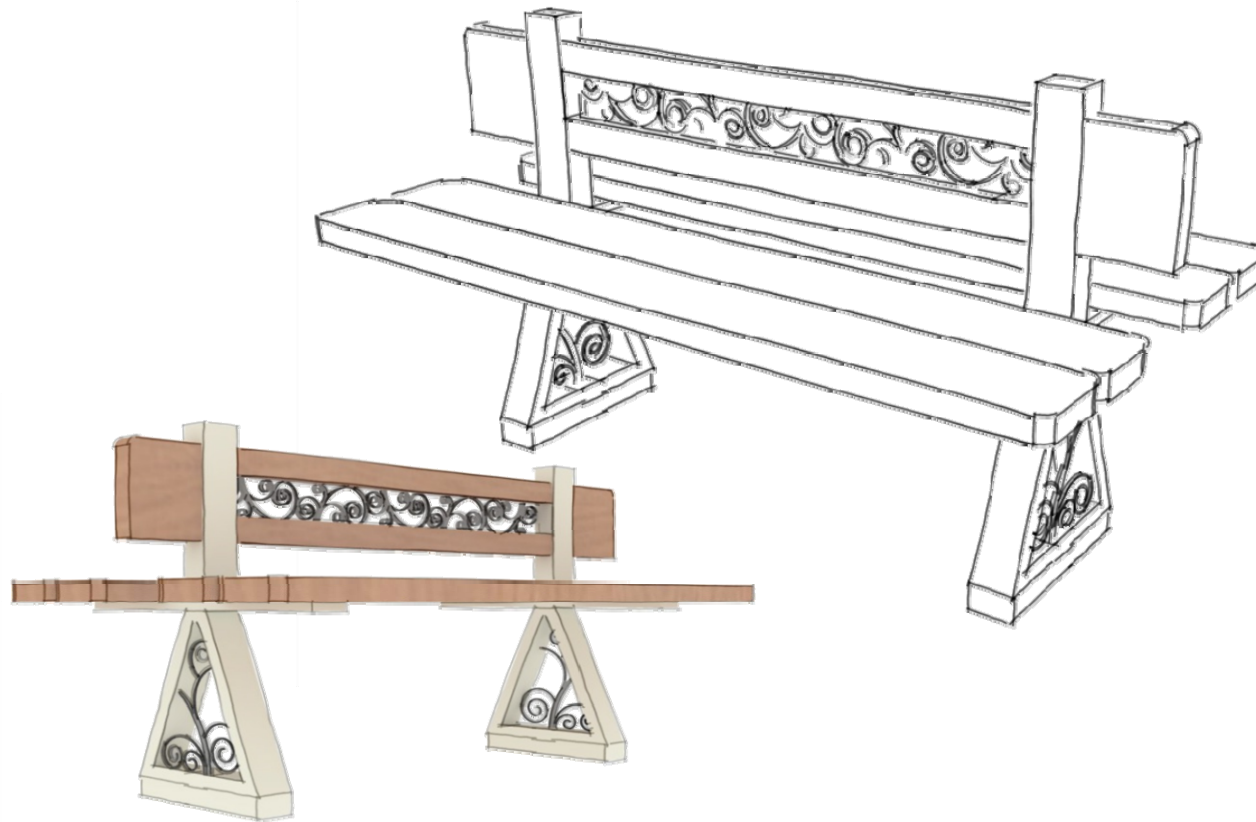
DÉTAIL TECHNIQUE



BANC / VARIANTE II

Ce banc a été conçu avec des éléments de ferronneries inspirés des détails architectoniques relevés en médina. Ce choix vise à maintenir un rappel du patrimoine de la ville tout en associant deux matériaux traditionnels : le bois et le fer forgé.

Le banc proposé pour l'axe Moulay Al Hassan Ben Mehdi.

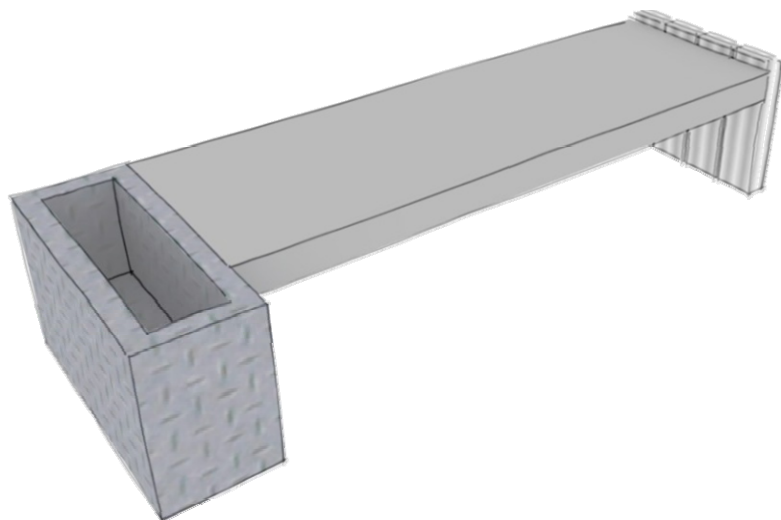


COUPE VERTICALE

DÉTAIL TECHNIQUE

BANC / VARIANTE II

Banc sans dossier proposé pour l'axe Mohammed Al Hassani et le jardin V7.



FACE LATÉRALE GAUCHE



FACE LATÉRALE DROITE



FACE PRINCIPALE



COUPE VERTICALE

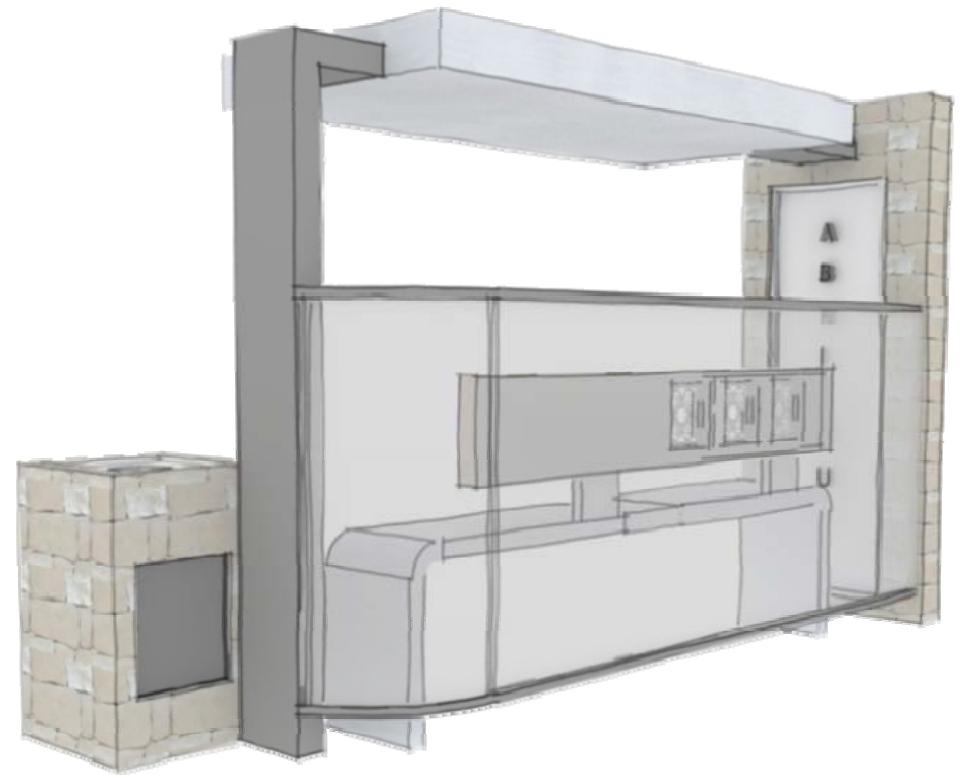
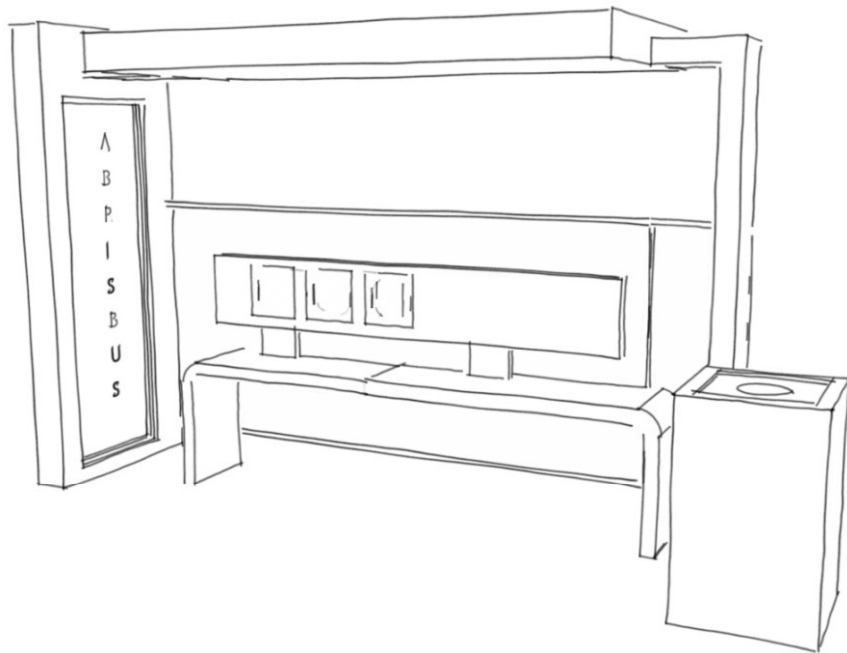
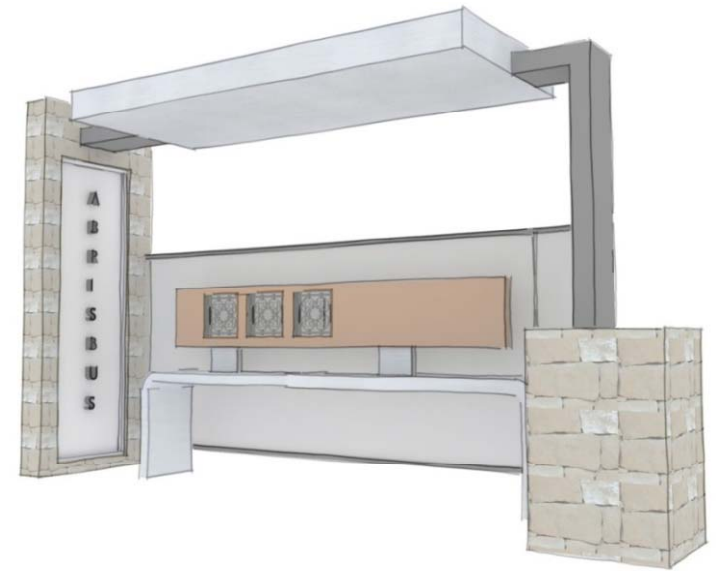


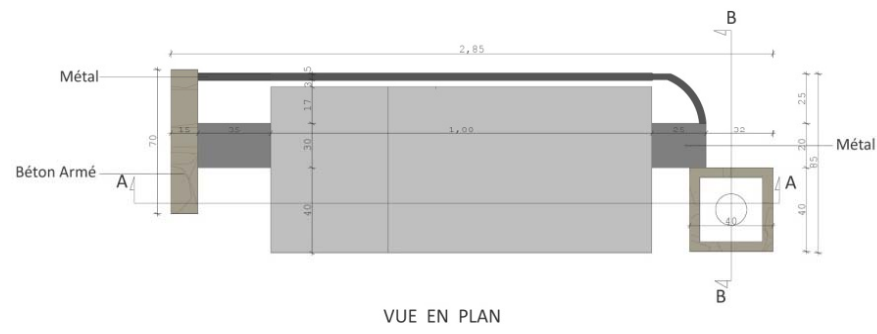
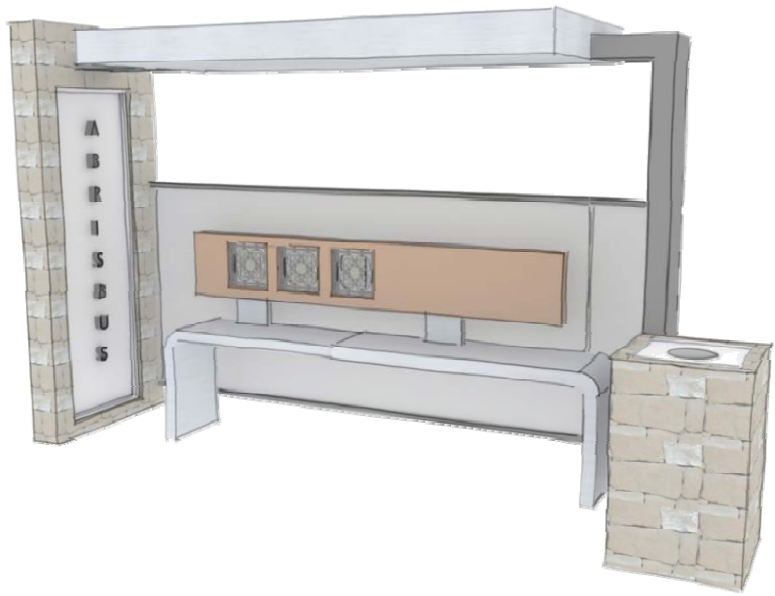
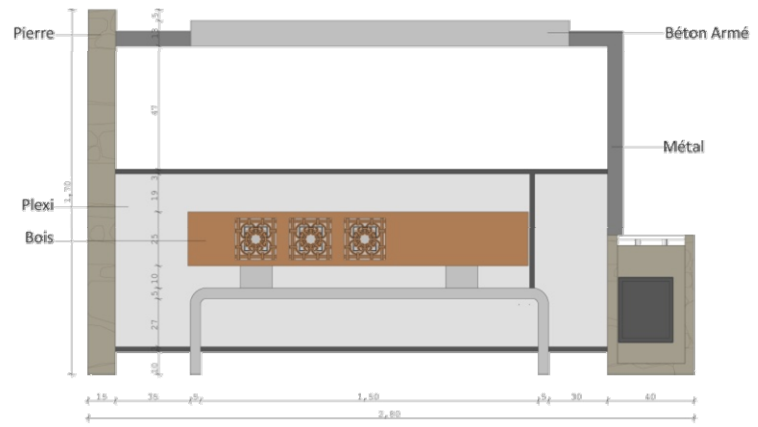
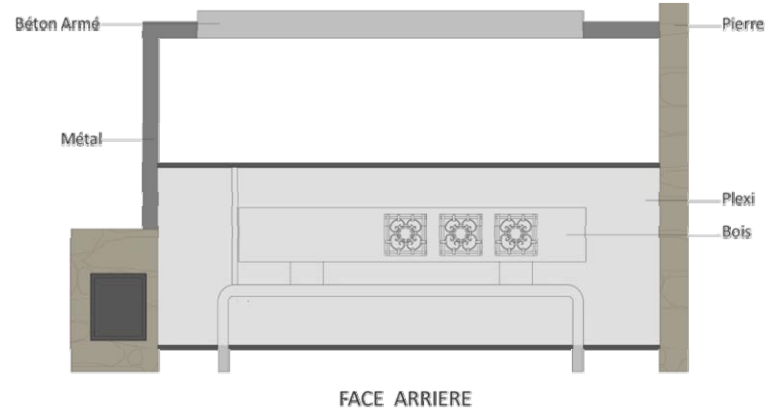
VUE EN PLAN

DÉTAIL TECHNIQUE

ABRIS BUS / VARIANTE I

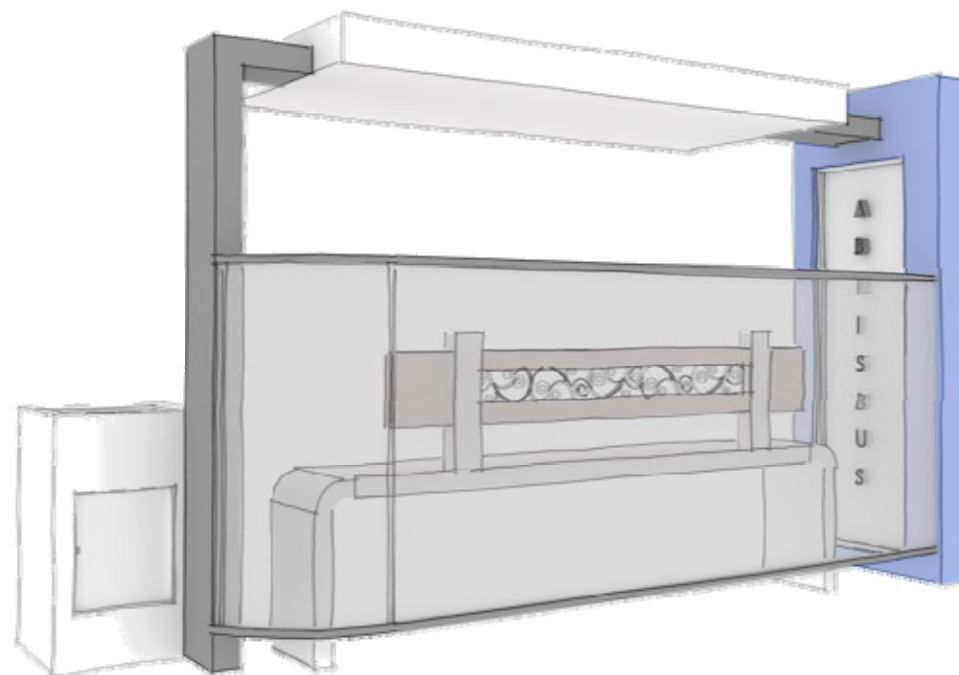
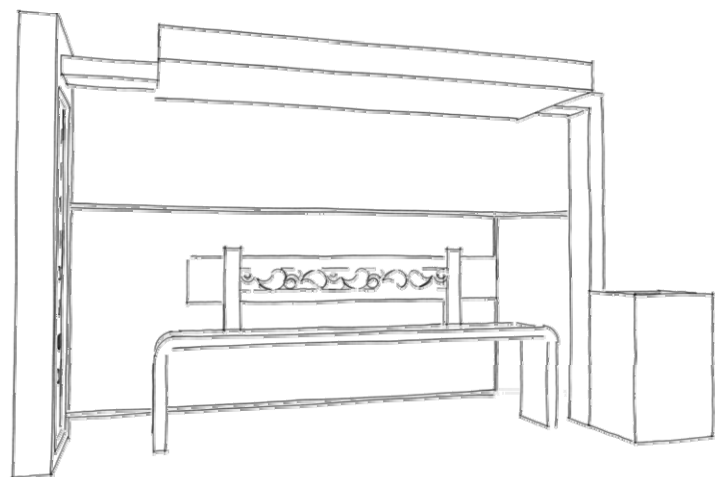
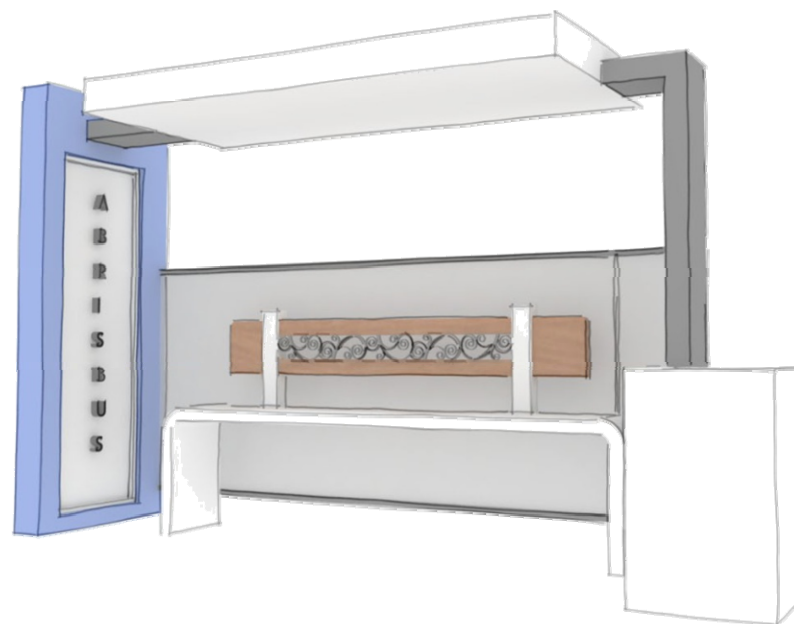
L'abris bus proposé est conçu pour l'ensemble des axes structurants de la ville d'Assilah .

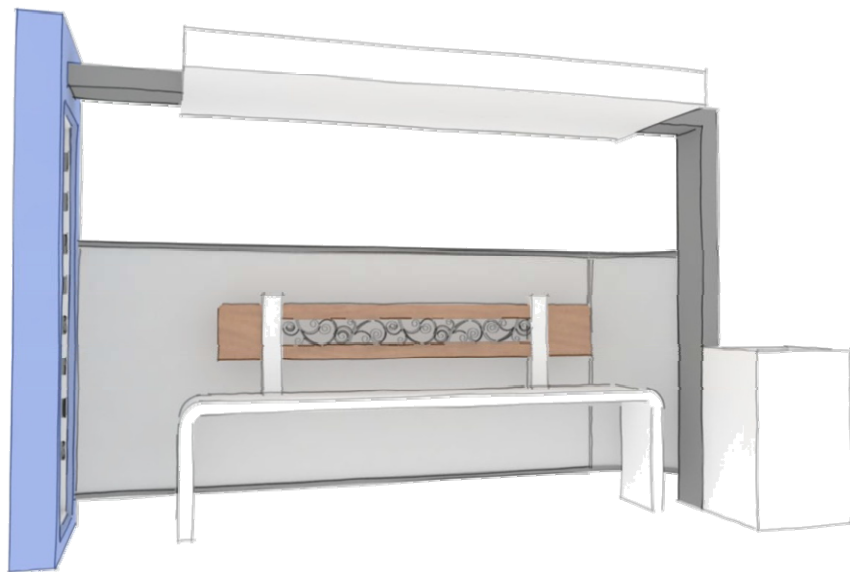
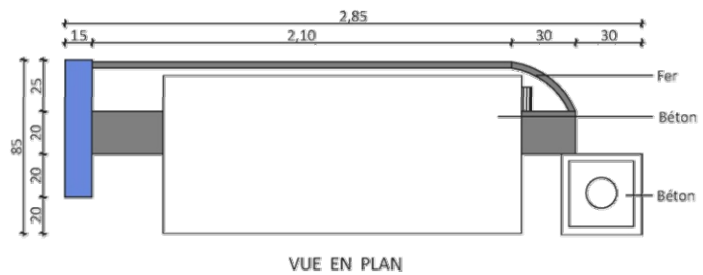
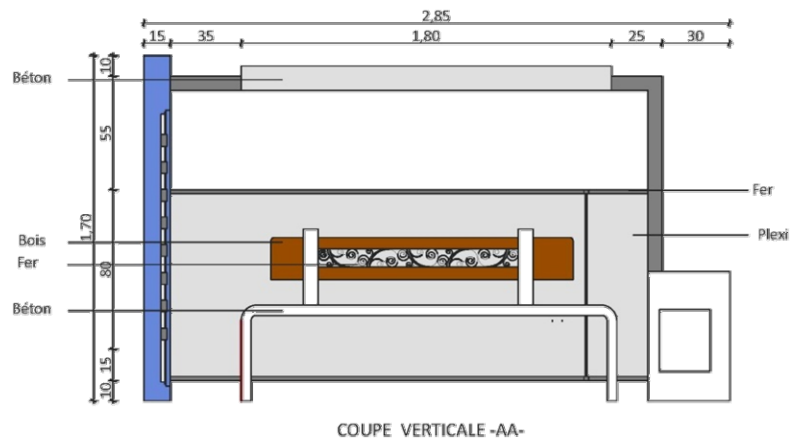
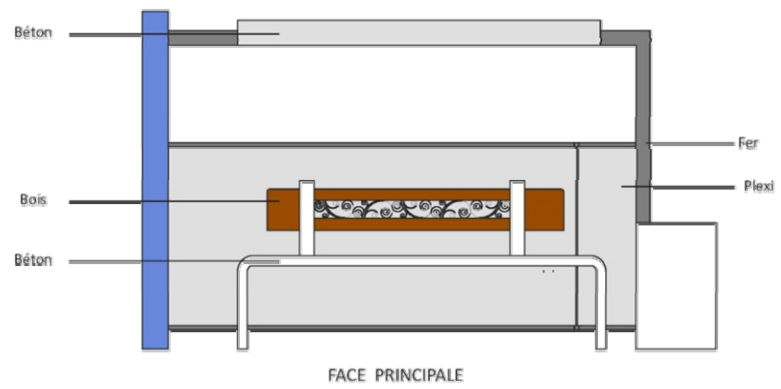
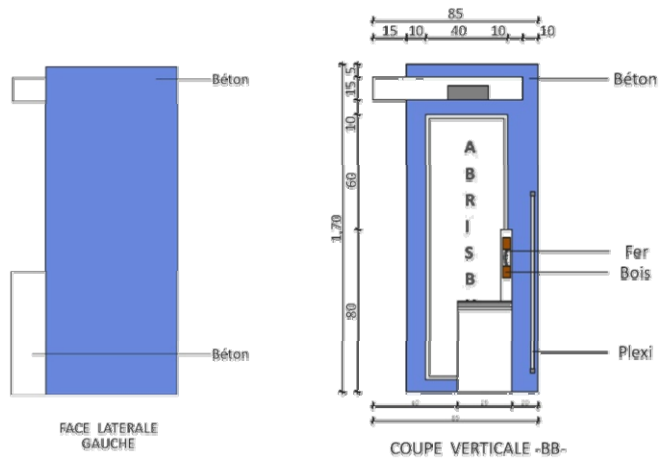




ABRIS BUS / VARIANTE II

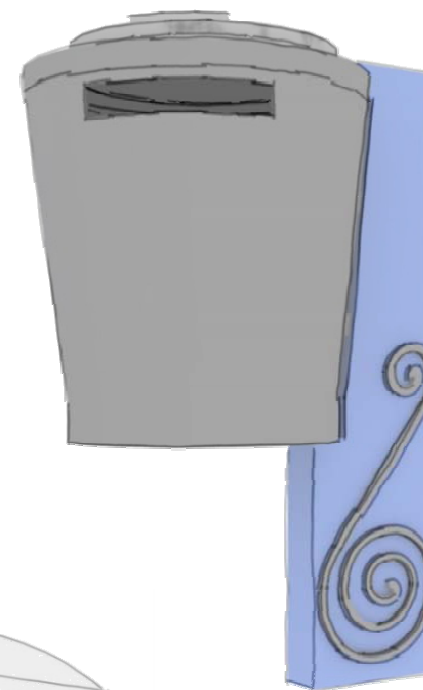
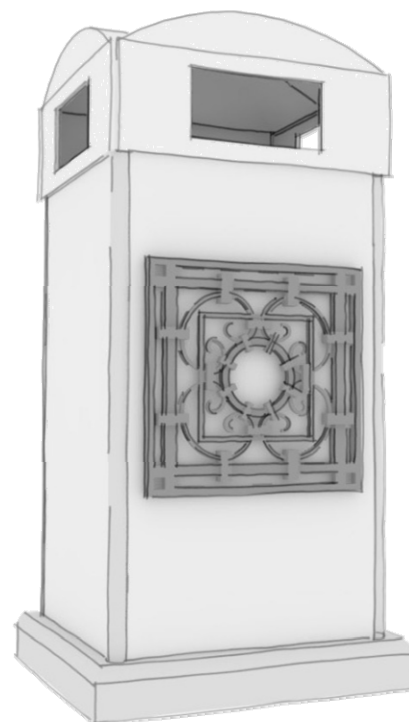
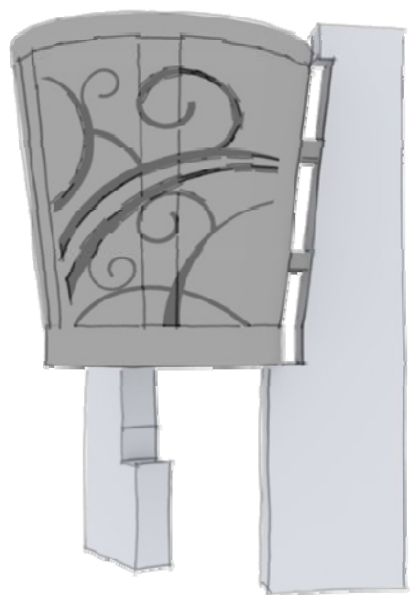
L'abris bus proposé pour l'ensemble des axes structurants de la ville d'Assilah .





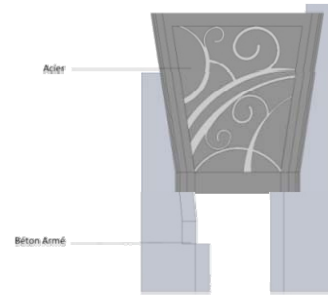
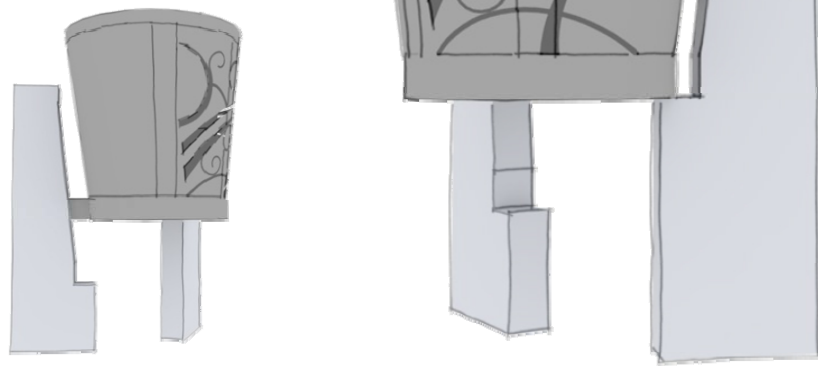
Poubelles

L'installation des poubelles le long des axes est recommandée tous les 50 mètres linéaires. Elles doivent être visibles, évitant les emplacements encombrant l'espace et gênant la circulation. Les poubelles peuvent être intégrées aux bancs. L'usage du plastique étant interdit, celles-ci doivent être conçues en matières ininflammables, ayant recours au métal ou au béton, tout en étant facile à vider et à entretenir (Consulter détails).

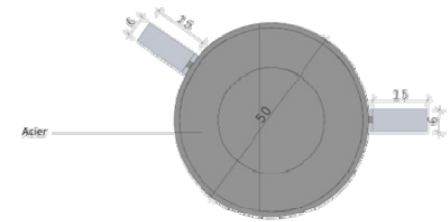


Poubelles / VARIANTE I

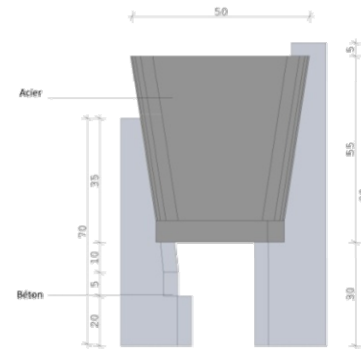
Corbeille proposée pour les axes Mohammed Al Hassani, Al Hassan Ben Mehdi, Mohammed VI.



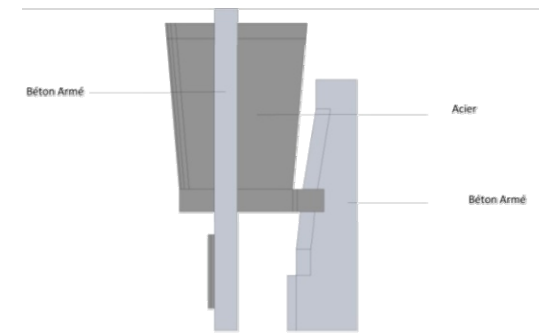
FACE PRINCIPALE



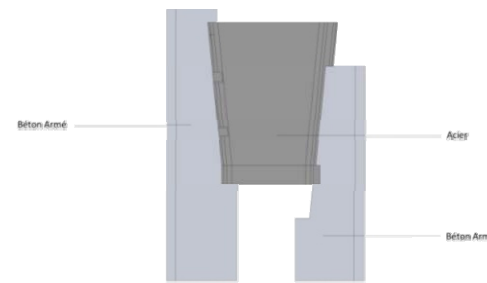
VUE EN PLAN



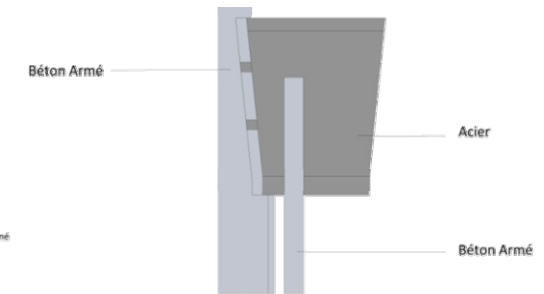
COUPE VERTICALE



FACE LATÉRALE DROITE



FACE ARRIÈRE

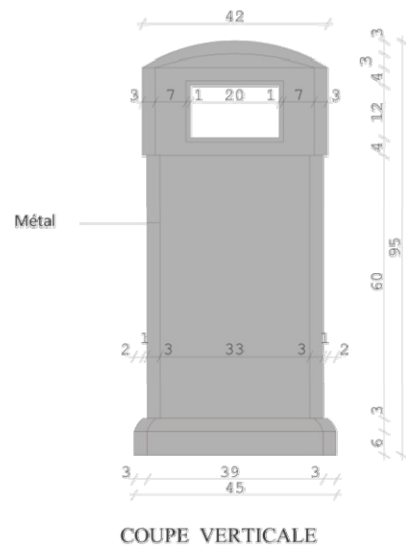
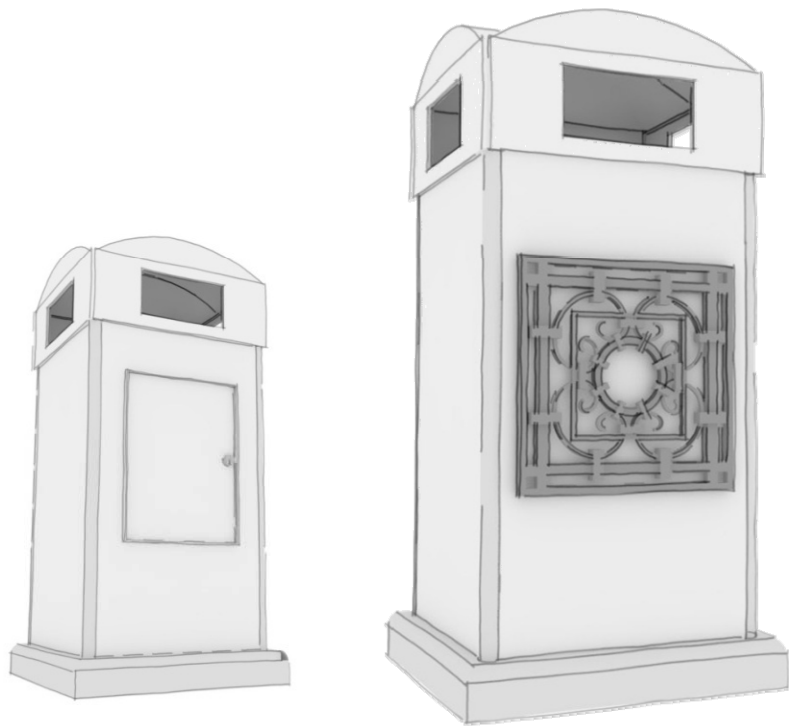


FACE LATÉRALE GAUCHE

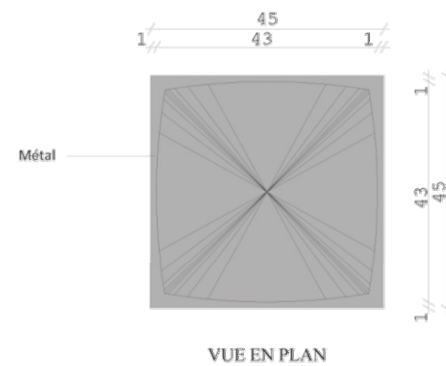
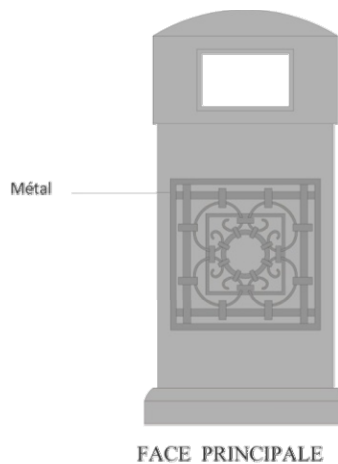
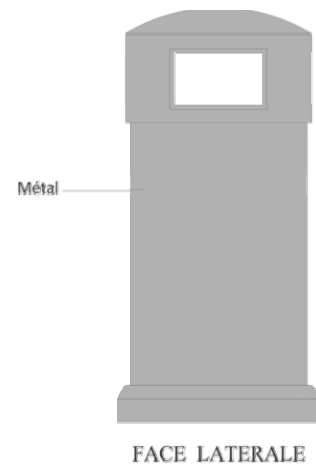
DÉTAIL TECHNIQUE

Poubelles / VARIANTE II

Corbeille proposée pour l'axe Imam Ibn Hanbal et le jardin V32.

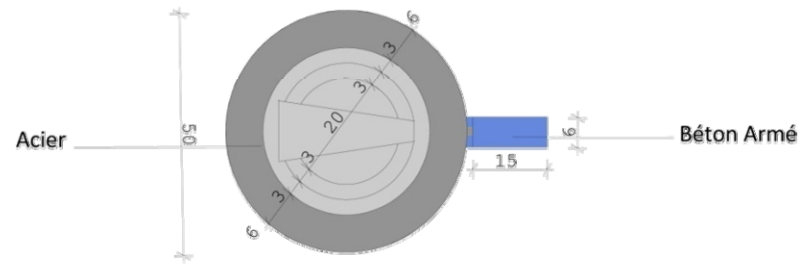
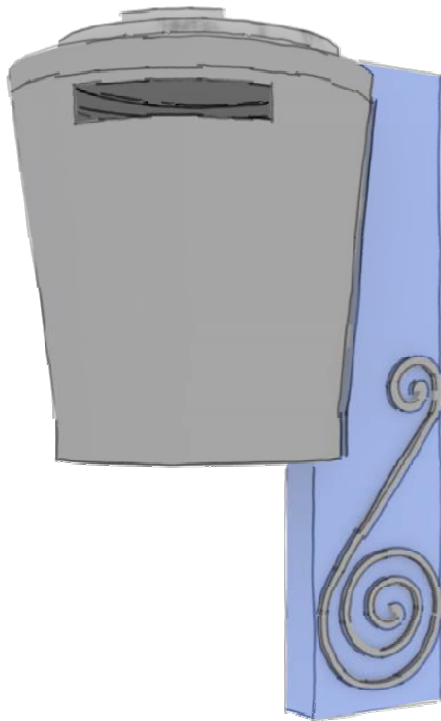


DÉTAIL TECHNIQUE
VARIANTE II

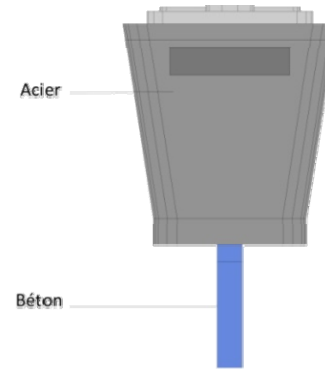


Poubelles / VARIANTE III

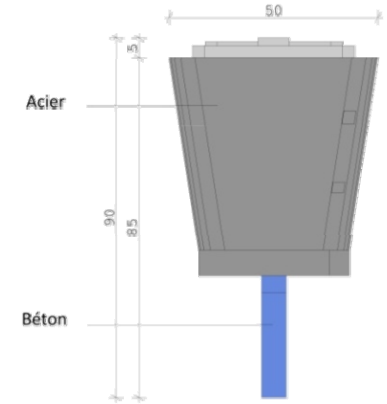
Corbeille proposée pour l'axe Imam Al Assili et le jardin V7.



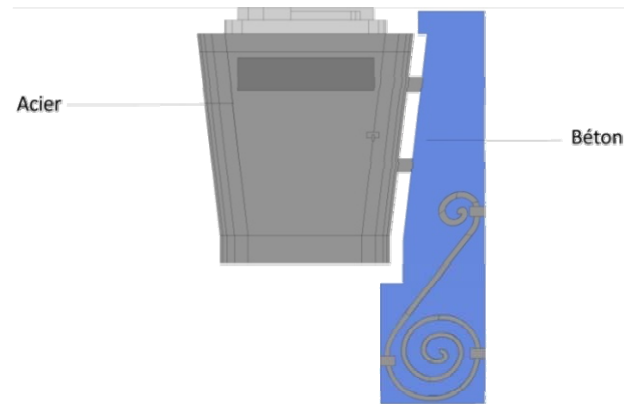
VUE EN PLAN



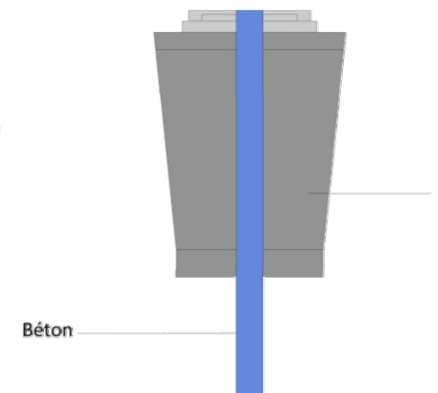
FACE PRINCIPALE



COUPE VERTICALE



FACE LATÉRALE DROITE



FACE ARRIÈRE

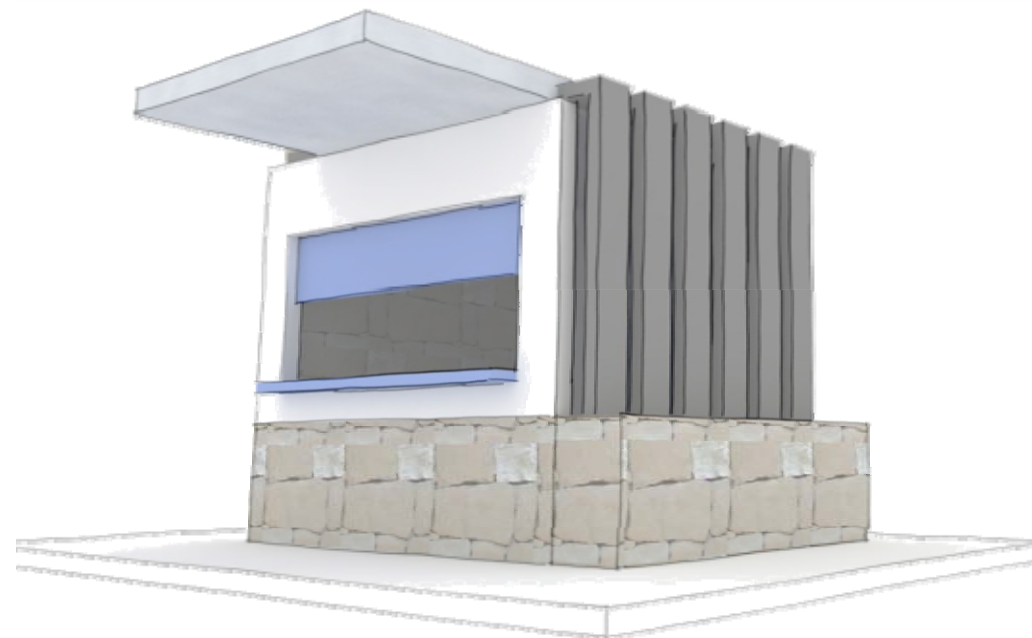
DÉTAIL TECHNIQUE

Kiosques

Un kiosque est une terrasse couverte isolée, surélevée sur un soubassement et ayant une surface minimale de 3m². Il doit être ouvert au moins sur un côté.

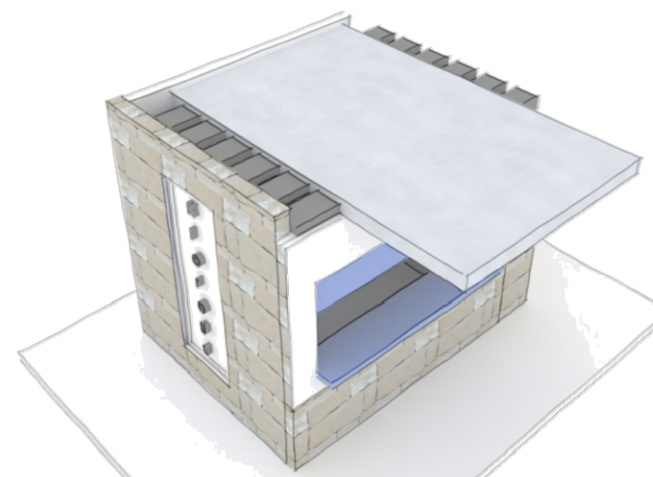
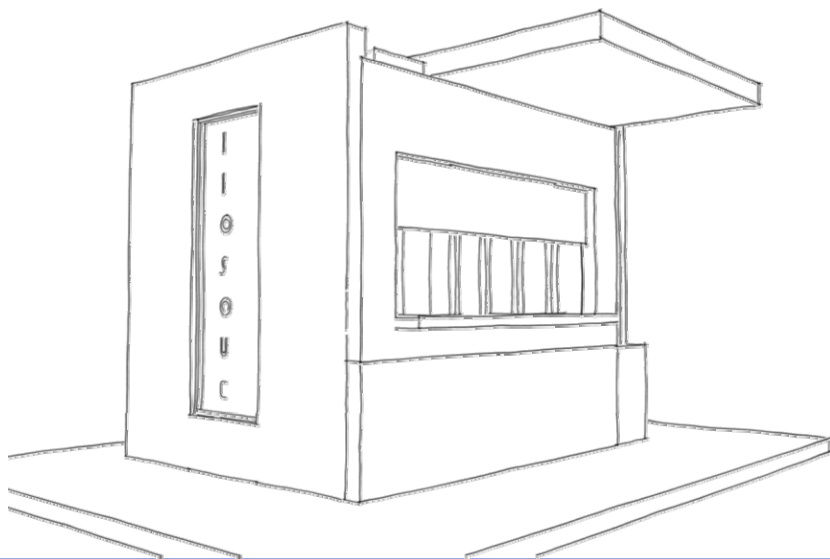
Pour ne pas constituer une entrave à la circulation piétonne, une zone de dégagement d'une largeur minimale de 1,50m doit entourer le kiosque. Cette largeur doit être calculée à partir de la limite du soubassement.

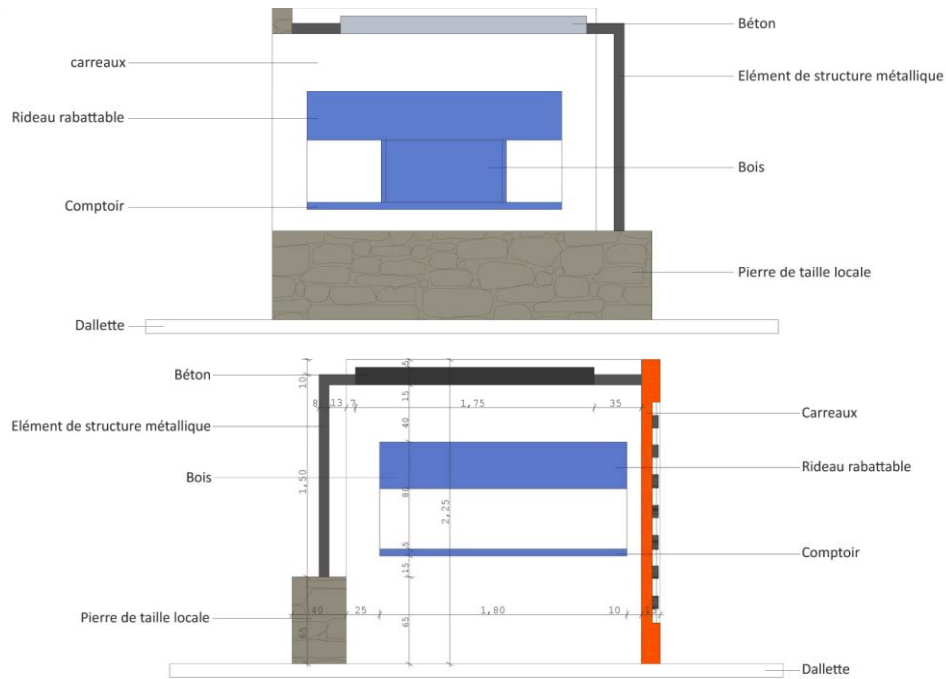
Il est interdit d'installer des kiosques à usage de restauration dans les avenues structurant la ville d'Assilah (Voir modèle proposé). Ce kiosque a été conçu pour Khandaq Lalla Rahma et les jardins publics de la ville de Assilah .



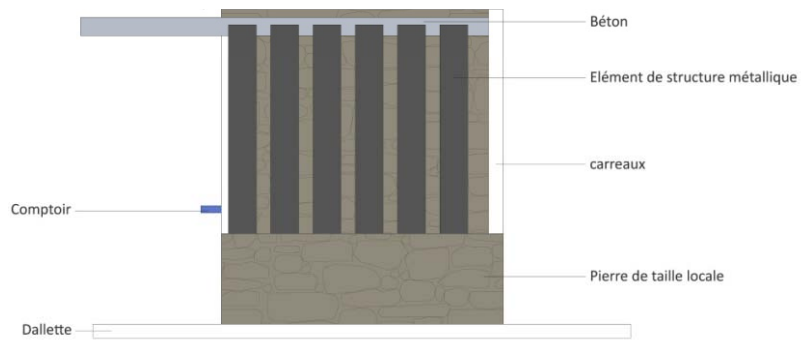
Ce modèle de kiosque participera à l'animation des espaces aménagés en assurant la vente au niveau des espaces verts et des axes structurants.

Ses couleurs et ses formes sont inspirées des éléments architectoniques typiques à la ville.

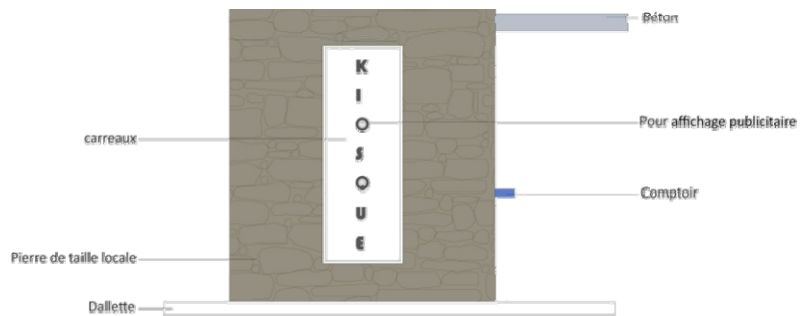




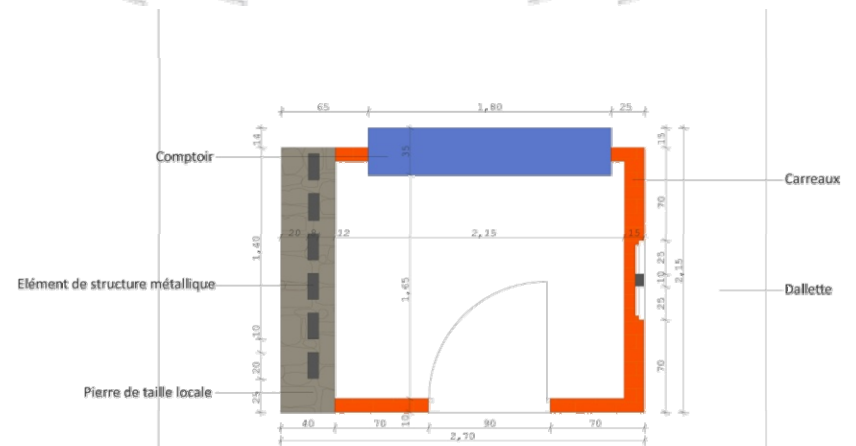
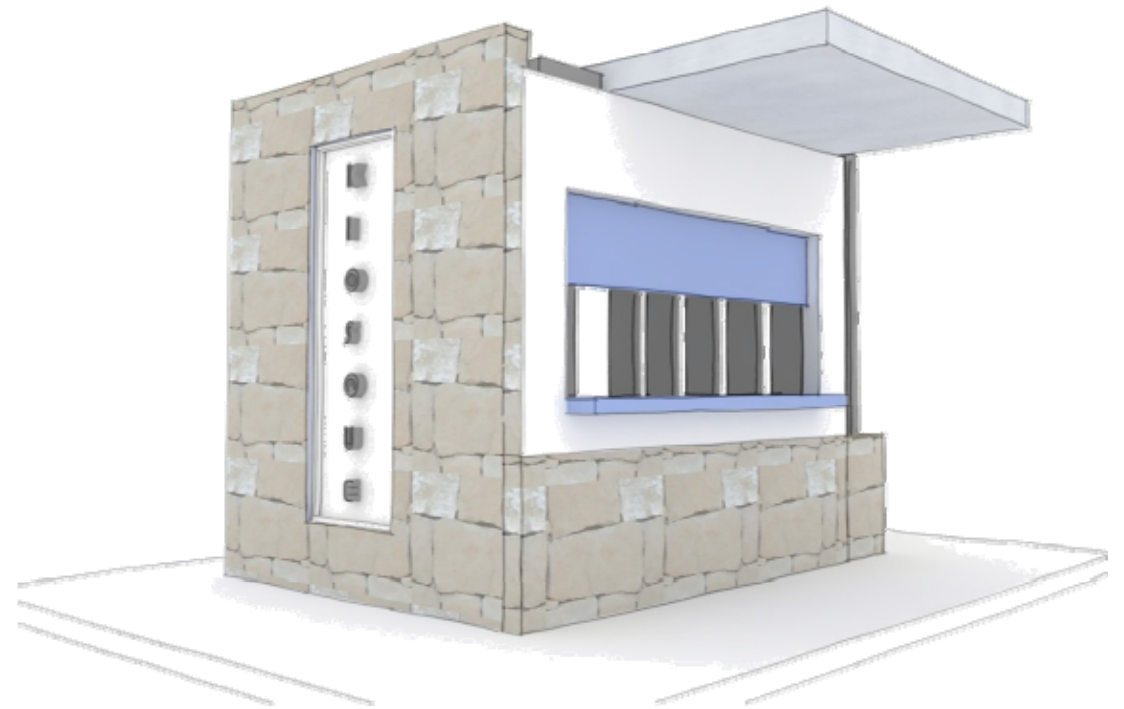
COUPE A-A



FACE LATÉRALE DROITE



FACE LATÉRALE GAUCHE



DÉTAIL TECHNIQUE

Signalétique

LES ENSEIGNES POUR MAGASINS

- Les enseignes doivent être de style commun pour éviter la multiplication de forme et de couleur ;
- Leur emplacement sera soumis à l'approbation des autorités compétentes ;
- Les enseignes ne peuvent comporter que le nom et l'objet du commerce ;
- Elles doivent être peintes sur des bandeaux métalliques constitués de lettres en saillie. Celles-ci pourront comporter un éclairage indirect incorporé, éclairant le bandeau ;
- Les enseignes peintes peuvent être éclairées par des spots extérieurs, à condition que les sources lumineuses soient dissimulées. Les spots projetés sur l'extérieur devront être aussi discrets que possible, et en nombre limité « 4 unités maximum » ;
- La hauteur des lettres ne pourra dépasser 30 cm ;
- Les caissons lumineux sont interdits en façade ;

Les enseignes doivent toujours être intégrées à la façade commerciale **qui cache les détails de la façade**, et rester dans la hauteur du rez-de-chaussée. Aucune enseigne ne peut être installée sur les balcons ou garde corps des étages ;

SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE

Les panneaux de signalisation routière **doivent être** mis en évidence sans être cachés par les arbres ou tout autre obstacle ;
 Les feux tricolores seront rénovés et mis aux normes internationales ;
 Les aires de stationnements seront tracées.

- Les éléments des diverse signalétiques doivent refléter esthétique, lisibilité, durabilité et intégration à l'environnement. Ces objets peuvent être réalisés en (acier, aluminium, pierre de taille, béton, bois, etc.) selon le contexte dans lequel ils s'insèrent. Leurs dimensions et leurs typographies doivent être en rapport aux proportions de la façade et de la rue.
- Les plaques de rues doivent refléter le caractère de la ville à travers la conception d'un modèle introduisant des symboles, des formes, des motifs et des couleurs locaux. Les formes à adopter doivent être simples (rectangle de 20 x 30 cm ou de 42 x 26 cm). Les indications doivent être en calligraphie marocaine traditionnelle.
- Chaque lieu, rue ou impasse doit porter une indication claire et lisible de jour comme de nuit.
- Les plaques de rues doivent être intégrées aux façades à une hauteur de 3 m mesurée à partir du point haut du trottoir ;
- Un seul support vertical (poteau fléché) est autorisé par endroit (croisement de rues, place, etc.) ;
- Eviter la multiplication, dans le même endroit, d'objets pouvant être intégrés et en un seul élément (exemple de poteaux fléchés dont la partie inférieure devrait être situé à une hauteur minimale de 2m) ;
- Un plan de la ville devrait être affiché pour faciliter sa lecture urbaine ;
- Des panneaux, bien visibles et lisibles, indiquant l'entrée et la sortie de la ville seront installés aux endroits appropriés (voir modèle proposé) ;

Affiches et Panneaux Publicitaires

LES AFFICHES

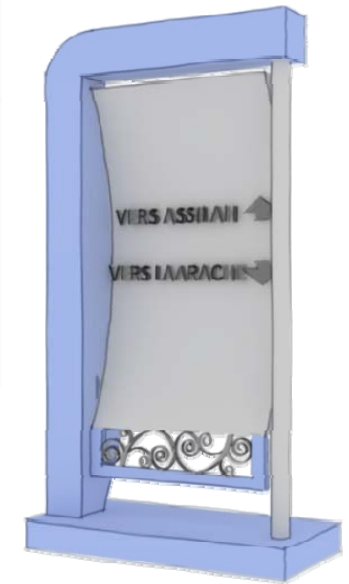
Elles sont interdites sous forme de panneaux réclame.

LES TOTEMS OU ÉCRANS SUR PORTATIF SPÉCIAL

Seules les affiches officielles pourront être affichées sur des panneaux dont les emplacements auront été fixés en commun accord avec l'administration.

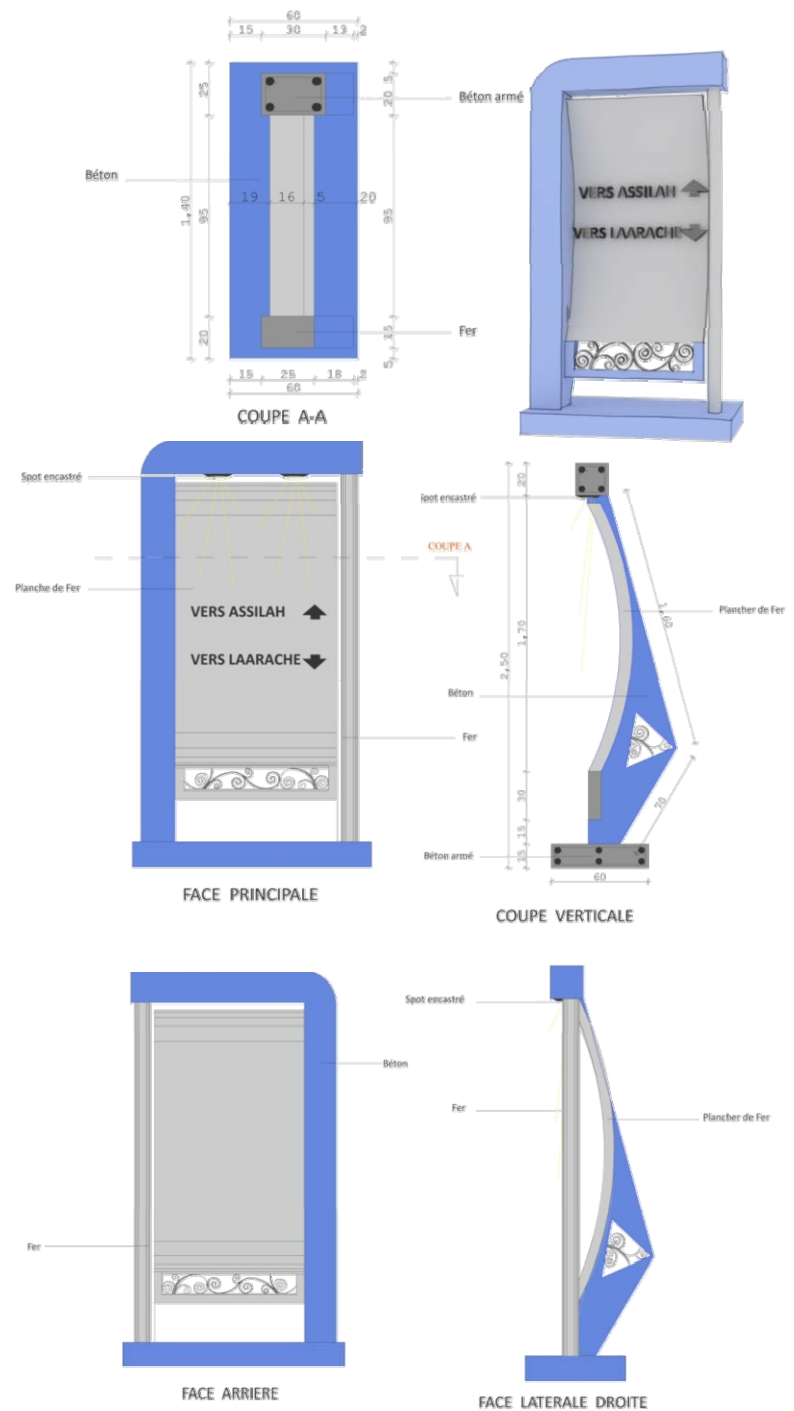
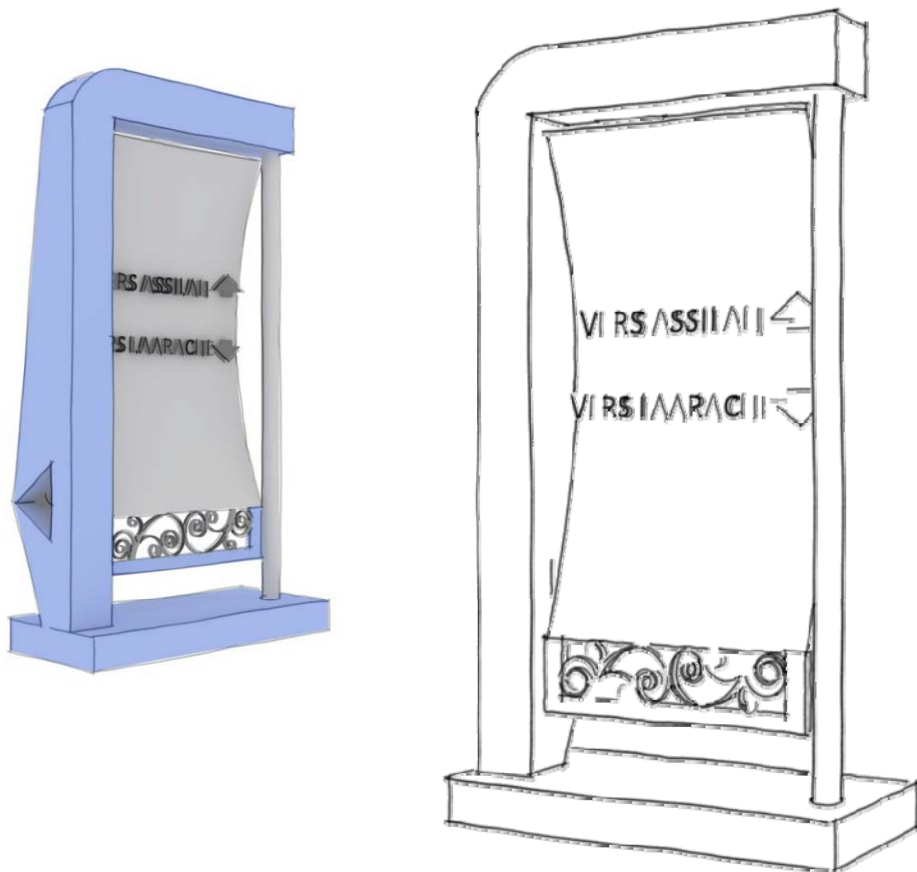
LES PANNEAUX PUBLICITAIRES

- L'installation des panneaux publicitaires sur les voies publiques doit respecter un retrait minimal de 2,00m à partir de la bordure du trottoir de la chaussée ;
- Il est interdit d'accrocher les panneaux publicitaires sur les supports d'éclairage public et sur tout autre élément du mobilier urbain non prévu à cet effet ;
- L'installation des panneaux publicitaires ne doit en aucun cas cacher les panneaux de signalisation ou tout repère servant à l'orientation des panneaux.



Signalétique / VARIANTE I

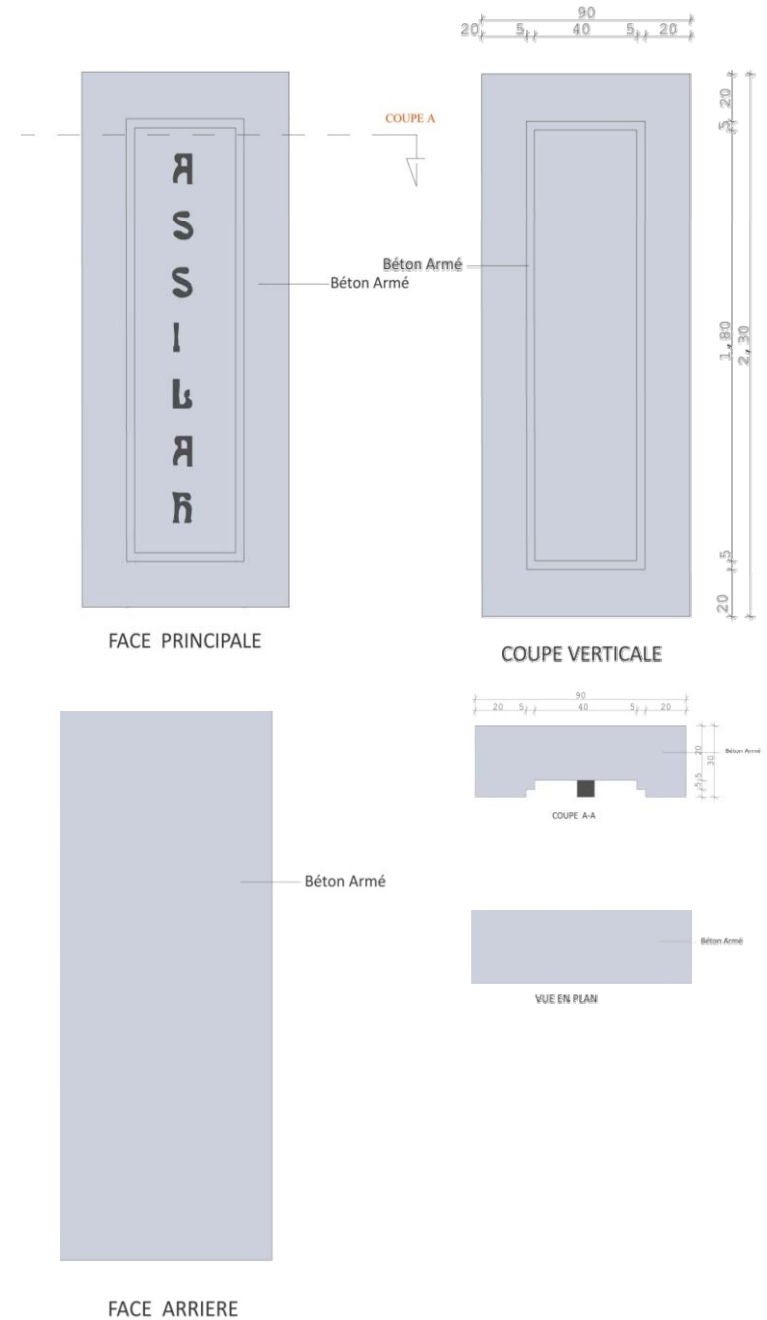
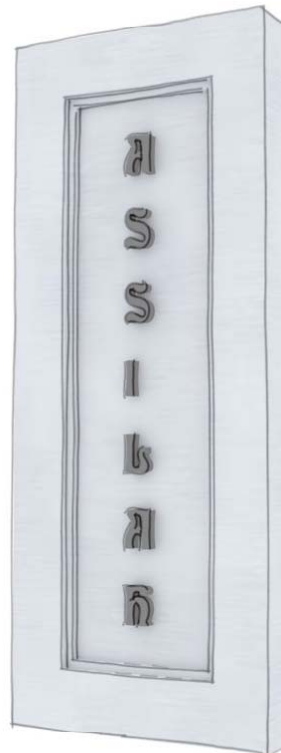
Cet élément de signalisation sera injecté aux entrées de la ville d'Assilah, à l'intersection des carrefours et à l'entrée des équipements structurants.



DÉTAIL TECHNIQUE

Signalétique / VARIANTE III

Cet élément de signalisation sera injecté aux entrées de la ville d'Assilah, à l'intersection des carrefours et à l'entrée des équipements structurants.

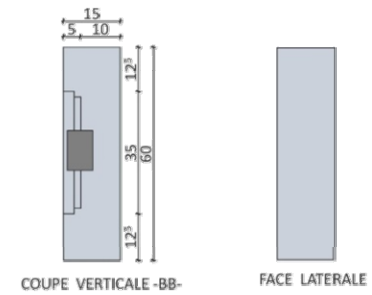


DÉTAIL TECHNIQUE

Panneau publicitaire / VARIANTE I



COUPE VERTICALE -AA-

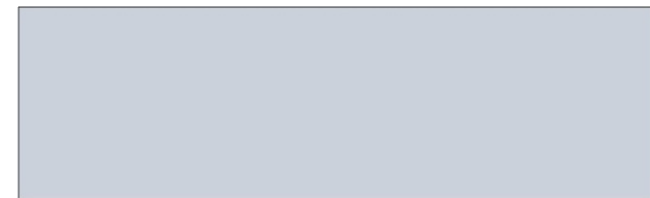


COUPE VERTICALE -BB-

FACE LATÉRALE



VUE EN PLAN



FACE ARRIERE

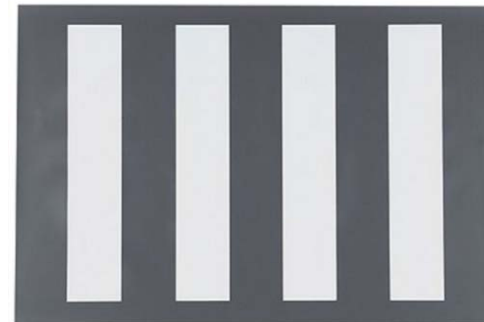
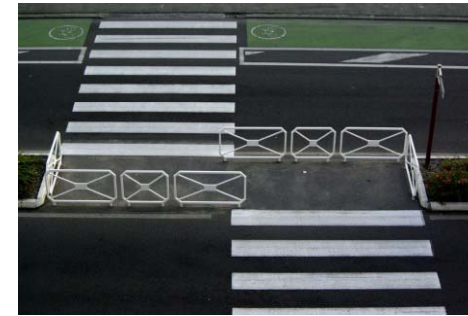
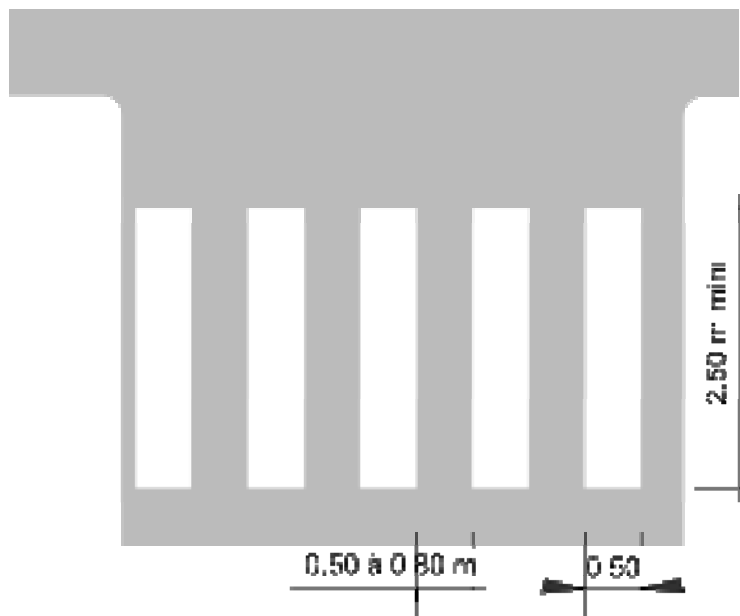
Passages Cloutés et Bouches D'incendie

PASSAGES CLOUTÉS

Éléments de signalisation, les passages cloutés sont à prévoir, faisant usage pour leur marquage soit de clous (bronze, acier, aluminium, etc.), de pavé de pierre ou de béton ou encore de galets.

BOUCHES D'INCENDIE

Des bouches d'incendies seront posées à des endroits stratégiques en concertation avec la protection civile.



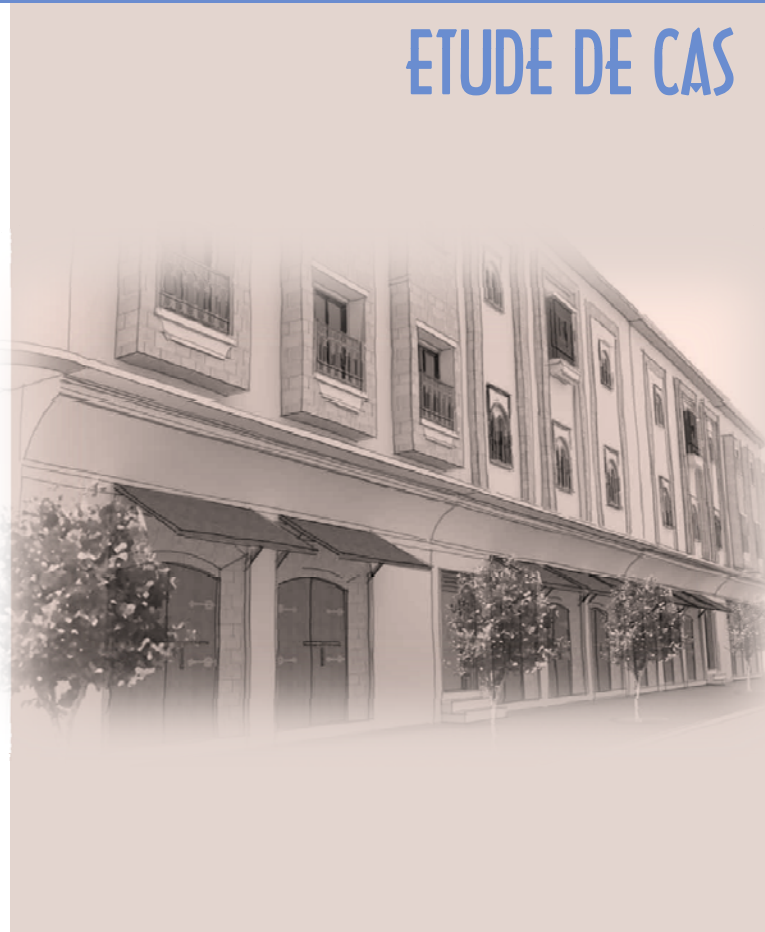
A travers huit actions touchant cinq axes, un site et deux espaces verts, nous traduirons à travers ce dernier chapitre une forme de capitalisation de tout ce que nous venons de voir.

ACTIONS D'ORDONNANCEMENT

L'objectif ici c'est de présenter un modèle d'ordonnement, un ensemble d'aménagements, le tout basé sur les recommandations émises plus haut, par leur mise en pratique, question d'avoir une idée, une image indicative permettant d'apprécier le paysage urbain et architectural d'Assilah une fois la ville aurait subi quelques actions de renouvellement urbain.

Il serait nécessaire de rappeler avec insistance que ces actions restent indicatives. L'essentiel à en retenir c'est que, les conceptions et propositions urbaines et architecturales restent libres, que tous les concepteurs et aménageurs sont invités, appelés à faire preuve de créativité, d'imagination et d'innovation dans leurs projets et dans leurs réalisations, sous la seule condition de respecter les prescriptions de ladite charte, afin de garantir le plus de cohérence et d'homogénéité au paysage urbain et architectural de la ville .

ETUDE DE CAS



Actions



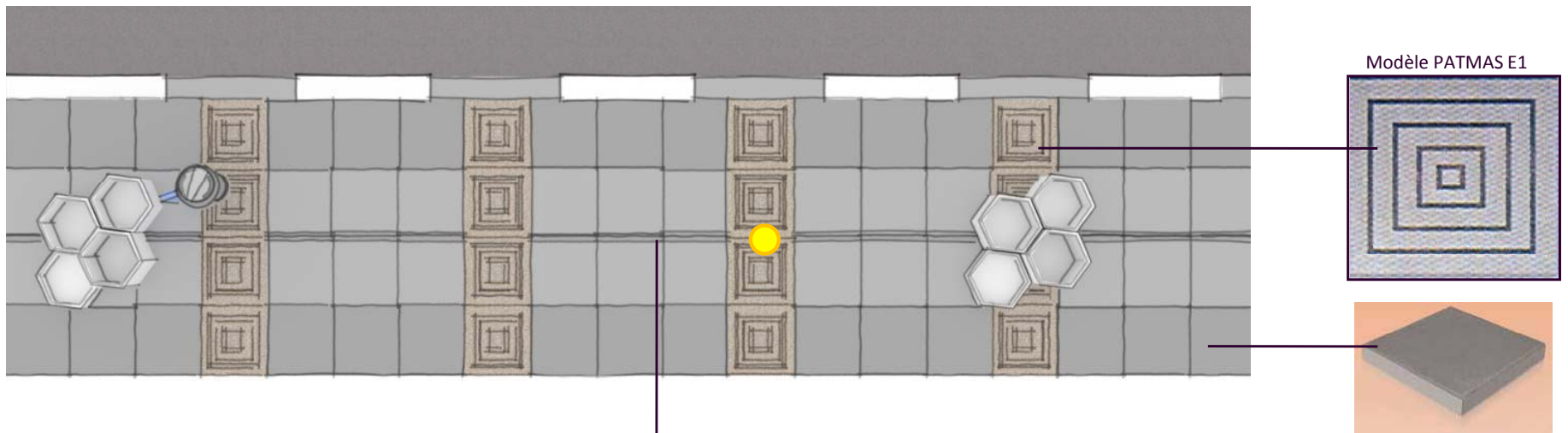
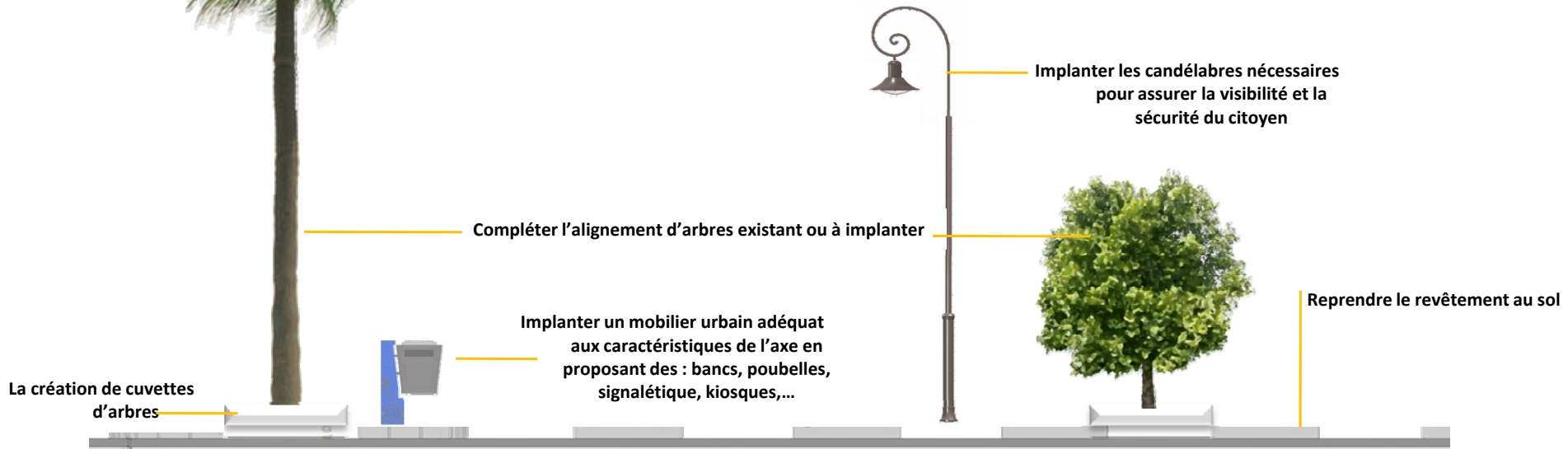
1- Ordonnancement de l'axe Mohammed VI
2- Ordonnancement de l'axe Moulay Al Hassan Ben Mehdi
3- Ordonnancement de l'axe Imam ibn Hanbal
4- Ordonnancement de l'axe Imam Al Assili
5- Ordonnancement de l'axe Mohammed Ahmed El Hassani

6- Aménagement Khendeq Lalla Rahma
7- Aménagement de l'espace vert V32
8- Aménagement de l'espace vert V 7

● Localisation des actions d'ordonnancements

● Localisation des actions d'aménagement ponctuels

LES COMPOSANTES DE L'AXE



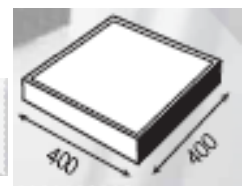
Pavé autobloquant « MATUROCK »
210 x 140 x 60

Epaisseur	: 60 mm
Dimensions	: 210 x 140 mm
Nombre/m ²	: 34
m ² /palette	: 12,4



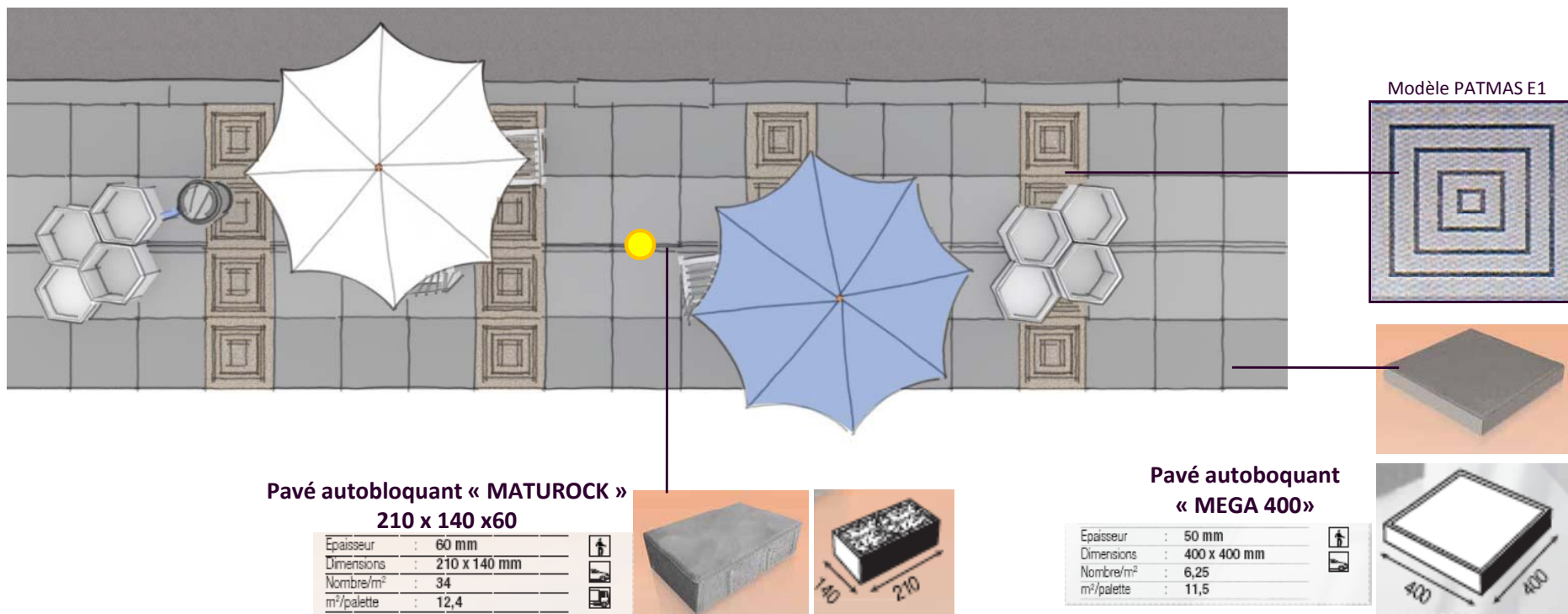
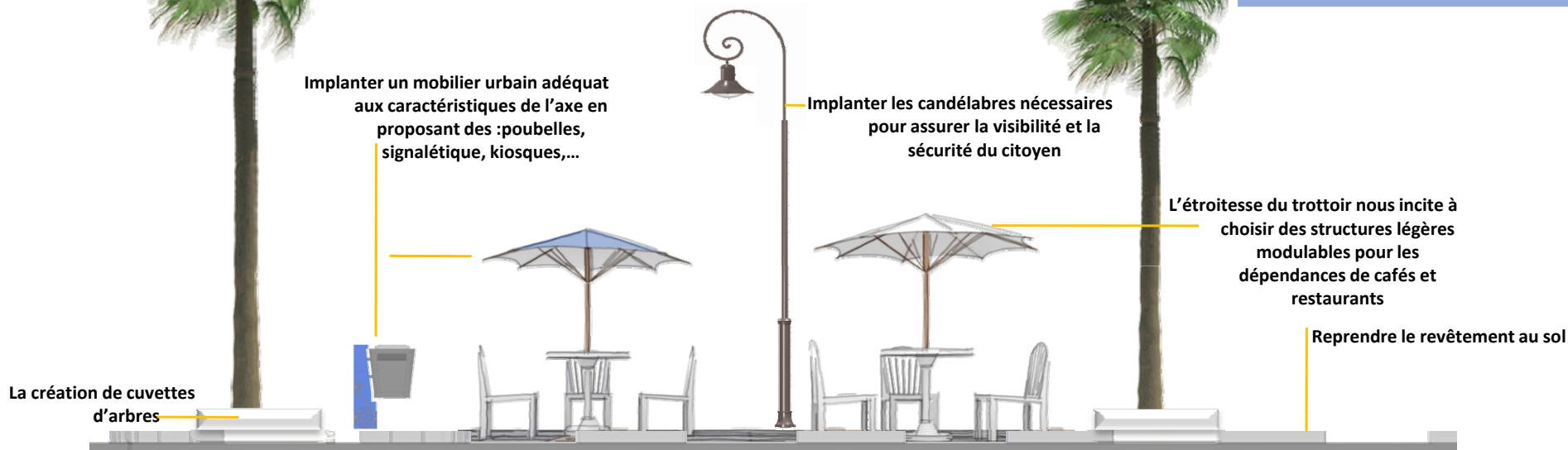
Pavé autobloquant
« MEGA 400 »

Epaisseur	: 50 mm
Dimensions	: 400 x 400 mm
Nombre/m ²	: 6,25
m ² /palette	: 11,5

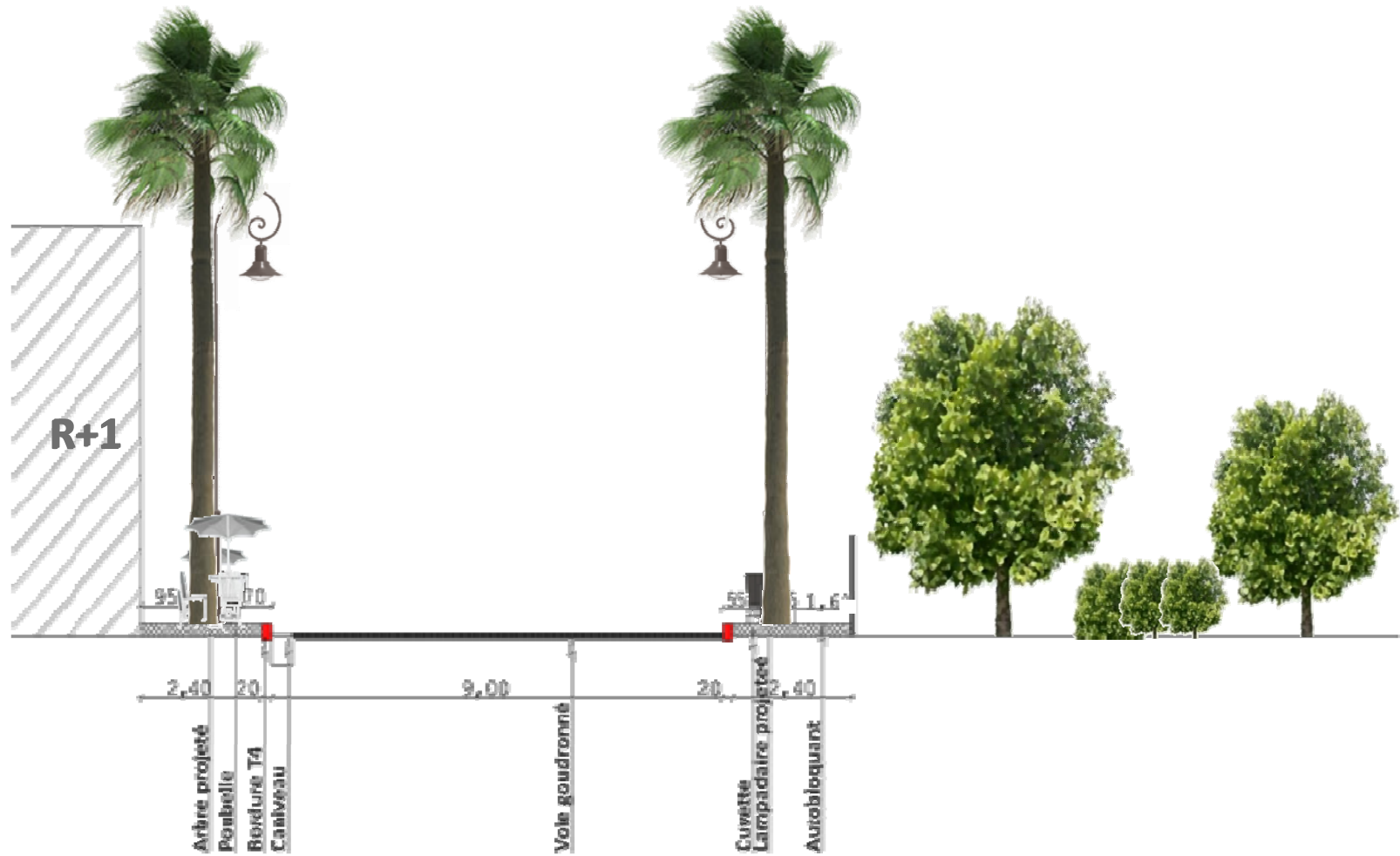


Compléter l'alignement d'arbres existant ou à implanter

LES COMPOSANTES DE L'AXE



PROFIL EN TRAVERS



RAVALEMENT DES FACADES



RELEVÉ DE L'EXISTANT « SÉQUENCE 1 et 2 »



ETAT DES LIEUX



PROPOSITION

Sa situation de carrefour à l'intersection des deux avenues en fait un repère stratégique.

RAVALEMENT DES FACADES



RELEVÉ DE L'EXISTANT

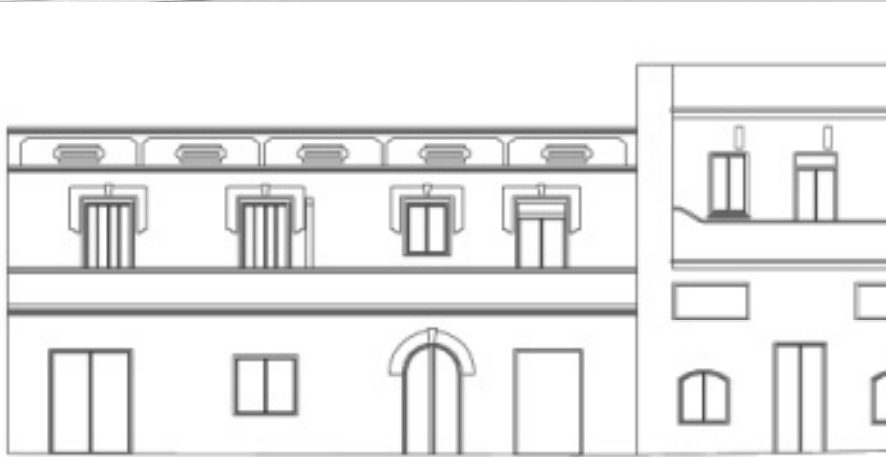


PROPOSITION DE RAVALEMENT SUR LA BASE DE LA STRUCTURE EXISTANTE

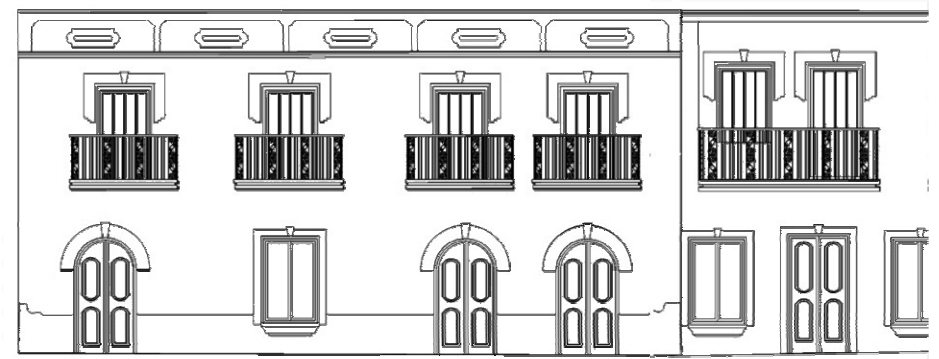




RAVALEMENT DES FACADES



RELEVÉ DE L'EXISTANT



PROPOSITION DE RAVALEMENT SUR LA BASE DE LA STRUCTURE EXISTANTE



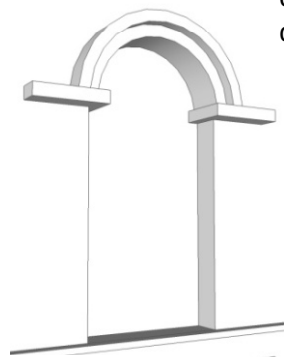
ÉLÉMENTS ARCHITECTONIQUES

Après un inventaire des détails architecturaux, gabarits, et compositions de la séquence relevée sur Imam Al Assili, nous sommes permis de réaliser un montage conceptuel sur les structures existantes.

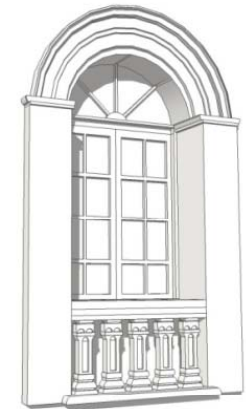
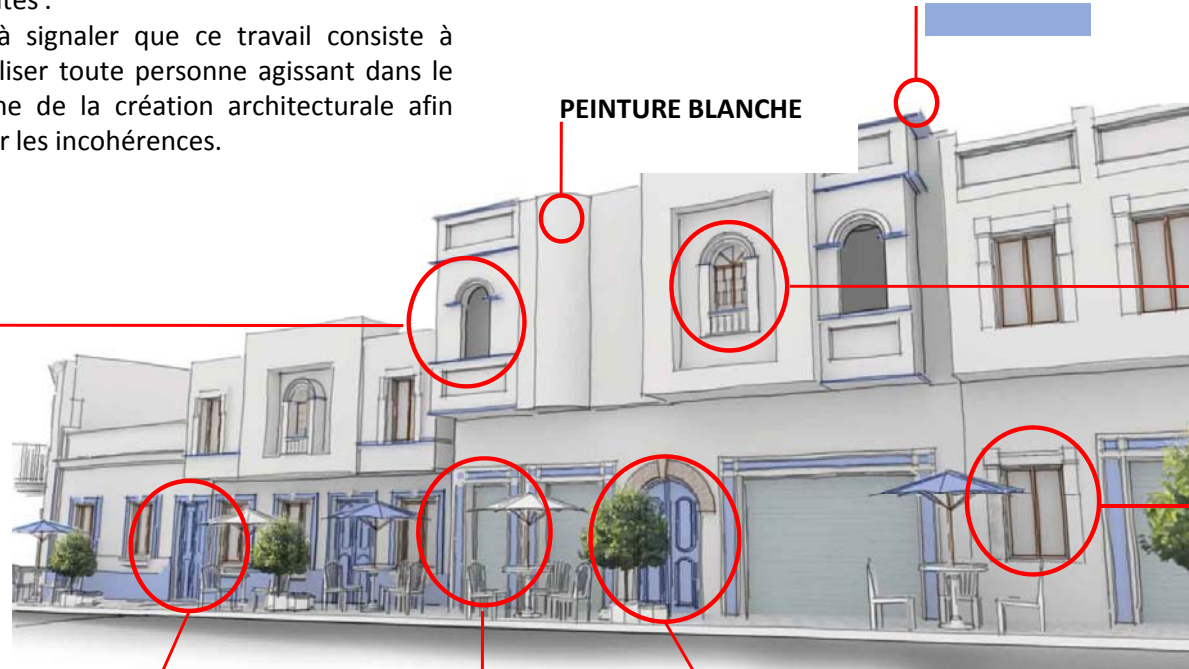
Il est à signaler que ce travail consiste à sensibiliser toute personne agissant dans le domaine de la création architecturale afin d'éviter les incohérences.

PEINTURE
Réf: R:46
V:86
B:135

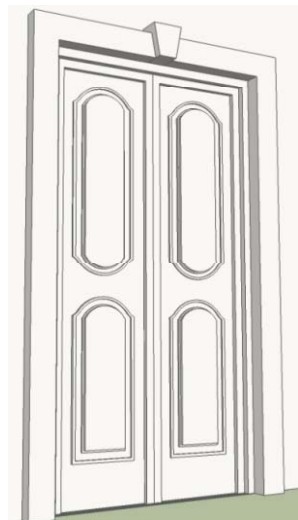
PEINTURE BLANCHE



OUVERTURE SUR BALCON

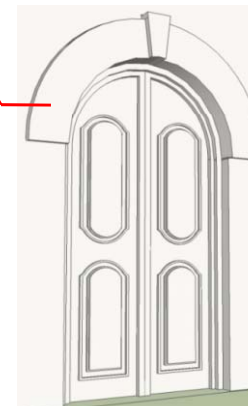


PORTE FENETRE

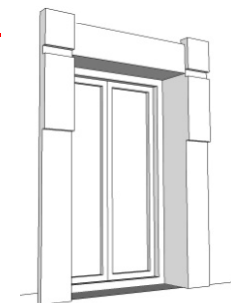


PORTE

OUVERTURE SUR ESPACE DE RESTAURATION



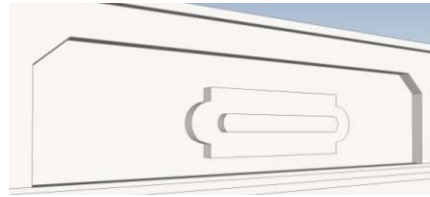
PORTE



FENETRE

ÉLÉMENTS ARCHITECTONIQUES

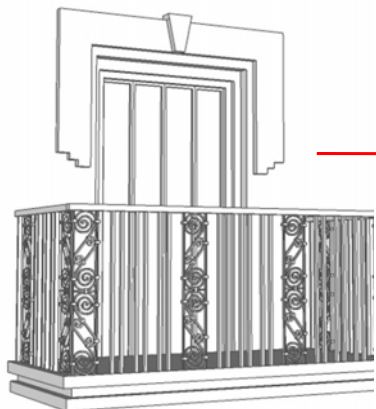
La recherche architecturale et volumétrique sur ce site a permis de s'inspirer du jeu d'ombre et de lumière naturel qui y règne.



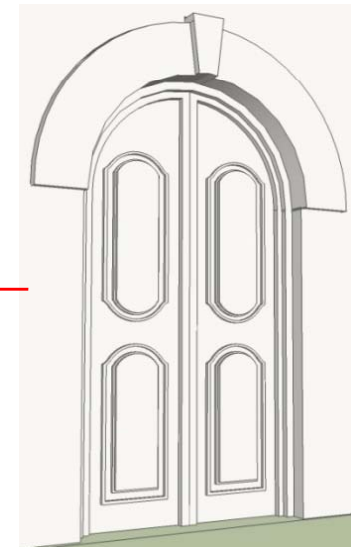
BARDAGE

PEINTURE BLANCHE

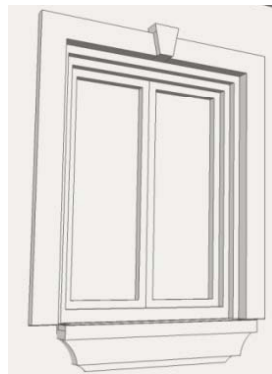
PEINTURE
Réf: R:46
V:86
B:135



BALCON



PORTE



FENETRE

Le recours à une structure de base orthogonale, a permis de réaliser un système de partition optimisant une lecture simple de la façade. Le concept architectural a été développé autour de blocs ouverts par endroit. Les percements soulignent la façade, afférant à la verticalité des ouvertures et de l'horizontalité du volume globale a permis d'atteindre un juste équilibre entre ces deux concepts.

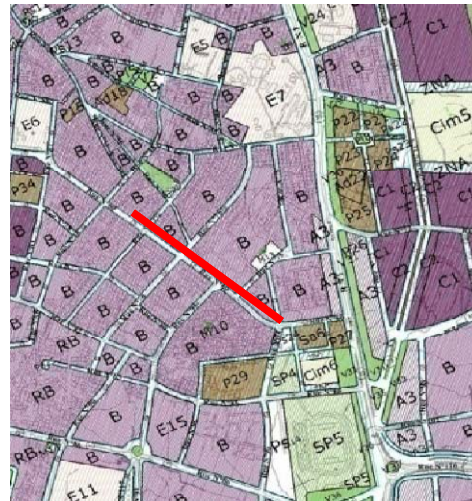
ANIMATION



AXE IMAM IBN HANBAL

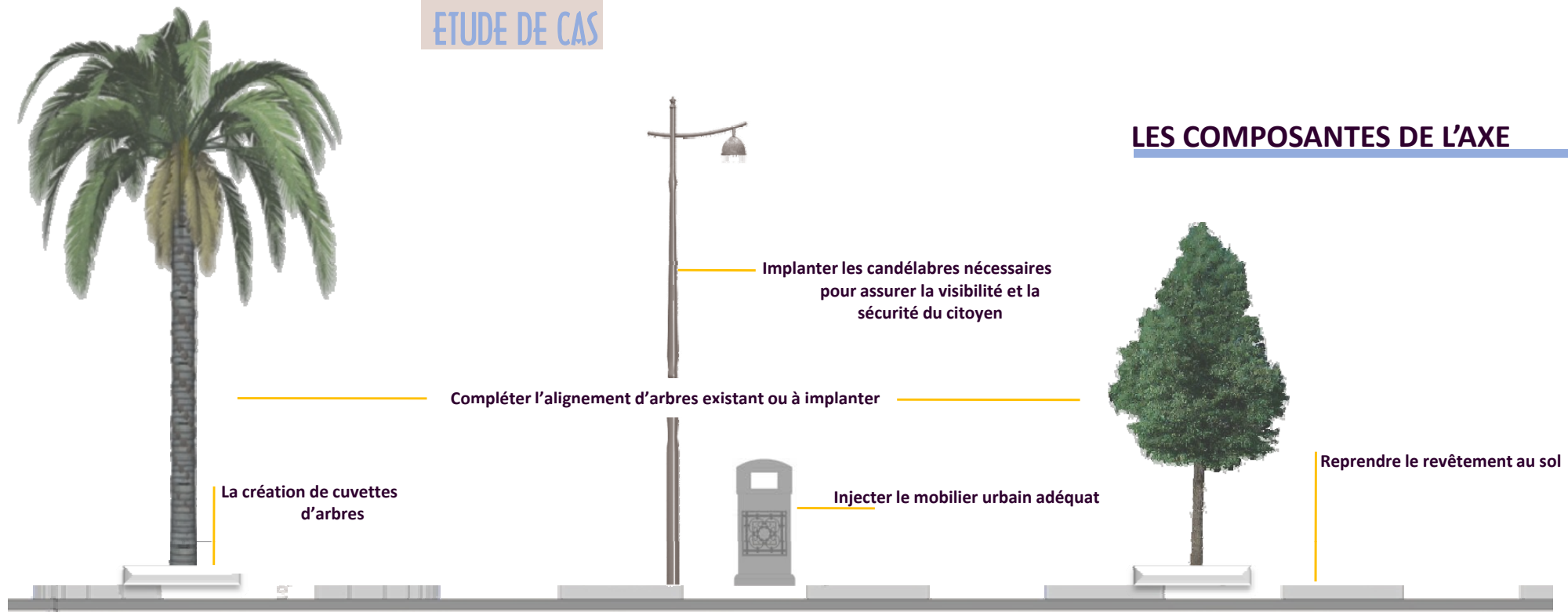
L'axe Imam Ibn Hanbal est une artère qui lie le front de mer à l'Mohammed VI . il s'agit d'un axe peu animé et relativement désorganisé.

Le plan d'aménagement homologués affecte à cette partie de la ville un zoning omettant entièrement la notion d'espace de détente et de loisirs avec une concentration très forte de l'espace bâti cependant il est déplaisant d'y découvrir des formes architecturales importées où la notion d'harmonie et d'équilibre est absente.

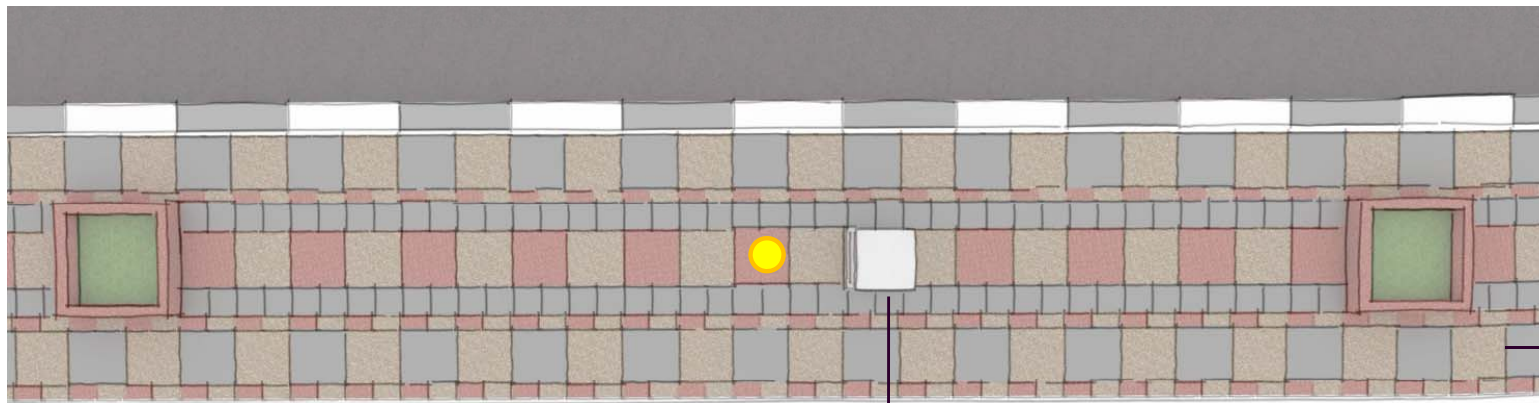


EXTRAIT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT HOMOLOGUÉS



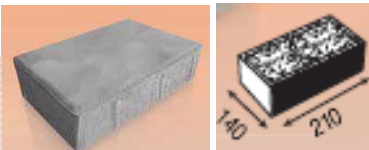


LES COMPOSANTES DE L'AXE



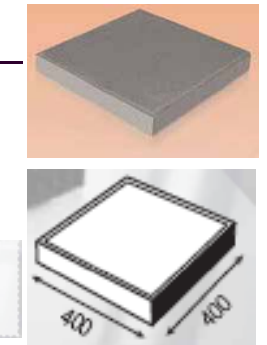
Pavé autobloquant « MATUROCK »
210 x 140 x 60

Épaisseur	: 60 mm
Dimensions	: 210 x 140 mm
Nombre/m ²	: 34
m ² /palette	: 12,4

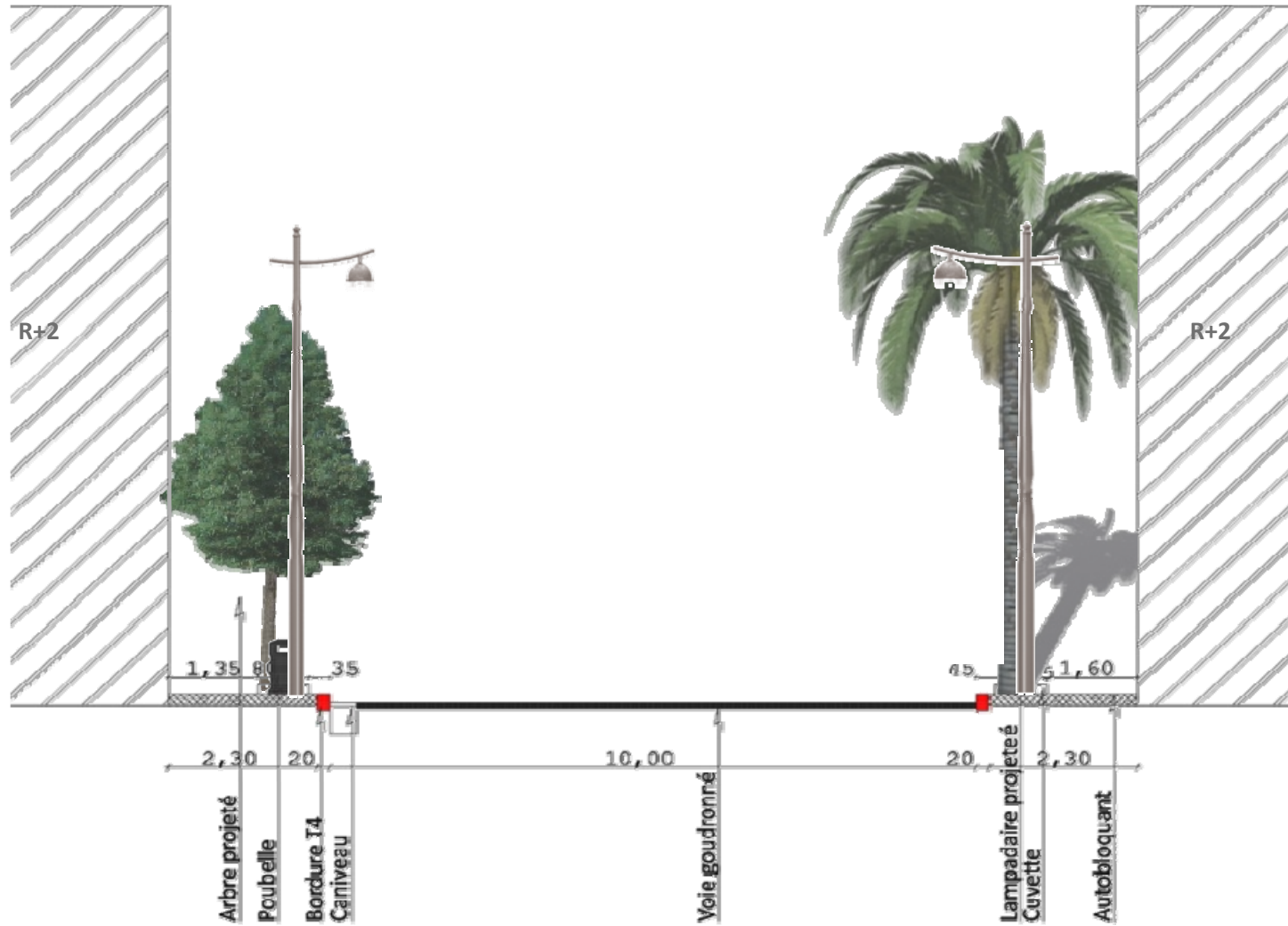


Pavé autobloquant « MEGA 400 »

Épaisseur	: 50 mm
Dimensions	: 400 x 400 mm
Nombre/m ²	: 6,25
m ² /palette	: 11,5



PROFIL EN TRAVERS



RAVALEMENT DES FAÇADES



RELEVÉ DE L'EXISTANT « SEQUENCE 1 et 2 »



ETAT DES LIEUX



PROPOSITION

RAVALEMENT DES FAÇADES



RELEVÉ DE L'EXISTANT



PROPOSITION DE RAVALEMENT SUR LA BASE DE LA STRUCTURE EXISTANTE

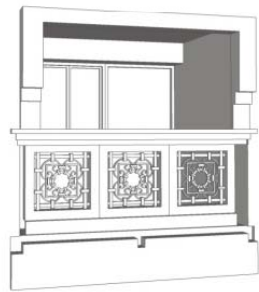


RELEVÉ



PROPOSITION

ELÉMENTS ARCHITECTONIQUES



BALCON

PIERRE DE TAILLE LOCALE



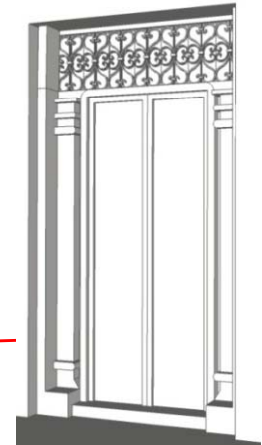
PEINTURE BLANCHE



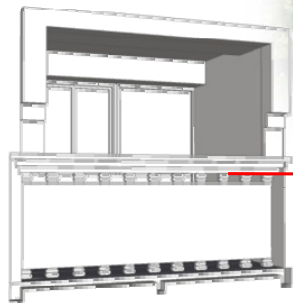
PEINTURE réf : L016



FRISE



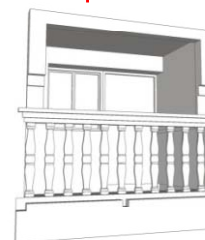
PORTE



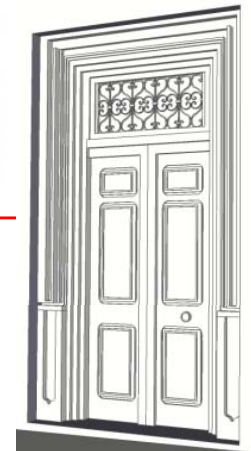
BALCON



FENETRE



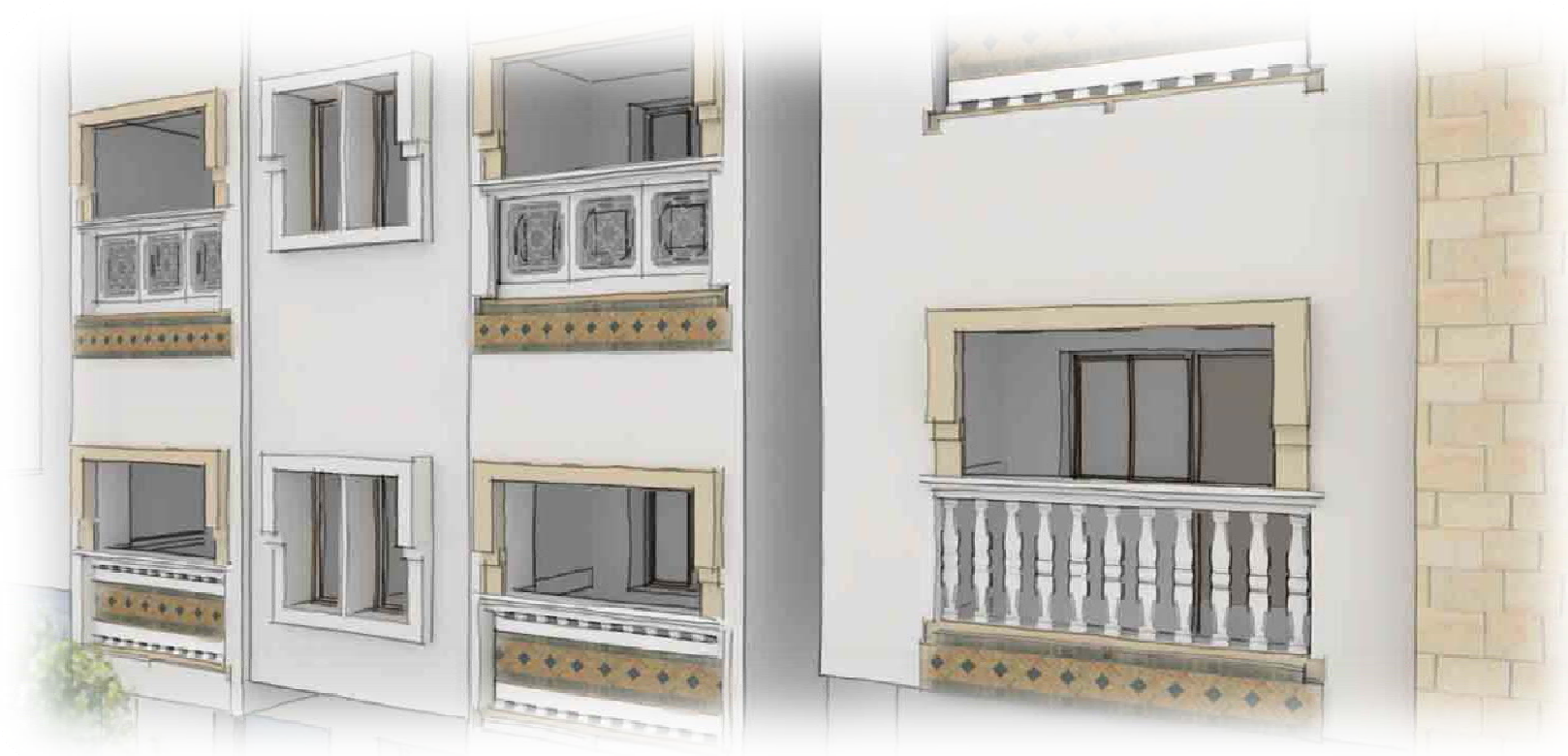
BALCON



PORTE

Ce ravalement a été pensé dans l'épuration des formes des façades initiales . Nous nous sommes basés sur la superposition de différents plans pour marquer les spécificités de chaque façade.

La palette de couleurs choisie nous a permis de mettre en évidence les jeux de plans existants et projetés.





AXE MOHAMMED AL HASSANI

Mohamed Al Hassani est l'une des artères les plus emblématiques d'Assilah . Adossé aux rempart de la médina, elle offre un lieu privilégié pour la restauration et la promenade.

Toutefois, l'ordonnancement de cet axe est une priorité tout en ayant une image claire sur l'équilibre des façades et le type de structure pour la couvertures des cafés-terrasses et des commerces.

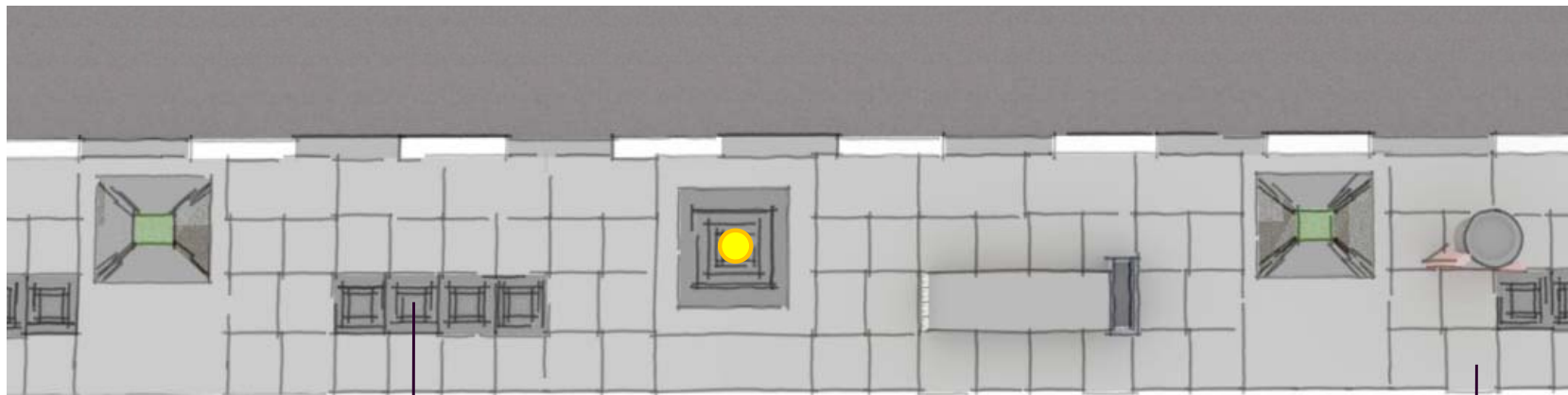
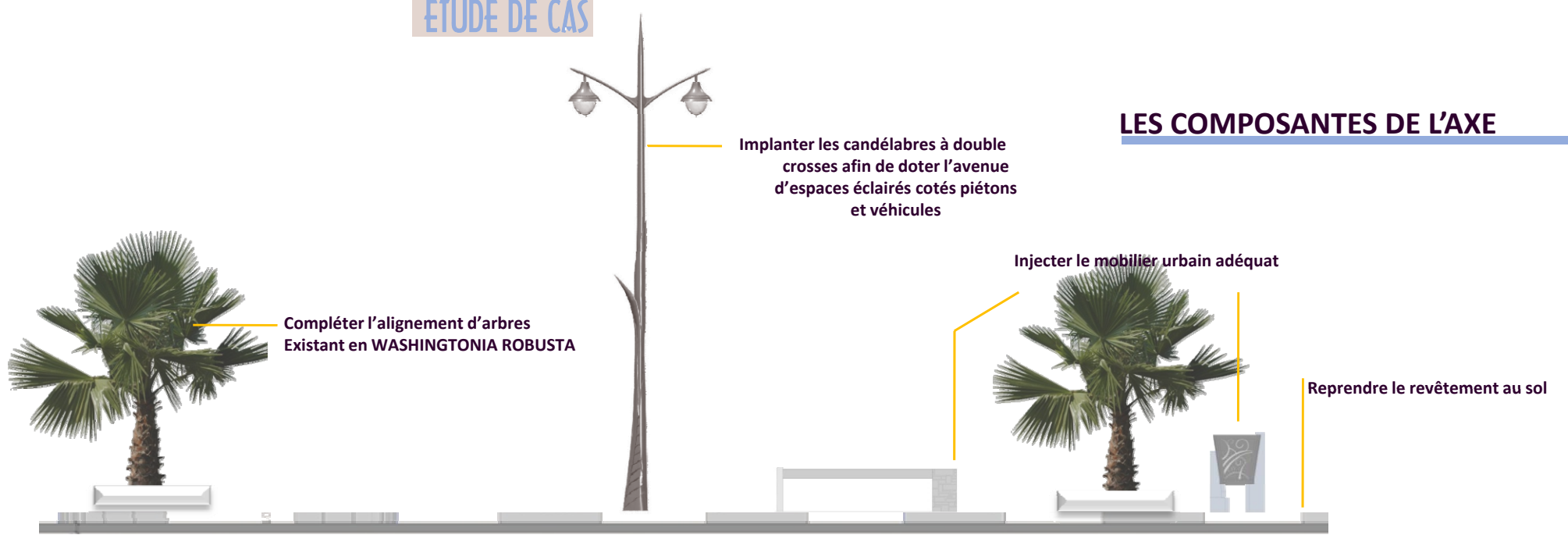
Cet axe est couvert par le plan de sauvegarde de la médina d'Assilah, cependant il est déplaisant de voir apparaître des formes architecturales tout à fait inappropriées à l'image de la médina.



EXTRAIT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT HOMOLOGUÉS

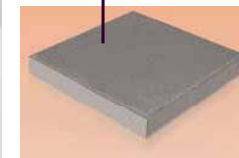
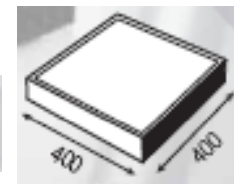


LES COMPOSANTES DE L'AXE

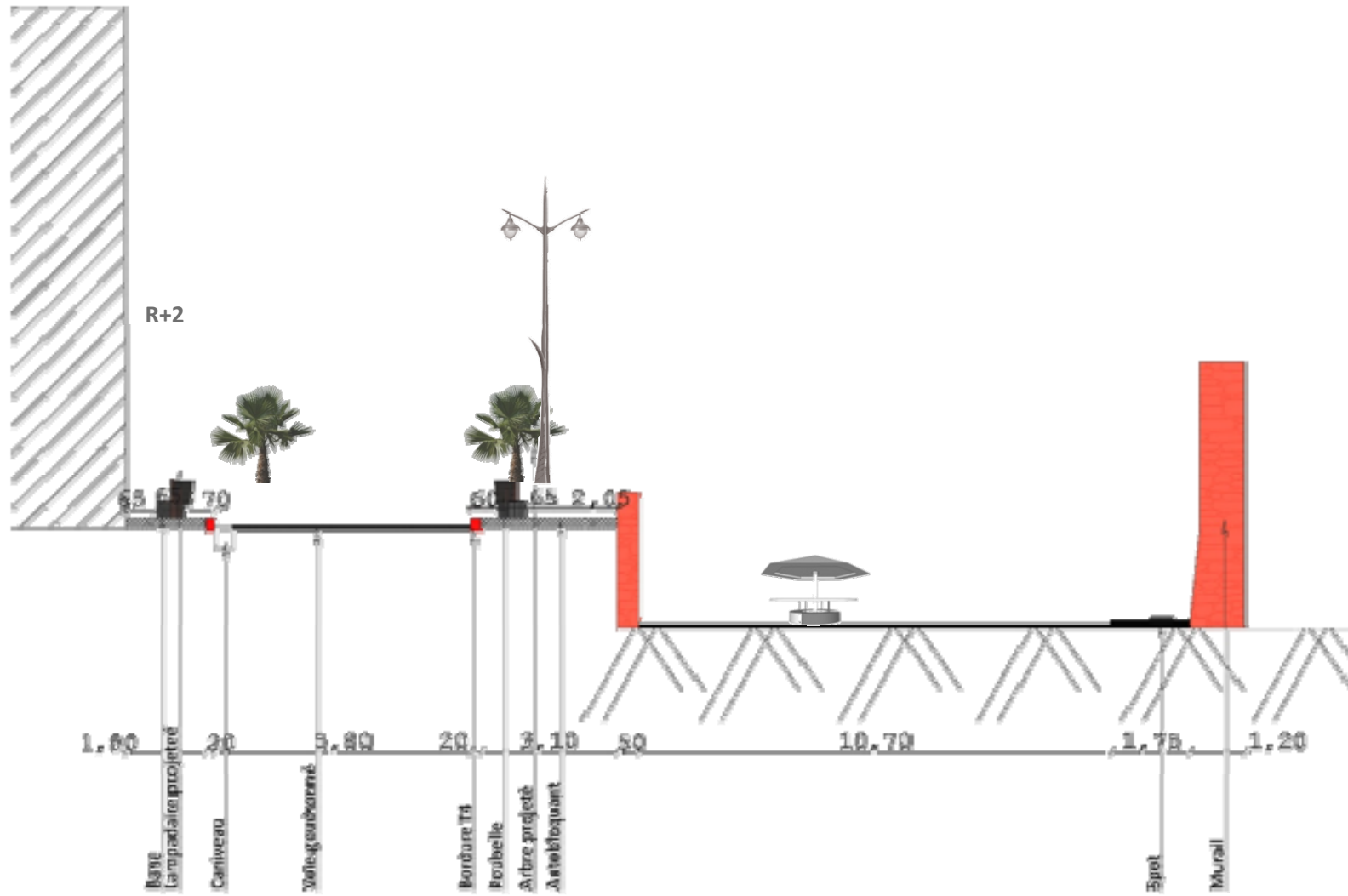


Pavé autobloquant
« MEGA 400 »

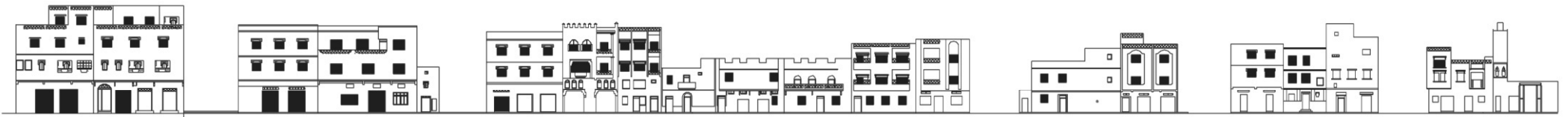
Epaisseur	: 50 mm	↑
Dimensions	: 400 x 400 mm	↔
Nombre/m ²	: 6,25	
m ² /palette	: 11,5	



PROFIL EN TRAVERS



RAVALEMENT DES FAÇADES



RELEVÉ DE L'EXISTANT



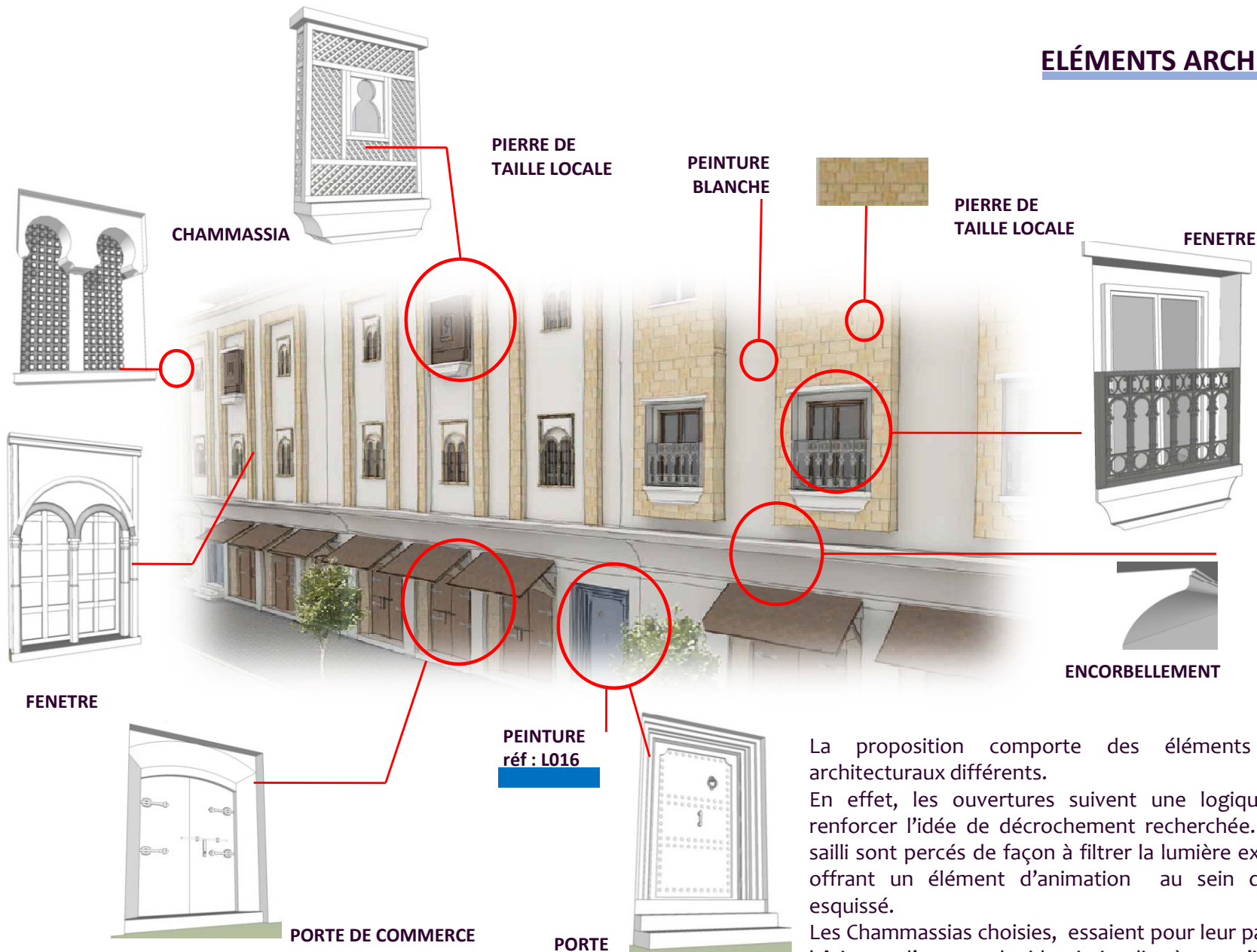
ETAT DES LIEUX



PROPOSITION-1



ÉLÉMENTS ARCHITECTONIQUES



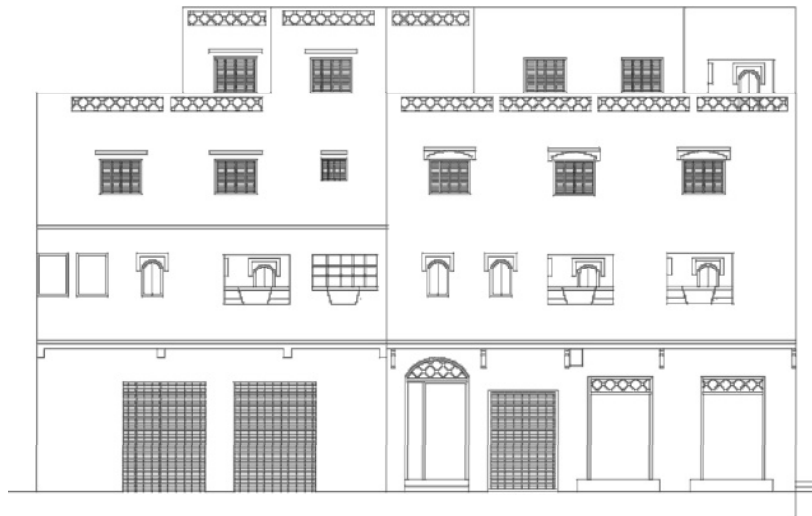
La proposition comporte des éléments d'animation architecturaux différents.

En effet, les ouvertures suivent une logique qui vise à renforcer l'idée de décrochement recherchée. Les blocs en sailli sont percés de façon à filtrer la lumière externe tout en offrant un élément d'animation au sein de l'ensemble esquissé.

Les Chammassias choisies, essaient pour leur part de doter le bâtiment d'une touche identitaire discrète en s'intégrant dans le contexte de la médina, sans déséquilibrer l'harmonie de l'ensemble.

Les couleurs et matériaux retenus cherchent à accentuer le jeu de volumes pensé.

RAVALEMENT DES FAÇADES



RELEVÉ DE L'EXISTANT

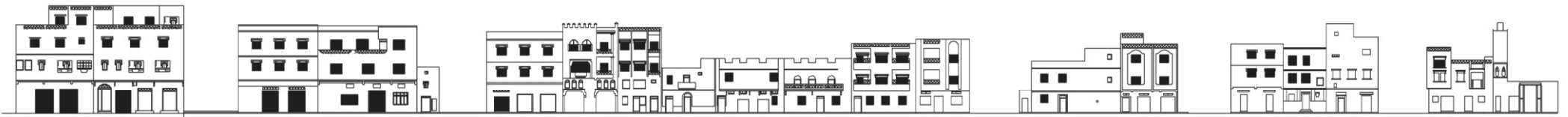


PROPOSITION DE RAVALEMENT SUR LA BASE DE LA STRUCTURE EXISTANTE





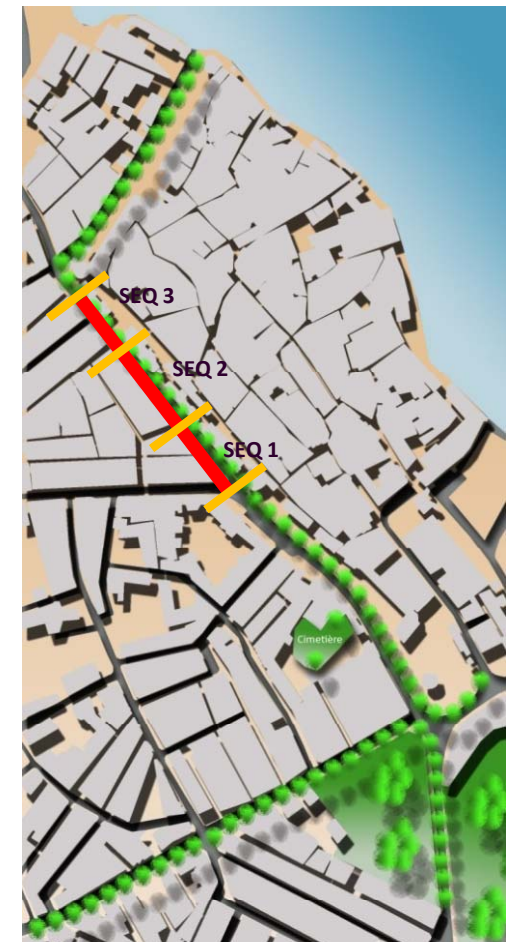
RAVALEMENT DES FAÇADES



RELEVÉ DE L'EXISTANT



ETAT DES LIEUX



PROPOSITION-2



MY AL HASSAN BEN MEHDI

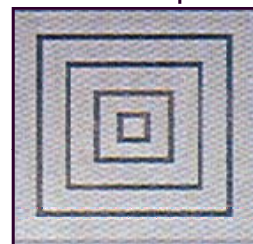
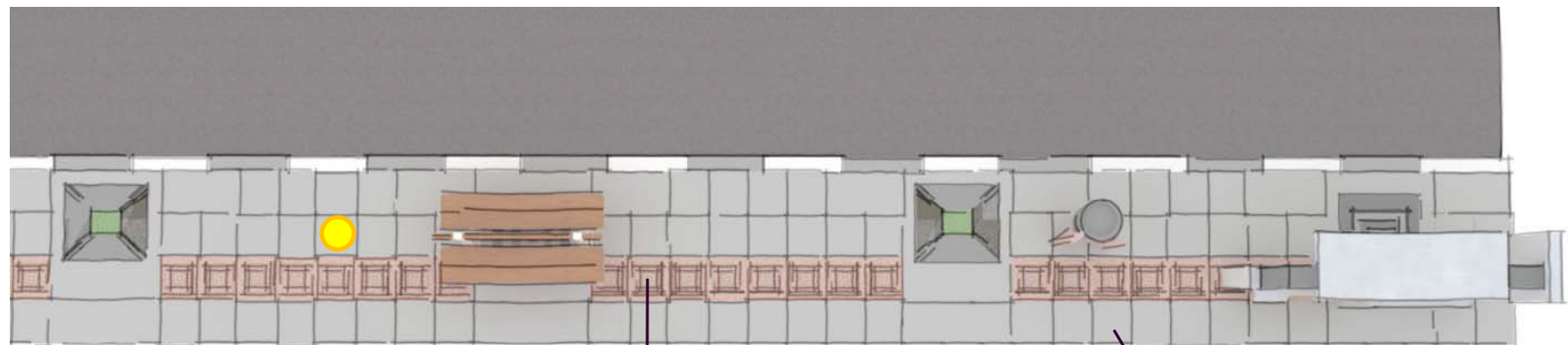
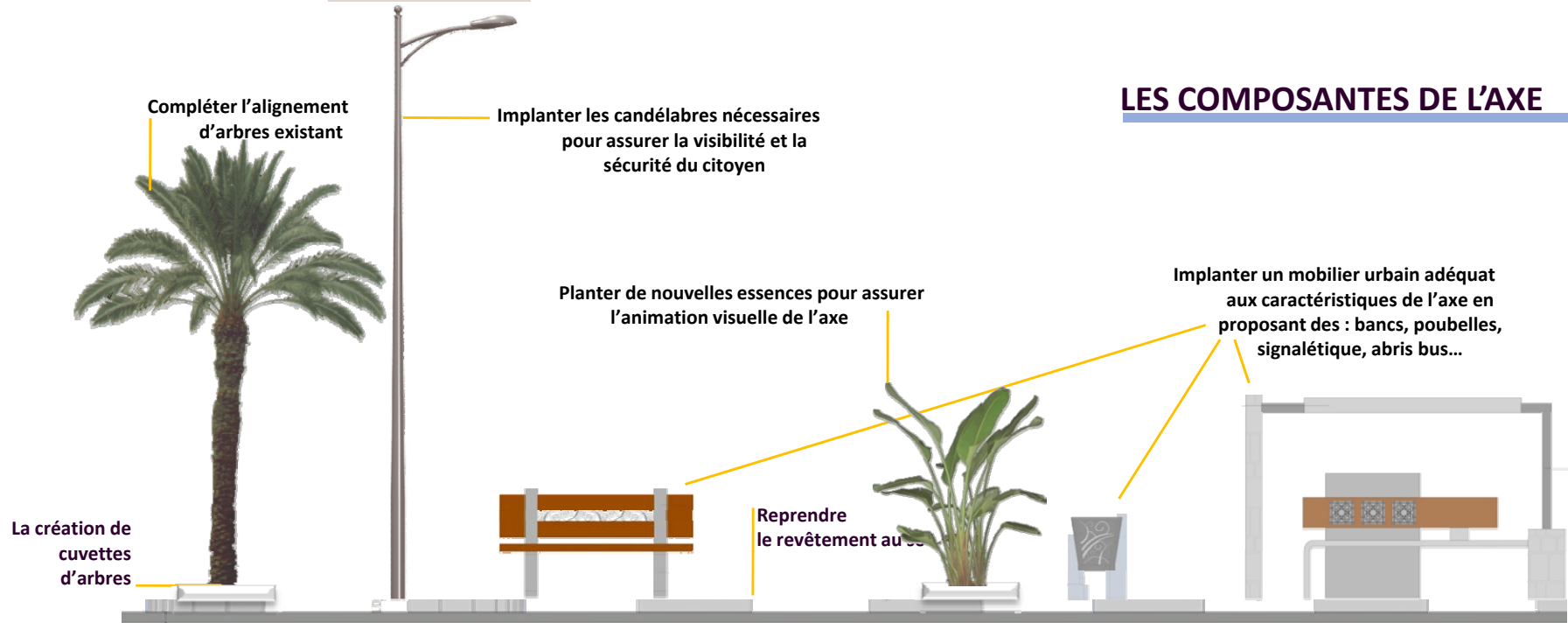
L'avenue Al Hassan Ben Mehdi représentante l'ancienne entrée de la ville depuis la route nationale du côté de Tanger. Elle est très attrayante vue son importante emprise. Un ordonnancement approprié ne serait souhaitable et participerait à l'embellissement de la corniche; aussi il faudra compléter les alignements de palmiers de l'autre côté de la double voie toute en mettant en valeur les aménagements des giratoires existants sur cet axe et aussi veiller à la conservation des sculptures qui ponctuent l'avenue.



EXTRAIT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT HOMOLOGUÉS



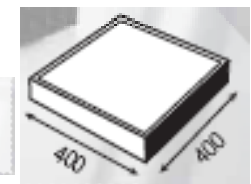
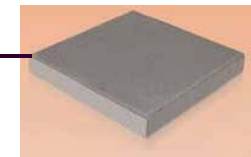
LES COMPOSANTES DE L'AXE



Modèle PATMAS E1

Pavé autobloquant « MEGA 400 »

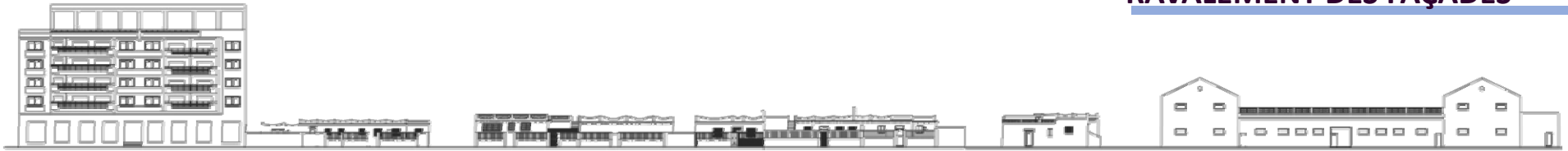
Épaisseur	: 50 mm
Dimensions	: 400 x 400 mm
Nombre/m ²	: 6,25
m ² /palette	: 11,5



PROFIL EN TRAVERS



RAVALEMENT DES FAÇADES



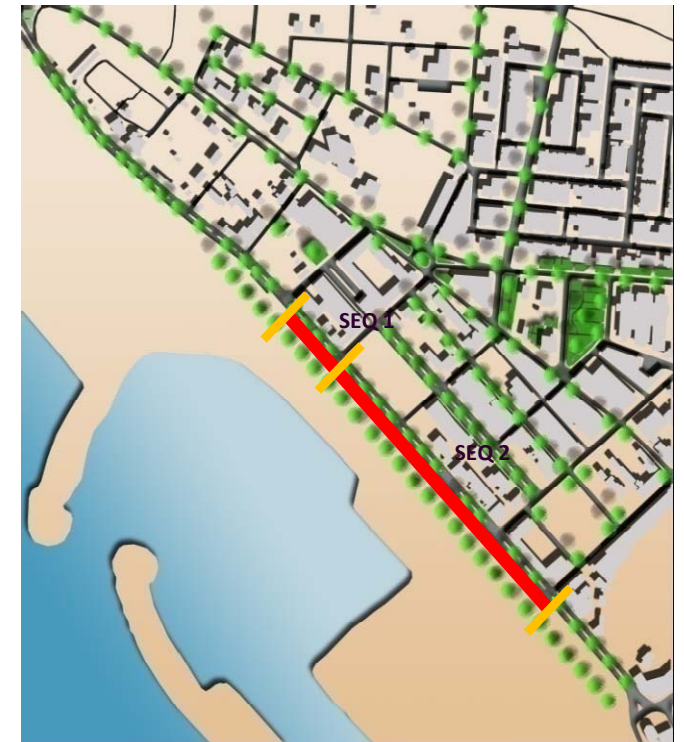
RELEVÉ DE L'EXISTANT « SÉQUENCE 1 et 2 »



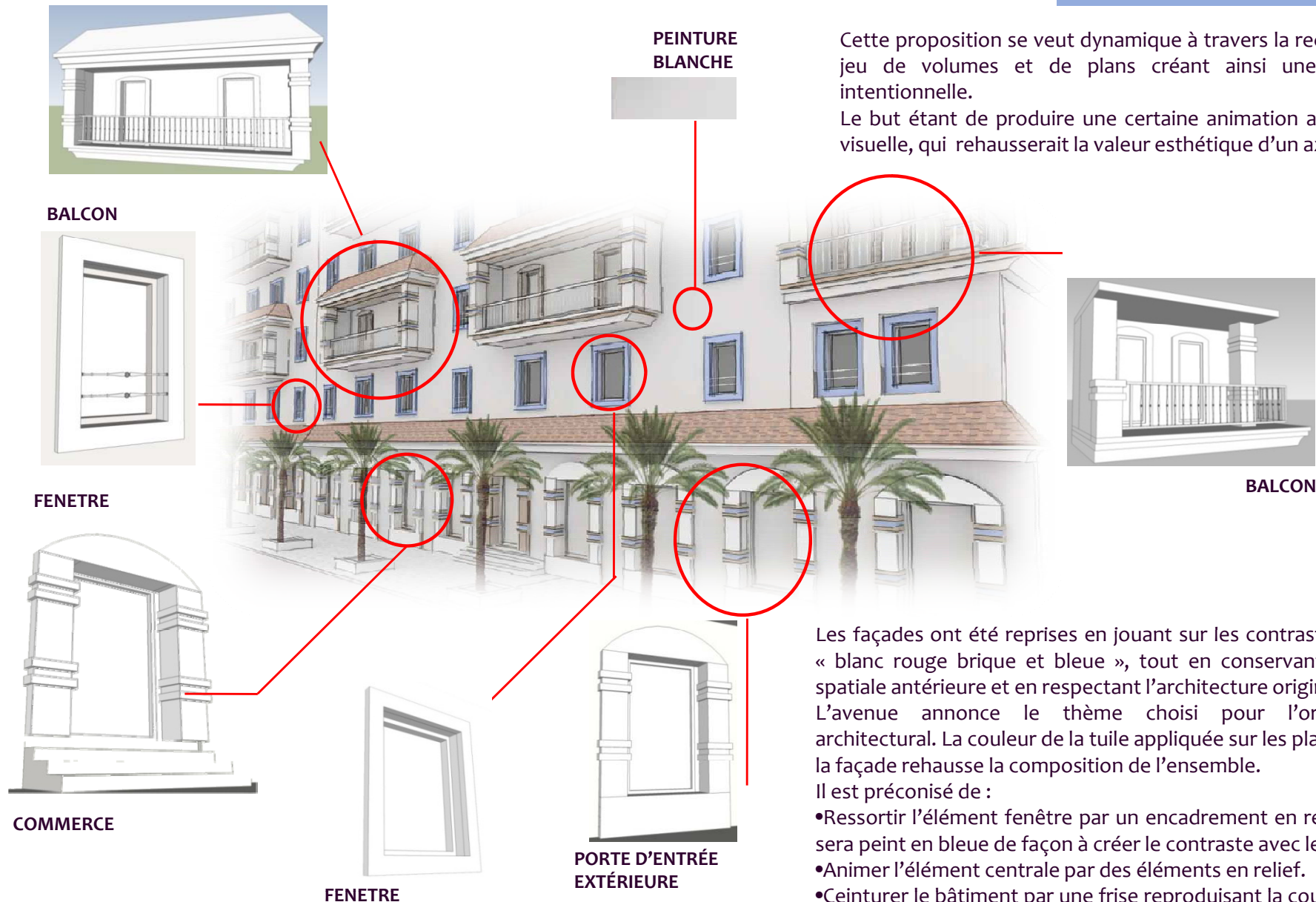
ETAT DES LIEUX



PROPOSITION



ELÉMENTS ARCHITECTONIQUES



PEINTURE
BLANCHE

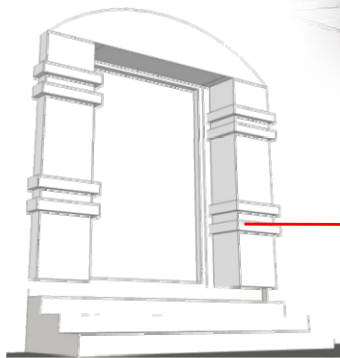
Cette proposition se veut dynamique à travers la recherche d'un jeu de volumes et de plans créant ainsi une irrégularité intentionnelle.

Le but étant de produire une certaine animation architecturale visuelle, qui rehausserait la valeur esthétique d'un axe très prisé.

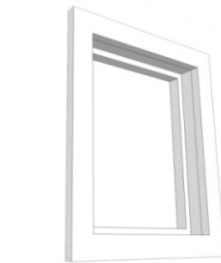
BALCON



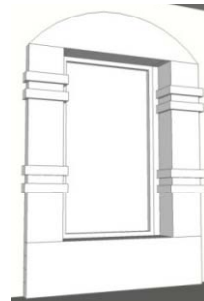
FENETRE



COMMERCE



FENETRE



PORTE D'ENTRÉE
EXTÉRIÈRE

BALCON

Les façades ont été reprises en jouant sur les contrastes de couleurs « blanc rouge brique et bleue », tout en conservant l'organisation spatiale antérieure et en respectant l'architecture originale.

L'avenue annonce le thème choisi pour l'ordonnement architectural. La couleur de la tuile appliquée sur les plans en retrait de la façade rehausse la composition de l'ensemble.

Il est préconisé de :

- Ressortir l'élément fenêtre par un encadrement en relief. Ce dernier sera peint en bleu de façon à créer le contraste avec le reste.
- Animer l'élément central par des éléments en relief.
- Ceinturer le bâtiment par une frise reproduisant la couleur bleue et la pierre de taille locale.
- Structurer le rez-de-chaussée en définissant les encadrements des commerces par un placage en pierre.



RELEVÉ DE L'EXISTANT



PROPOSITION DE RAVALEMENT SUR LA BASE DE LA STRUCTURE EXISTANTE



Axe Mohammed VI

L'axe Mohammed VI est l'une des plus longues artères de la ville d'Assilah avec des connexions sur le front de mer. Cette voie offre plusieurs avantages, à savoir:

- La proximité de l'axe autoroutier;
- La disponibilité de terrain pour l'injection de projets immobiliers de grandes envergures;
- Des hauteurs atteignant R+3 avec 4^{ème} étage en retrait ce qui permettra la naissance de façades homogènes et recherchées.



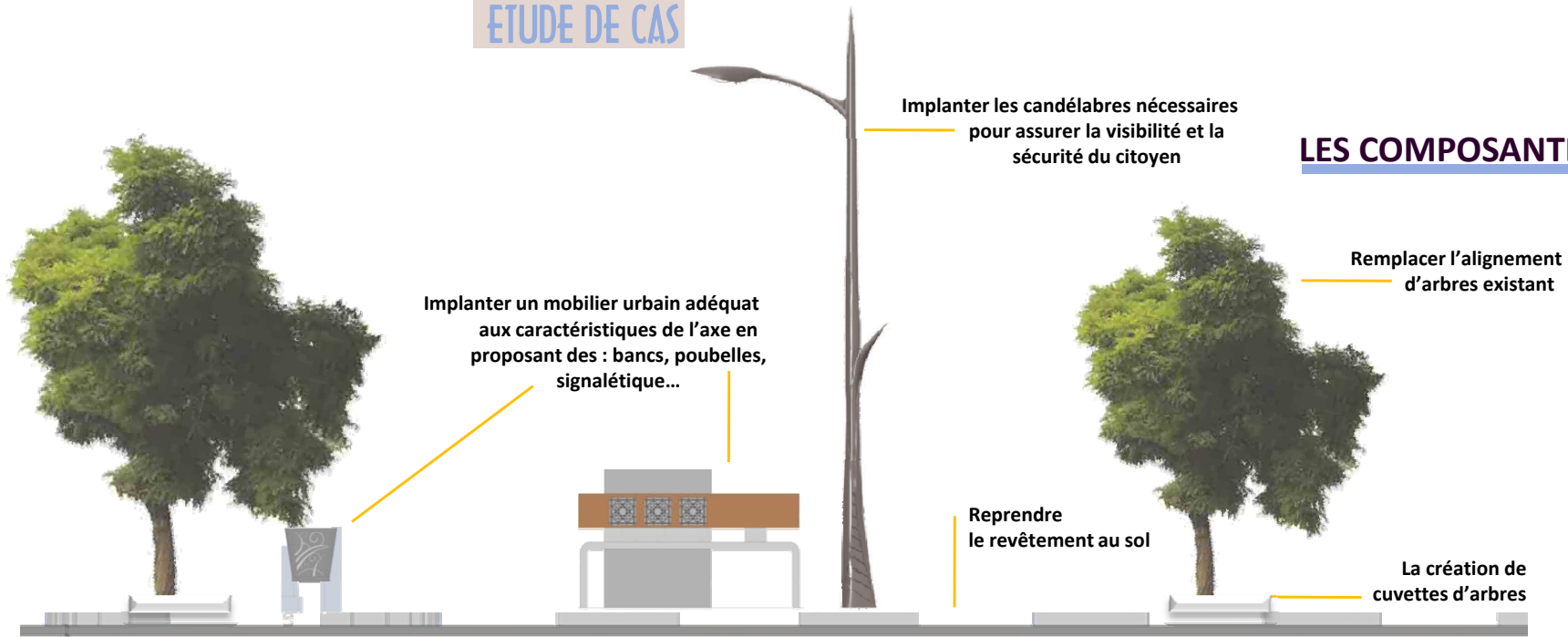
EXTRAIT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT HOMOLOGUÉS

CASA ESCRINA

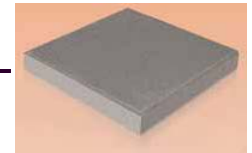
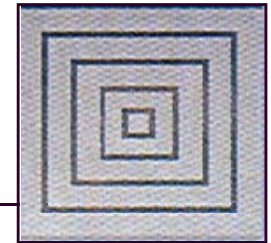
JARDIN MY RCHID



LES COMPOSANTES DE L'AXE

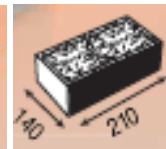


Modèle PATMAS E1



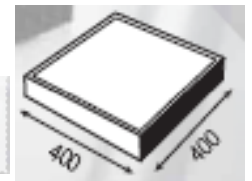
**Pavé autobloquant « MATUROCK »
210 x 140 x 60**

Épaisseur	: 60 mm
Dimensions	: 210 x 140 mm
Nombre/m ²	: 34
m ² /palette	: 12,4



**Pavé autobloquant
« MEGA 400 »**

Épaisseur	: 50 mm
Dimensions	: 400 x 400 mm
Nombre/m ²	: 6,25
m ² /palette	: 11,5



PROFIL EN TRAVERS



RAVALEMENT DES FAÇADES



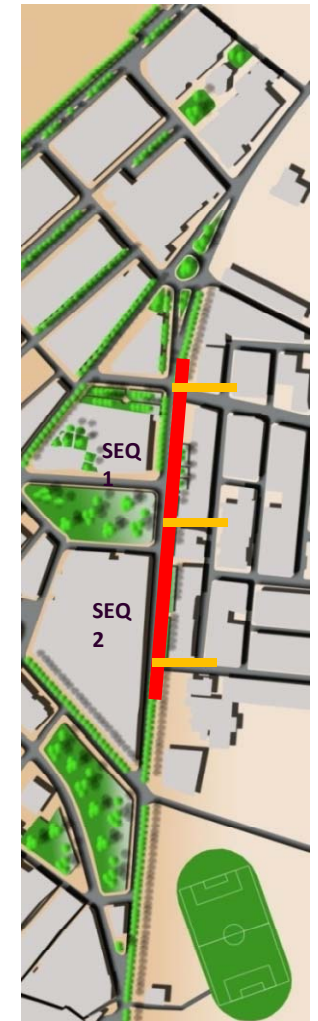
RELEVÉ DE L'EXISTANT « SÉQUENCE 1 et 2 »



ETAT DES LIEUX



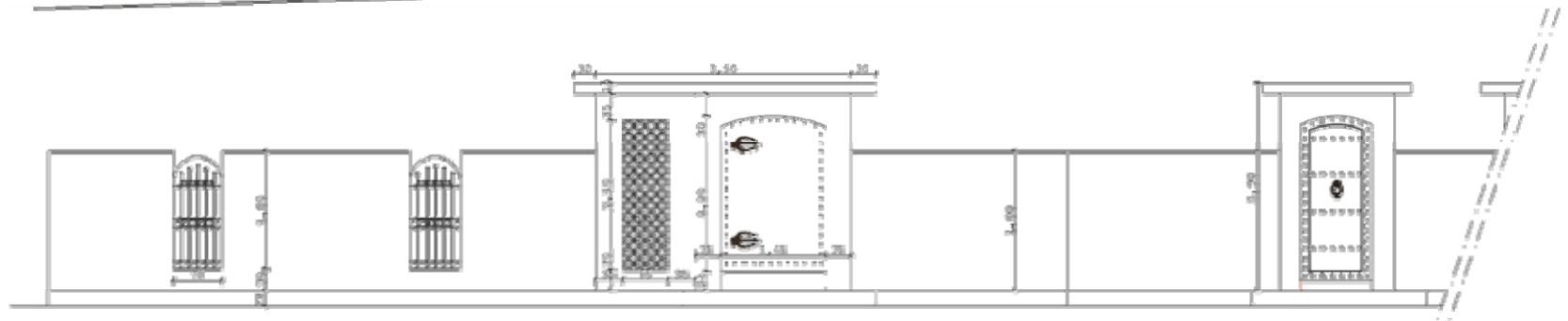
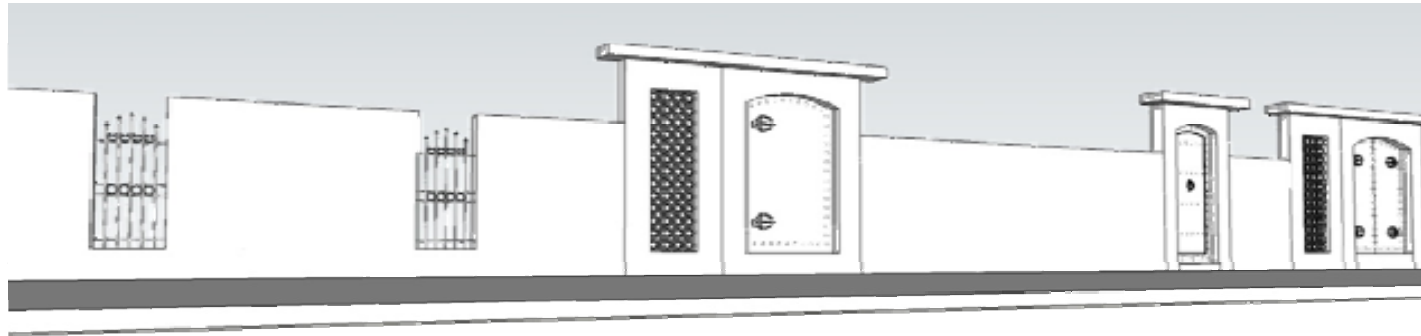
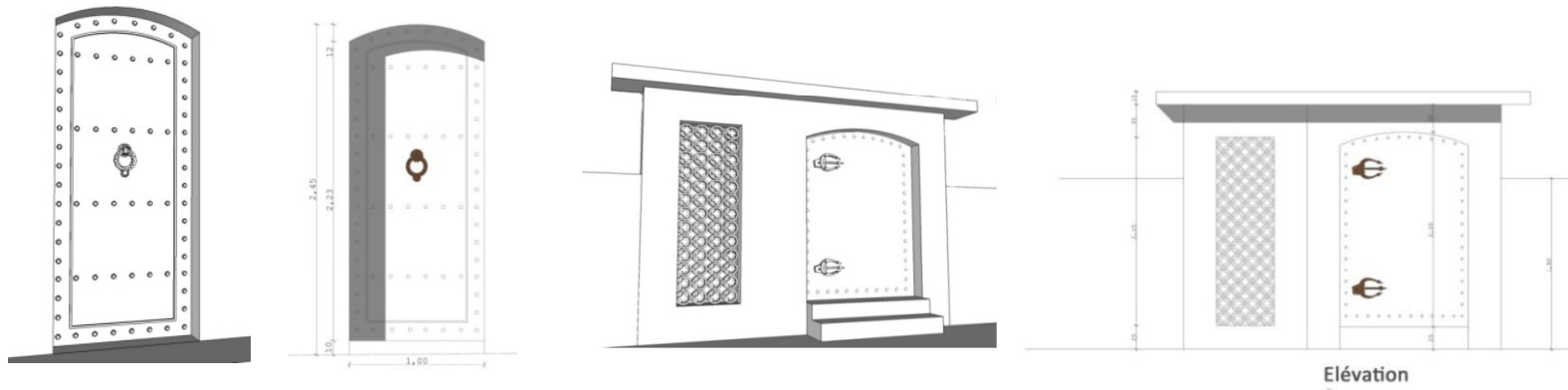
PROPOSITION



ELÉMENTS ARCHITECTONIQUES

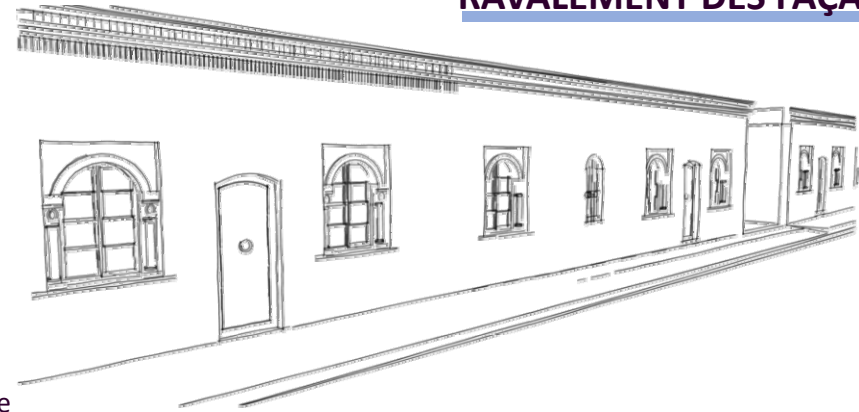


ELÉMENTS ARCHITECTONIQUES





RAVALEMENT DES FAÇADES



Le principe se développe comme suit :

- La reproduction de la même structure volumétrique des façades.
- La création d'effets de volume par une mise en relief et le placage de matériaux tel la brique.
- Ressortir l'élément fenêtre par des encadrements en relief. Ceux-ci seront façonnés en pierre de taille locale de façon à créer le contraste avec le reste qui est d'un ton plus claire.
- Animer l'élément centrale par des ouvertures en double ou en triple éléments.
- Ceinturer le bâtiment par une frise reproduisant un motif répétitif, celle-ci sera réalisée en pierre de taille locale.



Le maintien de la structure originale des volumes et des percements, nous permet de proposer des ordonnancements réalisables.

Le principe est de pouvoir offrir un enchaînement équilibré pour un ensemble existant, afin d'éviter la répétition et la monotonie visuelle sur l'axe.

Les façades sont animées dans un souci de composition avec le plein et le vide. La pierre de taille locale est utilisée pour attirer l'attention sur les détails architectoniques; telles les arcades.

Les fenêtres sont insérées entre deux encadrements horizontaux en relief.

Les murs de clôtures sont animés à travers un jeu de plein et de vide et aussi par l'application de la peinture bleue.

RAVALEMENT DES FAÇADES



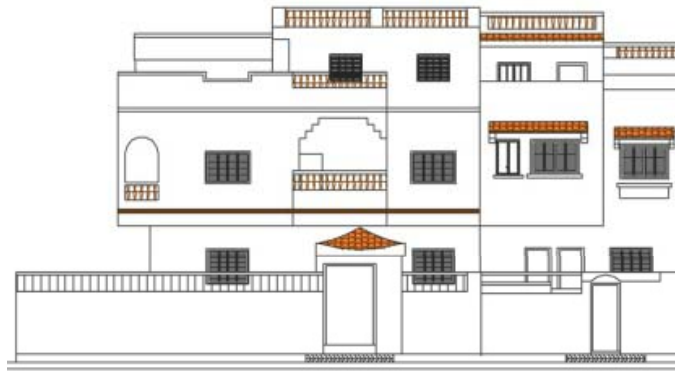
RELEVÉ DE L'EXISTANT



PROPOSITION DE RAVALEMENT SUR LA BASE DE LA STRUCTURE EXISTANTE



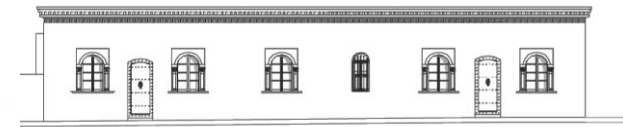
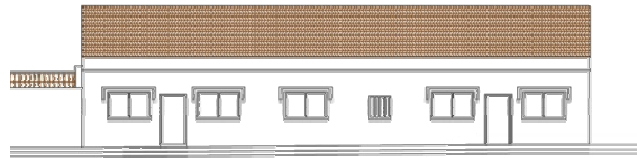
RAVALEMENT DES FAÇADES



RELEVÉ DE L'EXISTANT

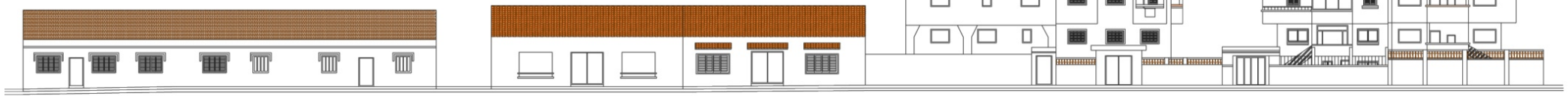


PROPOSITION DE RAVALEMENT SUR LA BASE DE LA STRUCTURE EXISTANTE

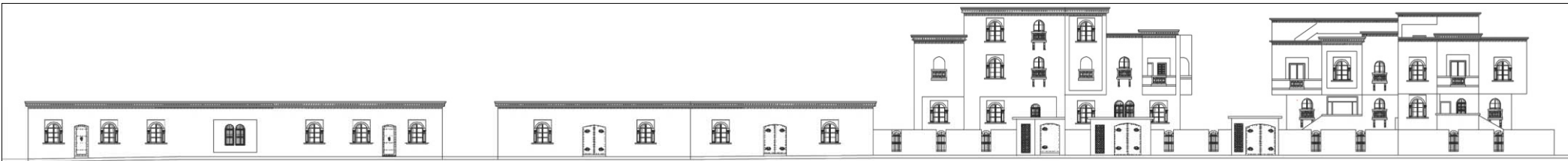




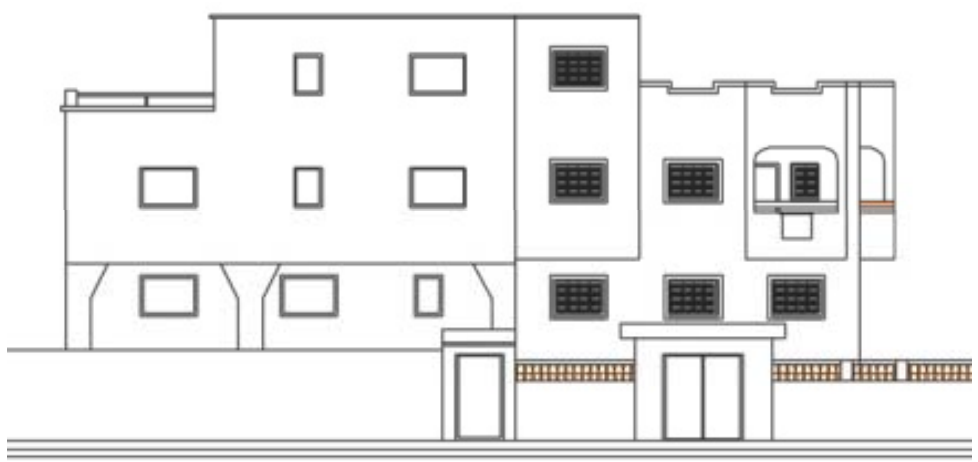
RAVALEMENT DES FAÇADES



RELEVÉ DE L'EXISTANT



PROPOSITION DE RAVALEMENT SUR LA BASE DE LA STRUCTURE EXISTANTE



RELEVÉ



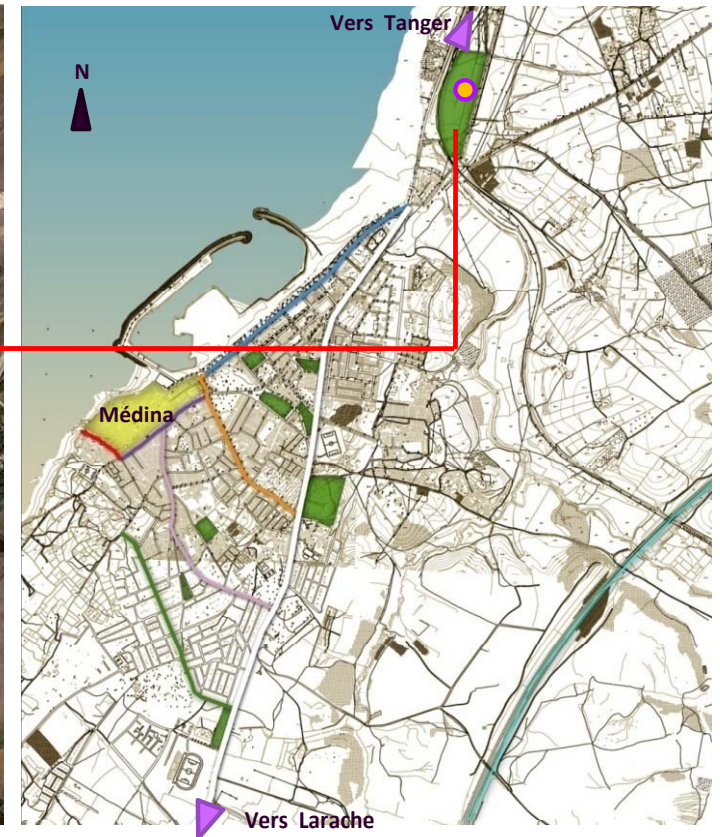
PROPOSITION



Espace vert V7

Cet espace représente une vaste étendue dénudée, à proximité de la gare ferroviaire de la ville d'Assilah. Sa situation de carrefour entre l'avenue Mohammed VI et la zone touristique en fait un espace relativement convoité par les investisseurs.

Il peut accueillir des activités balnéaires diverses et représente un bon investissement pour le secteur touristique. Un réel planning d'actions devrait être dressé afin de profiter au mieux des atouts du site.



Dessin: BET SEQQAT



Le parti architectural a choisi de respecter le cheminement des courbes de niveau du site en lui apportant une meilleure lecture paysagère. Ainsi l'espace central sous forme de rotule laisse le choix en milieu de parcours entre s'asseoir ou continuer le long des sentiers de l'espace aménagé.

PLANTATION

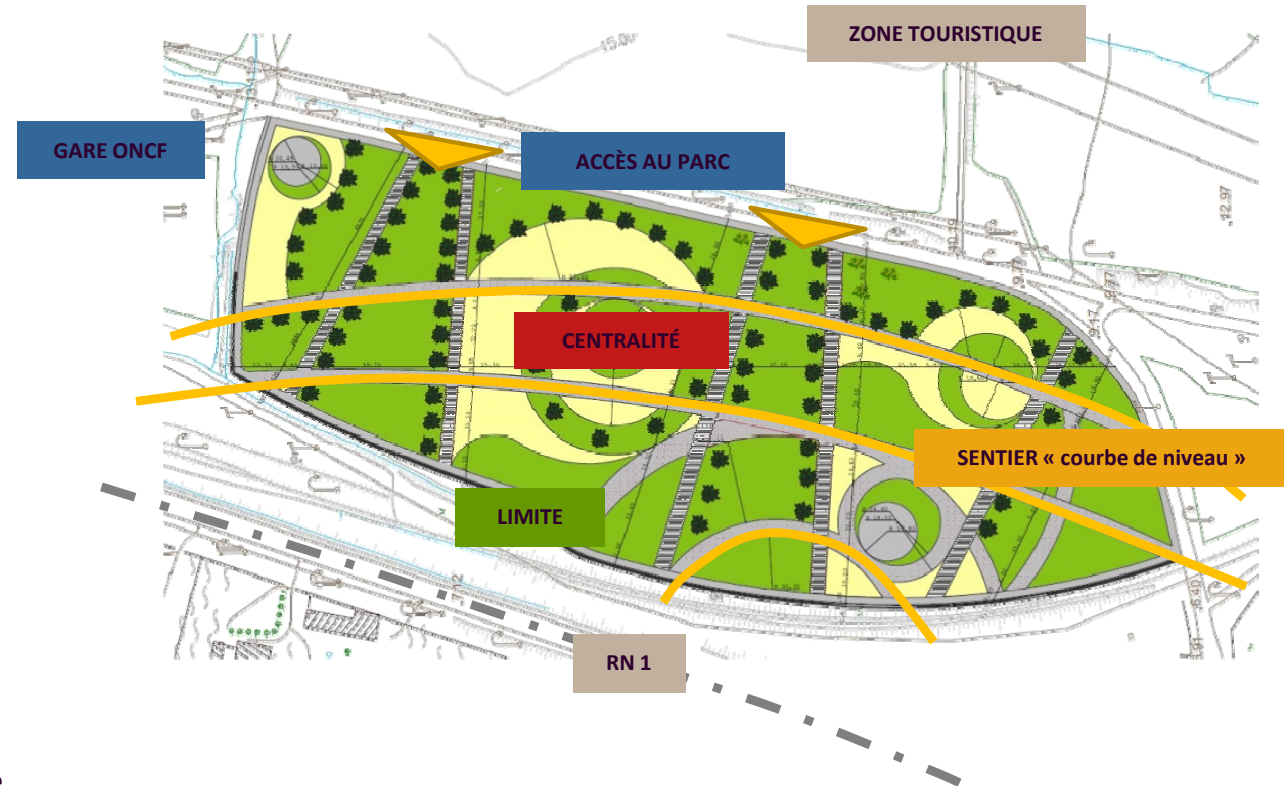
ARBRES

- CALLISTEMON LANCEOLATUM
- AILANTHUS ALTISSIMA
- BRACHYCHITON POPULNEUM
- CATALPA BIGNONIOIDES
- CELTIS AUSTRALIS
- CASUARINA CUNNINGHAMIANA
- CITHAREXYLUM QUADRANGULARIS

ARBUSTES

- ABUTILON STIATUM
- ACALYPHA WILKESIANA
- ATRIPLEX HALIMUS
- BUDDLEIA DAVIDII
- CALLISTEMON SPECIOSUS
- CARISSA GRANDIFLORA
- CESTRUM NOCTURNUM
- CESTRUM DIURNUM
- PALNTES POUR MASSIFS
- STRELIZIA REGINEA
- ACANTHUS MOLLUS
- AGAPANTHUS ORIENTALIS
- ANTHEMIS CUPANIANA
- CANNA INDICA
- AGAVE AMERICANA

- PLANTES GRASSES
- ECHINOCACTUS GRUSONII
- FURCREA SELLOA
- KALANCHOE BEHARONSIS



Forme

L'utilisation de la forme initiale de l'espace vert V7 comme pivot de la création de l'espace est une priorité. La forme des cheminements est un élément d'une grande importance pour son intérêt sculptural et l'expression des éléments architecturaux et végétaux.

Texture

Nous avons pleinement pu exprimer notre création dans le traitement des textures. La simplification de l'espace et la priorité donnée à la lumière ont mis en valeur la qualité intrinsèque des surfaces.

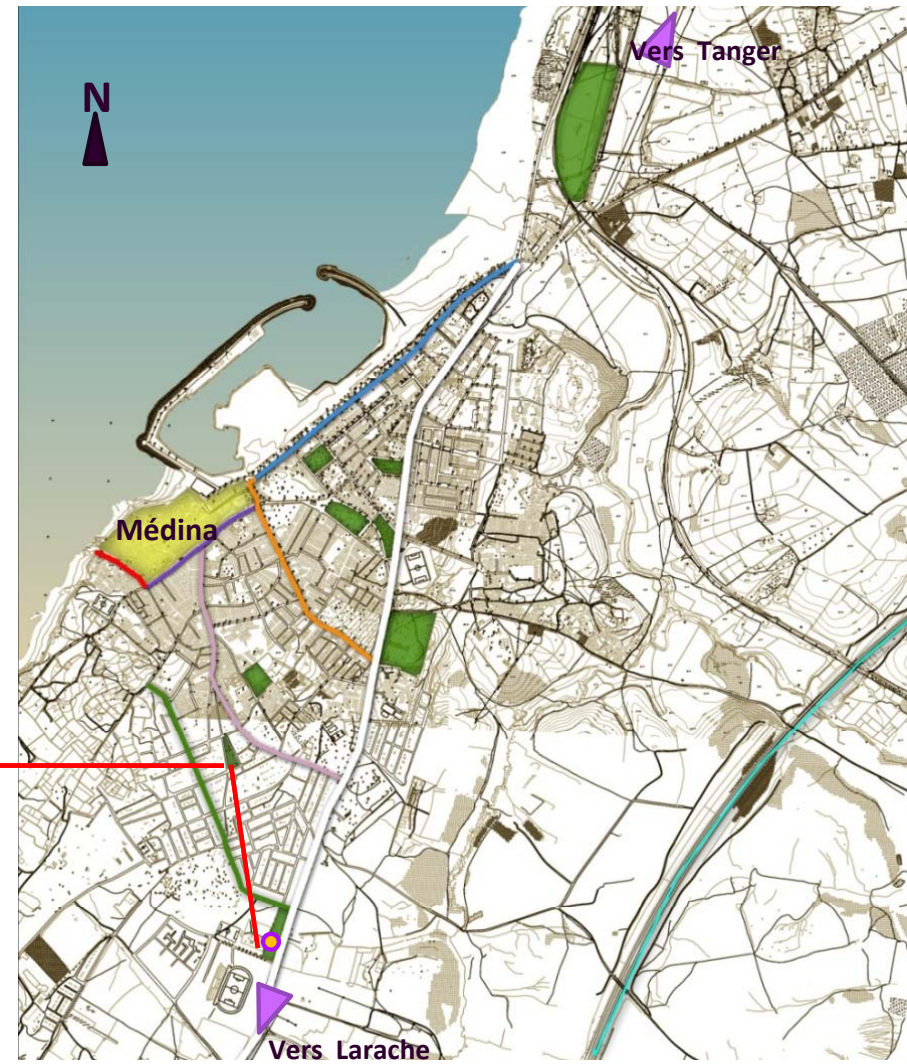
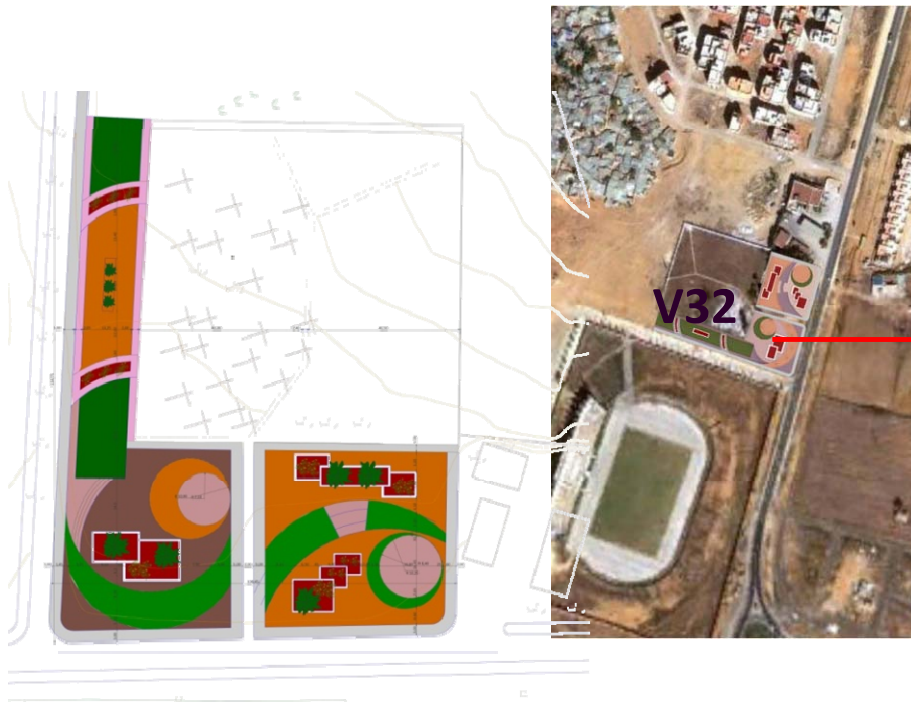
Matériaux

Nous avons eu recours à une palette de matériaux, à des endroits nous avons affectionné des combinaisons spécifiques qui signe nos aménagements, tandis qu'à d'autres les cheminements piétons ont maintenus leurs aspects naturels.

Espace vert V32

Les principes d'aménagement sont basés sur la création d'un effet d'unité et de continuité à travers des alignements paysagers et sur la création de jalons appuyés par l'élément structurel qu'est l'entrée vers le cimetière, ceci en favorisant une circulation piétonne simple et animée.

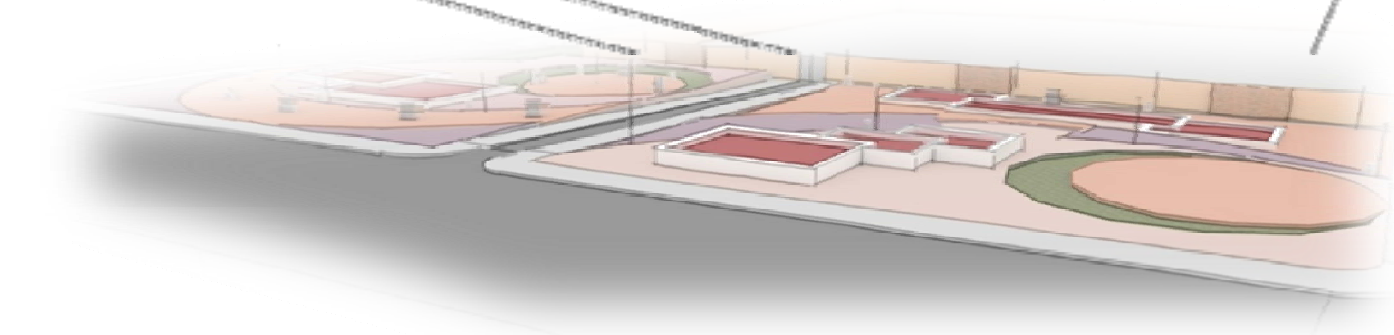
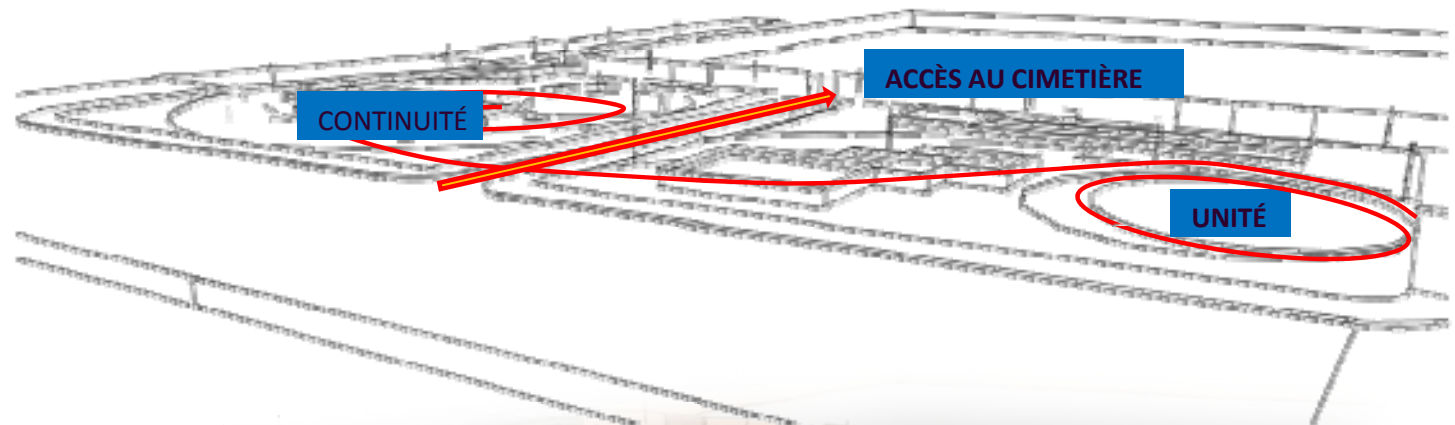
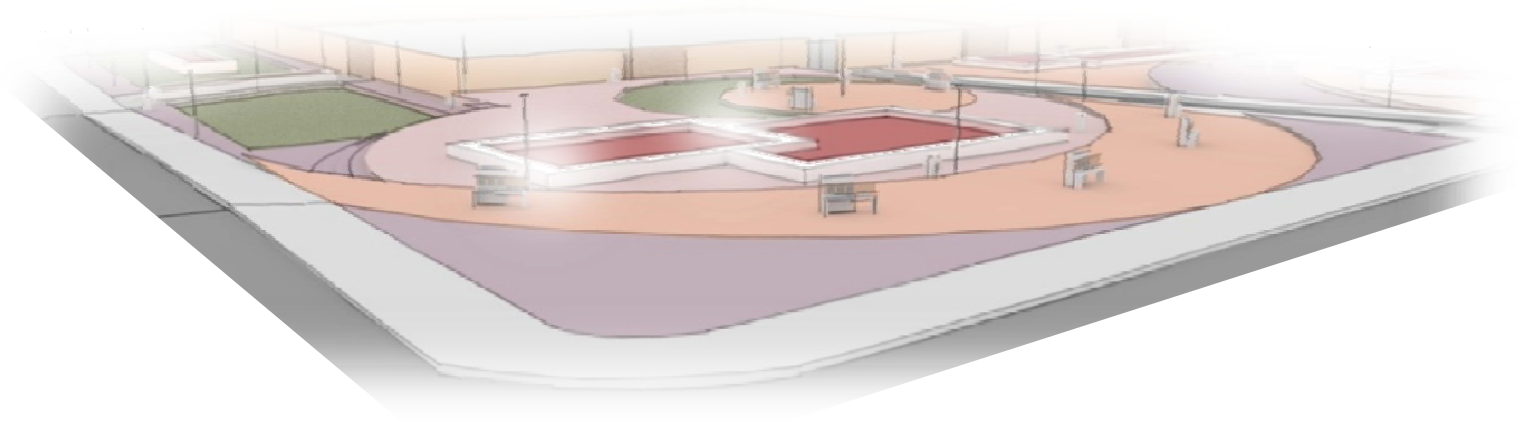
Pour ce faire, nous avons défini une charte esthétique pour le mobilier urbain. Il a été conçu pour être solide, fonctionnel et résistant aux intempéries. L'éclairage nocturne est fait par des luminaires afin d'assurer un éclairage d'ambiance adéquat, une bonne visibilité et lecture de l'espace. Les kiosques participeront par leur propre éclairage à une animation nocturne sereine.



Dessin: BET SEQQAT

PLANTATION

- ARBRES
- CITRUS PARADISI
- CYCAS REVOLUTA
- ERYTHRINA CAFFRA
- ERYTHRINA CRISTA-GALLI
- FICUS ELASTICA
- FICUS MICROCARPA
- MELIA AZEDARACH
- ARBUSTES
- DATURA ARBOREA
- DOMBEYA X CAYENXII
- NERIUM OLEANDER
- HIBISCUS MUTABILIS
- JASMINIUM OFFICINALIS
- IOCHROMA GRANDIFOLIA
- PLANTES POUR MASSIFS
- CLIVIA MINIATA
- VINCA MAJOR
- VIOLA TRICOLOR
- ASTER HYBRIDE
- PLANTES GRASSES
- ALOE ARBORESCENS
- SENECIO SERPENS
- AEONUM ARBOREUM
- EUPHORBIA ECHINUS
- SANSEVERIA TRIFASCIAT



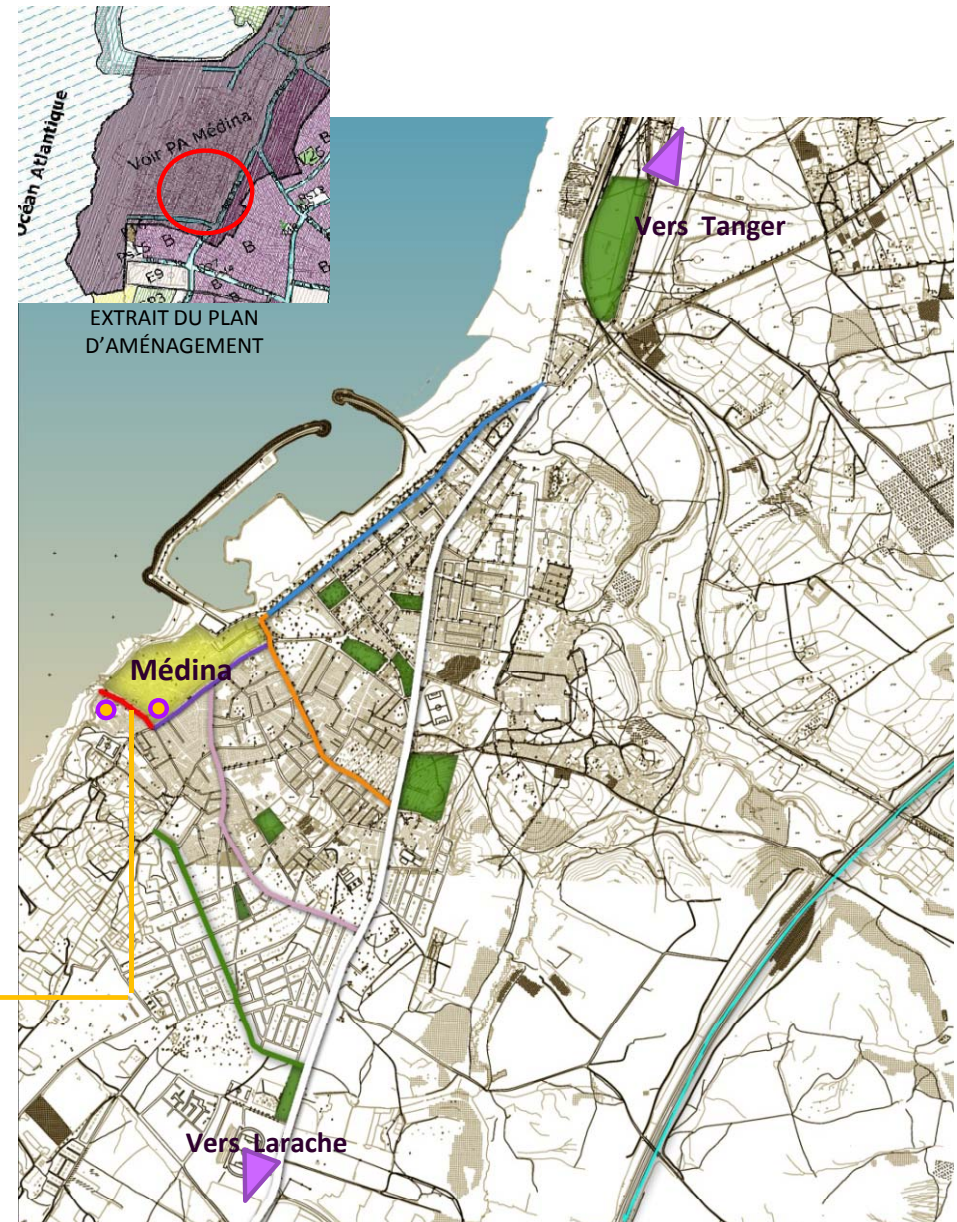
KHENDEQ LALLA RAHMA

Les deux axes étudiés se caractérisent par leur situation privilégiée à proximité des remparts.

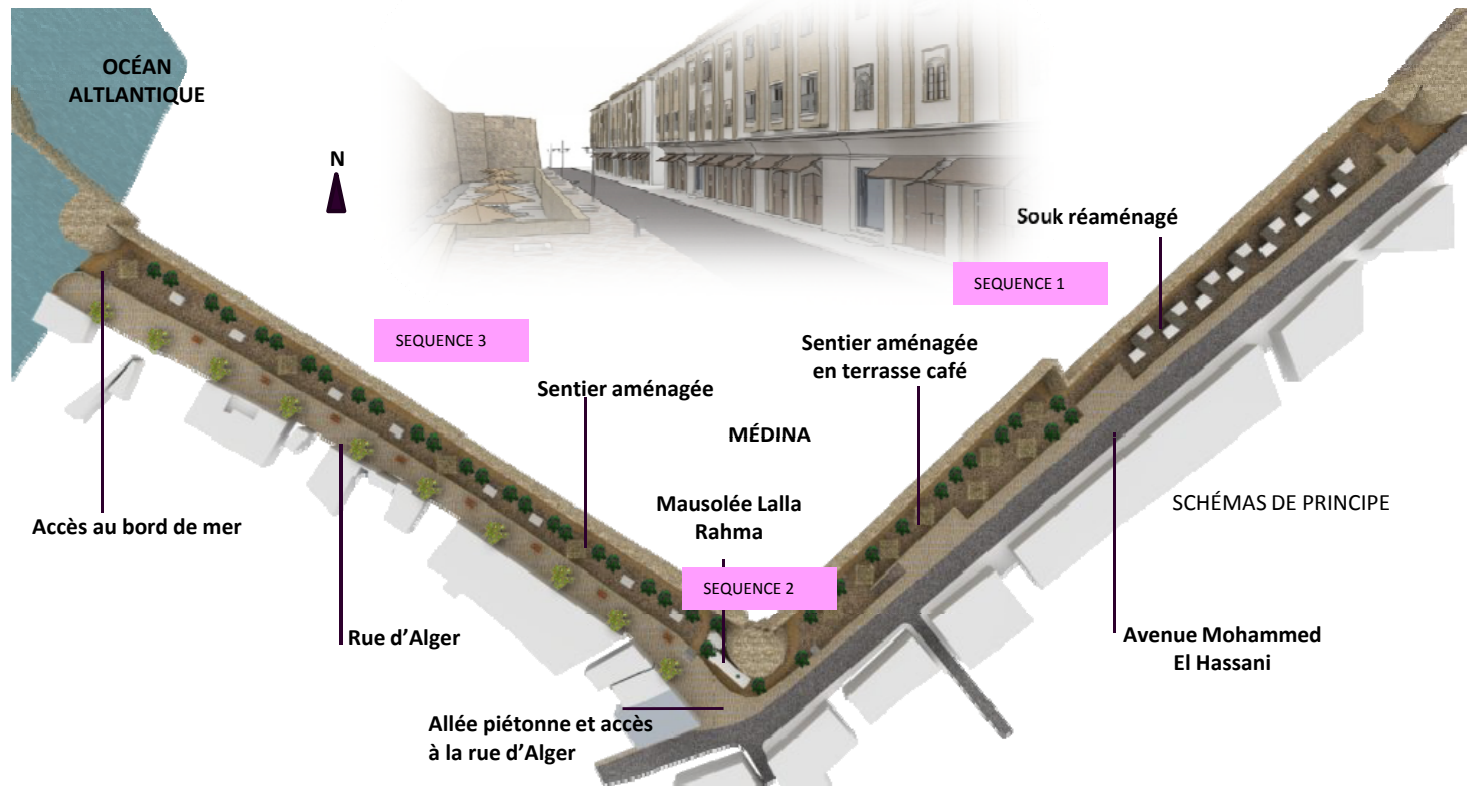
La morphologie de la rue d'Alger se matérialise par l'ouverture de l'axe sur une partie rocheuse du littoral et son éloignement du flux carrossable.

Le second axe est une rue où les activités se font plus fréquentes et l'animation plus dense.

Cela dit, le mausolée Lala Rahma constitue pour sa part un point de jonction entre ces deux parties. Son aménagement impose la prise en compte de l'ensemble de ces éléments pour concrétiser les buts que nous énoncerons plus loin.



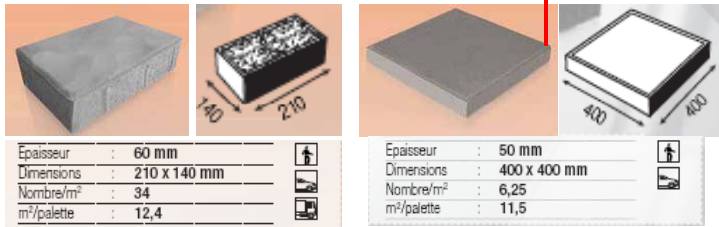
Dessin: BET SEQQAT



Les trois séquences seront liées par le chemin de ronde prévu, incluant ainsi le tombeau à l'intersection des deux axes (Rue d'Alger et l'avenue Mohammed El Hassani), le programme d'aménagement comportera les recommandations suivantes

- Éviter les espaces résiduels avec ce qu'ils impliquent comme insécurité, insalubrité, et détérioration du bâti;
- Faire bon usage des atouts du site: vue imprenable sur la mer, proximité des remparts, allée large et étendue;
- Valoriser le patrimoine qui y existe : remparts, borjs, mausolée, maisons de style coloniale, dénivelé et recul...
- Rehausser la qualité paysagère des deux avenues denses, désordonnées et hétérogènes;
- Créer un lien logique et une continuité entre la médina et les quartiers adjacents;
- Créer un lien logique entre deux parties de morphologie similaire mais dont l'utilité diffère en fonction de leurs mitoyenneté et des activités qui s'y sont développées (Rue d'Alger / avenue Mohammed Al Hassani).

CALPINAGE SUR LA RUE D'ALGER ET LE KHENDEQ

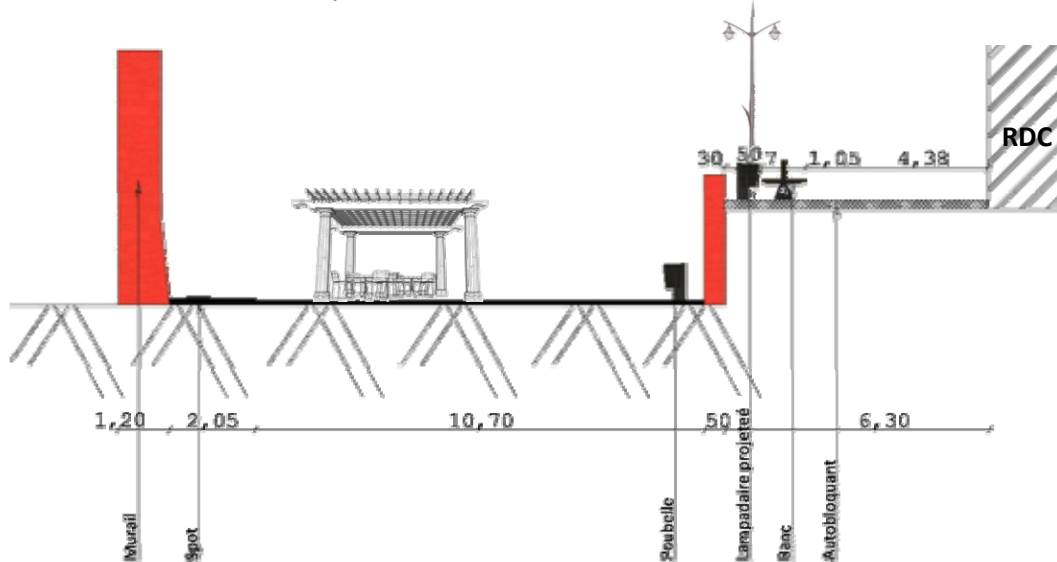


Épaisseur	: 60 mm	
Dimensions	: 210 x 140 mm	
Nombre/m ²	: 34	
m ² /palette	: 12,4	

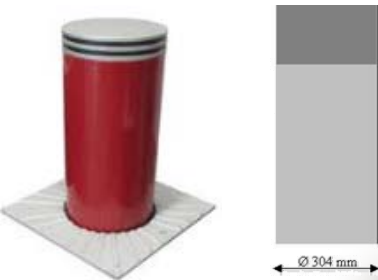
Pavé autobloquant

Épaisseur	: 50 mm	
Dimensions	: 400 x 400 mm	
Nombre/m ²	: 6,25	
m ² /palette	: 11,5	

Pavé « MEGA 400 »



PROFIL EN TRAVERS



Ces bornes mécaniques serviront à empêcher l'accès aux véhicules et permettre en cas de besoin l'accès des sapeurs pompiers, ambulances, voitures de police, ...

Après analyse du site et de ses environs il a été conclu que l'aménagement des Khendeqs se fera suivant une logique de séquences et ce à travers les actions ci-contre :

- Arrêter l'accès carrossable à la rue d'Alger via des bornes au sol, et dédier l'allée au seul usage piéton tout en assurant les mesures sécuritaires nécessaires tel que l'accès aux sapeurs pompiers, aux ambulances et aux forces de l'ordre;
- Créer un chemin de ronde pour assurer la connexion avec le sentier attendant le soubassement des remparts;
- Implanter des activités de loisir et de promenade au sein du sentier afin de donner plus de vie aux lieux et encourager la fréquentation d'espaces actuellement oubliés et délaissés;
- Injecter des structures d'accueil pour assurer la sécurité (poste de police) et perpétuer l'animation des lieux (**centre d'initiation à la pêche en tant que sport de loisir**);
- Prévoir un mobilier urbain (bancs) orienté vers les remparts et vers le front de mer afin de faire apprécier les potentialités des lieux;
- Éviter d'élever des structures devant les maisons qui forment l'allée afin de garder la vue dégagée sur les remparts;
- Envisager un écran végétal ou un alignement d'arbres bas devant les maisons existantes pour ne pas gêner leur intimité;
- Profiter du dénivelé pour injecter des kiosques de ventes et de restauration au sein du sentier.





La charte architecturale et paysagère de la ville d'Assilah présente des recommandations et des orientations pour améliorer la qualité de l'espace. L'intervention sur les artères et les espaces verts vise l'évolution de la ville tout en valorisant son identité culturelle authentique, ceci en adaptant le bâti ancien au mode de vie actuel et en présentant une référence pour les nouvelles constructions pour qu'elles s'accordent avec le bâti existant.

Ce document présente un ensemble de choix architecturaux concernant plusieurs points tels les matériaux et les couleurs, le mobilier urbain et l'éclairage pour aboutir à un espace harmonieux, il traite également l'aménagement d'espaces verts afin d'avoir une meilleure lecture paysagère.

La charte architecturale et paysagère est destinée à tous les usagers qui vont contribuer à la faisabilité de ces intentions.